

GREEN **HH**OUOT energy

Green Touch Energy N°9 - Sep • Oct. 2021

Photographie de couverture, Remy DELUZE

STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

UNE URGENCE
SOCIALE,
ÉCOLOGIQUE,
ÉCONOMIQUE
ET SANITAIRE

Véronique FAYET

Secours Catholique

Emmanuelle BÉART

Ambassadrice de STOP
Exclusion Énergétique

Emmanuelle WARGON

Ministre du Logement

L 13107 - 9 - F: 6,90 € - RD



GRK MEDIA GROUPE



ÉDITION SPÉCIALE FRENCH **HH**OUOT N9°



**Votre
énergie
a de l'impact
hellio**

**Tout le monde
peut avoir
des aides !**

**Des travaux de rénovation
énergétique à l'obtention de vos aides,
Hellio s'occupe de tout !**



Isolation de
votre maison



Changement de votre
système de chauffage



Rénovation
globale

**Rendez-vous sur
particulier.hellio.com**

ou au **0 800 080 230** (appel gratuit)



Gilles Berhault
Délégué général
STOP exclusion énergétique



ÉDITO

La précarité énergétique concernait déjà 12 millions de personnes en France avant la période COVID, qu'en sera-t-il cet hiver 2021 / 2022 ? Ses conséquences sont néfastes pour les populations fragiles, tant sur le plan sanitaire qu'économique déjà aggravés par le contexte de confinement. Pour répondre à cet enjeu, les pouvoirs publics sont mobilisés, État comme territoires finançant subventions et aides aux particuliers pour la rénovation. Mais cela ne suffit pas. Les précaires restent confrontés à de nombreuses difficultés qui empêchent d'agir à l'échelle. C'est d'abord le « reste à charge », cette part de financement qui est un obstacle souvent bloquant. Mais c'est aussi le besoin d'accompagnement par des professionnels de la solidarité et du bâtiment. Et bien sûr, il faut de nombreux artisans, des technologies, des matériaux... Seul un engagement de tous, à chaque niveau de territoire, peut nous permettre de répondre efficacement à l'urgence sociale et sanitaire. C'est à une mobilisation nationale des acteurs des territoires, de la solidarité, de l'écologie, de l'économie, de l'innovation qu'appellent les membres du collectif Stop Exclusion énergétique.

Alors que le confinement était, pour la plupart d'entre nous, synonyme de protection, il n'est pour beaucoup d'autres qu'une source de mal-être, d'insécurité et de dégradation de la santé. La pandémie de la COVID-19 creuse les inégalités face à la santé et exacerbe les multiples vulnérabilités de ceux qui sont en situation de précarité globale. Alors que les initiatives sociales et solidaires fleurissent aujourd'hui, dans la veine des actions déployées par le gouvernement comme à tous les niveaux de territoires autour des élus locaux, nous appelons à ce que les précaires énergétiques fassent l'objet à leur tour d'une attention particulière, et que celle-ci constitue l'un des axes principaux de la relance économique. Rénovation de l'habitat, économies d'énergie, réduction des émissions carbone, amélioration de la qualité de l'air intérieur sont autant d'opportunités sociales, économiques, sanitaires et environnementales que nous devons saisir.

Réunis dans le collectif STOP Exclusion énergétique, les organisations de la solidarité, des territoires, de l'écologie, de l'économie et de la recherche, engagées dans la lutte contre la précarité énergétique œuvrent à l'élaboration de solutions. Nous sommes convaincus que nous ne pourrons construire une société résiliente qu'en combattant les inégalités. La lutte contre la précarité énergétique et sanitaire doit être une question prioritaire et transversale au service de la sécurité des territoires et de la transition écologique et solidaire. Nous procédons collectivement en appelant à plus de moyens certes mais avec une réelle cohérence d'action et d'accompagnement.

L'emploi profitera à plein régime d'une telle approche et constituera un indicateur privilégié en parallèle du nombre de familles accompagnées. L'équation ne peut être que positive puisque quand les conditions de vie des personnes précaires s'améliorent, la santé, l'environnement et l'économie en bénéficient. L'exclusion énergétique et sanitaire, comme le non-respect des règles écologiques, n'ont plus leur place sur nos territoires. Chaque femme et chaque homme, chaque enfant, va pouvoir vivre en confort et en sécurité dans son logement.

« MOBILISATION NATIONALE » STOP exclusion énergétique

Faciliter l'accès d'1 million de personnes par an en situation de précarité à un habitat confortable qui permet de vivre en bonne santé et en responsabilité écologique.

SOMMAIRE

5	PLAN DE RELANCE ET PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
6 - 7	EMMANUELLE BÉART ET EMMANUELLE WARGON EN VISITE DE FIN DE CHANTIER ! PLAN BATIMENT DURABLE
8 - 9	EMMANUELLE BEART « FINANCER LE RESTE À CHARGE »
10	LA RUÉE DES SOLUTIONS, POUR UNE PLATEFORME NATIONALE DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
12	PLAN DE RELANCE ET PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
14	FONDATION ABBE PIERRE
15	PLAN BATIMENT DURABLE
16 - 17 - 18	COLLECTIF STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE
19	LA FORMATION DES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ENSEMBLIERS SOLIDAIRES
20	ADEME : DES ACTIONS À GRANDE ÉCHELLE
21	TROUVER LES PRÉCAIRES
22	COLLECTIVITES, BOUSSOLES DES HABITANTS
23 - 24	ENSEMBLIERS SOLIDAIRES POUR PILOTER UNE RÉNOVATION COMPLÈTE ET PERFORMANTE
25	GRDF « LE GAZ VERT EST BÉNÉFIQUE SUR TOUTE LA CHAÎNE »
26	AIDES À LA RÉNOVATION
27	BANQUE DES TERRITOIRES/BPI FRANCE : LA FORCE DE FRAPPE FINANCIÈRE
28	CEREMA : AGIR ÉFFICACEMENT POUR LE LOGEMENT DURABLE
29	LE RÔLE CLE DES BÉNÉVOLES
30	AIMCC et CFF-IPC
31	LA QUALITÉ DE L'AIR EST UNE PRIORITÉ
32	SANTÉ ET PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
33	L'INNOVATION AU SECOURS DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
34	EMBARQUER LES ARTISANS DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
35 - 36	TRIBUNE NEWSTANK CITIES
37	LA RESPIRABILITÉ AU CŒUR DU NOUVEAU MODÈLE
38	PRÉCAIRES AVEC LES COMPAGNONS BATISSEURS
39	L'INITIATIVE « RÉNOVONS ! »
40	GUIDE POUR ACCOMPAGNER LES MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
41	LES DÉLÉGATAIRES CEE
42	L'EUROPE VEUT PRENDRE LES CHOSES EN MAINS
43	SCHNEIDER ÉLECTRIC : L'ÉNERGIE EST UN DROIT FONDAMENTAL POUR TOUS
44	TOUS TRANSITIONNEURS...
45	PARTENARIAT PUBLIC/PRIVÉ. PROGRAMME SMILE
46	SOLUTIONS À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN COPROPRIÉTÉ
47	LES PREMIERS TROPHÉES DES SOLUTIONS STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE ET SANITAIRE
48 - 70	LES LAURÉATS
71	ENERGY BY GHASS
72	CONVERGENCES : ZÉRO EXCLUSION, ZÉRO CARBONE, ZÉRO PAUVRETÉ ?
74	GEO PLC-HELLIO
76 - 77	FONDATION BUTAGAZ
78 - 79	ENGIE : AGIR POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ACCESSIBLE À TOUS
80 - 81	TEKSIAL : FACILITATEUR D'ÉNERGIE !

Directeurs de la publication :

Jean-Michel ROLLANT
Golan ROUZKHOSH

Rédacteur en chef :

Gilles BERHAULT

Journalistes spécialisés :

Bertrand BOURGINE
Julie DESBIOLLES
Stéphane MENU
Christian FOURAGE

Direction artistique et iconographie :

GravityLinks
Tél.: 01 56 60 51 60
Web: www.gravitylinks.com
Email: contact@gravitylinks.com

Directeur Media et partenariats :

Jean-Michel ROLLANT
jm.rollant@grkmediagroupe.com
Tél : 06 14 67 38 60

Remerciements :

Emmanuelle WARGON, Arnault LEROY
Julie BAQUET, Franck BILLEAU, Claire GAGNAIRE
Gilles BERHAULT, Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT
Manuel DOMERGUE, Philippe PELLETIER, Sylvie GALLOIS
Bernard SAINCY, Sophie GALHARRET, Pascal BERTEAUD
Véronique FAYET, Hugues VERITE, Claire PITOLLAT
Marc SALOMON, Pierre NOUGUE, Frédéric GARRIGUET
Thomas KERTING, Danyel DUBREUL, Mathieu GUERET
Pierre-Jean COULON, Gilles VERMOT-DESROCHES
Razzy HAMMADI, Jean-Luc ALLUARD
Laurent GERAULT, GHASS, Fehd ZAHID.

Impression :

Rotimpres, Aiguiviva Espagne
N° Commission paritaire 1110 T89651 N
Dépôt légal Juin 2013

• GRK MEDIA GROUPE

6 Passage Saint-Avoye 75003 Paris
Tel : 01 43 70 59 10
www.grkmediagroupe.com

• Green Touch Energy est une création de
GRK MEDIA GROUPE

- Tout droits de reproduction textes et illustrations réservés
- Les textes et les photographies ne peuvent être reproduits sous aucune forme sans l'autorisation de l'éditeur.





PLAN DE RELANCE ET PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Crédit Rémy Deluze

Forum Convergences 5 septembre 2019

Pour Emmanuelle Wargon ministre du logement ,

« les planètes sont bien alignées »

Dans le cadre des trophées Stop à l'Exclusion Énergétique 2020, le jury a auditionné tous les candidats au ministère de la Transition écologique, candidats venus de toute la France. Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, en charge du Logement, a profité de l'évènement pour préciser le cap de l'action qu'elle mène.

« Enfin, nous avons les moyens ! »,

assure Emmanuelle Wargon

En tribune et masquée, la ministre a apporté quelques précisions lors de la cérémonie de remise des trophées. « C'est un échange que nous avons lancé lorsque j'étais secrétaire d'Etat. J'avais déjà travaillé sur le thème de l'efficacité énergétique et de la rénovation des logements. J'ai tout de suite été sensible à cette idée de grande cause portée par le collectif Stop exclusion énergétique, même s'il ne s'agit pas d'une grande cause au sens juridique du terme », a-t-elle d'abord précisé. Puis d'ajouter, dans son allocution, que toutes les conditions étaient en effet réunies pour avancer sur le chantier de la réduction de la précarité énergétique. « Nous sommes au bon moment pour en faire une préoccupation majeure, avec un bel alignement des planètes. Parce que nous n'avons jamais mis autant d'argent sur la rénovation énergétique que sur cette période. Le gouvernement a ajouté 6,5 milliards et demi d'euros supplémentaires dans le cadre du Plan de relance, dont 2 milliards d'euros fléchés vers les particuliers. Quand je regarde mon budget sur l'année 2021, 2,3 milliards d'euros vont être consacrés à la rénovation énergétique des particuliers. Enfin, nous avons des moyens ! Et nous devons profiter de l'opportunité que représente ce Plan de relance ». Outre les particuliers, le Plan de relance prévoit aussi 4 milliards d'euros dédiés à la rénovation des bâtiments publics, tels les établissements scolaires, les universités, les administrations. Par ailleurs, 500 millions d'euros faciliteront la rénovation des logements sociaux et 200 millions d'euros celle des bâtiments des PME et TPE.

« Vérifier que ça marche »

Dans un entretien accordé à la République du Centre (le 6 septembre 2020), la ministre répond à la critique portée par certains acteurs sur le choix de ne pas réserver ces aides aux familles les plus défavorisées. « Nous avons deux exigences : que tous les Français soient éligibles et que ces aides soient modulées en fonction des revenus. Le barème sera plus généreux pour les ménages modestes ». Pour s'appropriier le dispositif, Emmanuelle Wargon assure que le montage du dossier a été simplifié au maximum. « Nous avons mis en place un peu partout en France des espaces-conseils, regroupés sous la marque « FAIRE », ainsi qu'un numéro national 0807 800 700 ». Le Premier ministre avait assuré, lors de la présentation du Plan de relance, qu'il ferait tout pour qu'il soit rapidement concret. Dans cette optique, « notre objectif est de vérifier que ça marche, à la fois pour les particuliers et pour les collectivités avec des appels à projets et un suivi assuré avec les préfets. Cela est piloté de très près », indique la ministre, toujours dans la République du Centre.

« Des grues partout ! »

Et d'ajouter : « L'idée est que l'on voie rapidement des grues partout pour les bâtiments publics et des travaux partout chez les particuliers, que les Français sautent le pas et demandent les aides ! ». Il est vrai que, paradoxalement, le contexte est favorable : à partir de 2023, les propriétaires bailleurs ne pourront plus louer des logements aux mauvaises performances énergétiques. L'occasion est donc belle de se lancer dans les travaux.

Stéphane MENU

EMMANUELLE & EMMANUELLE BÉART WARGON



EN VISITE DE FIN DE CHANTIER !



Décembre 2020, Emmanuelle Béart qui vient d'accepter de devenir ambassadrice de la cause des exclus de l'énergie se rend chez des familles accompagnées par le Réseau Éco-Habitat. Plusieurs visites des maisons en situation de passoires énergétiques, dans des réalités indignes. Mais ce sont aussi des rencontres avec ceux qui ont vu leur maison rénovée, heureux de faire découvrir ces lieux où ils habitent maintenant réellement. Ce sont toutes de belles histoires. Au-delà de la chaleur retrouvée, c'est aussi la confiance revenue qui permet de trouver un emploi, les résultats scolaires améliorés... et partout des gains pour la santé.

L'actrice est très touchée par ces rencontres, notamment avec la famille C (voir page XXX). Elle s'engage à revenir dans la maison après les travaux. C'est le cas ce 25 mai 2021. Il pleut dans les villages autour de Compiègne, mais pas dans la maison.

C'est finalement toute une délégation qui s'est constituée, qui vient voir et comprendre comment agir avec les plus précaires. Emmanuelle Wargon, la ministre du Logement est très impliquée dans la lutte contre la précarité énergétique, Elle a accepté l'invitation de l'association STOP Exclusion énergétique de rejoindre autour d'Emmanuelle Béart, Véronique Fayet, présidente du Secours Catholique,

Pascal Berteaud, DG du Céréma, la députée Marjolaine Meynier-Millefert aussi présidente de l'Alliance HQE, Marie Trelu-Kan, présidente d'Unis-cité, Gilles Vermot-Desroches de Schneider Electric, Grégoire Frère-Jacques de l'ANAH, Pierre Maillard d'Hellio...

Madame C. partage son émotion, touchée que l'exemple de sa maison puisse en inspirer d'autres « *Vous pouvez enfin comprendre. C'était angoissant. Quand il pleuvait, il fallait mettre des bassines. On vivait dans la moisissure.* » « *On a tellement honte que l'on ne vît plus.* » « *Ce qui me tient à cœur c'est que d'autres puissent en profiter.* »

La ministre exprime sa satisfaction face à la réussite de la collaboration locale soutenue par l'État : « *Avec les*

partenaires, nous pouvons passer à l'échelle, en faire beaucoup, beaucoup plus. L'État et les collectivités territoriales mettent de l'argent. Il faut que les entreprises s'engagent, développent des compétences. »

Emmanuelle Béart insiste sur la part invisible de l'enjeu de la précarité énergétique :

« la grande difficulté est d'identifier les familles qui sont dans le besoin. Il y a un repli sur soi-même. Il y a une honte à dire. »

En conclusion de la journée, Franck Billeau, DG du Réseau Eco-Habitat demande qu'un soutien spécifique aux grands précaires puisse être mis en place. Ainsi en Haut de France, l'ANAH apporte un soutien financier plus important pour que le financement du reste à charge et de l'accompagnement ne soit plus bloquant.

Gilles Berhaut propose à tous les présents de s'associer plus fortement au sein de l'association STOP Exclusion énergétique. Il appelle au développement d'un grand programme pour les exclus, qui pourrait être financé dans le programme des « programmes Certificats d'Économie d'énergie ».

Agir contre l'exclusion énergétique avec Réseau Éco-Habitat

La famille C vit dans sa maison depuis 2002, dans un village des Hauts de France. Lui a travaillé 39 ans dans un magasin de bricolage, avant d'avoir problèmes de santé. En invalidité depuis, il est depuis quelques mois en retraite. Madame a élevé ses 3 enfants, exerçant des emplois à temps partiel (garde enfants, ménages...). Depuis 10 ans, Mme Cormon enchaîne les soucis de santé. Soins se font au domicile, mais les sanitaires ne sont pas du tout adaptés. Malgré cela elle s'est engagée dans une association caritative locale. Leurs conditions de vie sont très dures, la chaudière gaz est en panne, les moisissures envahissent la maison. L'appoint de chauffage ambulatoire ne fait qu'aggraver les désordres constatés. La famille dispose d'un « reste à vivre » de 317,00 €/mois, soit 10,60 € par jour et par personne

Les besoins en travaux sont très importants : isolation, chauffage, fenêtres, mais aussi une vraie salle de bain, changer le tableau électrique devenu dangereux. Ils sont nécessaires et urgents pour une bonne santé, de bonnes conditions de vie, pour recevoir amis et familles... Au-delà il s'agit aussi de sortir de la honte qui accompagne trop souvent l'exclusion énergétique.

Il a fallu 18 mois pour monter le dossier et trouver tous les financements. Les travaux ont duré 6 semaines. L'exemplarité du projet a été saluée par une visite après travaux de la Ministre du logement, le jour du retour de la famille, fin mai 2021.

BUDGET TRAVAUX

- ✓ Réfection complète de la couverture
- ✓ Pose d'une chaudière gaz à condensation avec distribution d'eau chaude.
- ✓ Pose d'un thermostat d'ambiance radio.
- ✓ Isolation thermique planchers comble perdu, des murs
- ✓ Pose Menuiseries PVC double vitrage
- ✓ Réfection complète du réseau électrique et pose d'une VMC simple flux hygro-réglable
- ✓ Plomberie
- ✓ Réfection complète de la salle d'eau

Montant total de travaux : 53 500 € TTC

FINANCEMENT

ANAH travaux lourds 25 000 €
Prime ANAH 4 000 €
Conseil Régional 3 000,00 €
Conseil Départemental 6 500 €
AG2R 5 000 €
Fondation Leroy Merlin 10 000 €

ACCOMPAGNEMENT

Serge Mahieus, bénévole au **Secours Catholique** connaît la famille depuis longtemps, représente un soutien de proximité indispensable pour rassurer et expliquer les étapes du projet. Il a permis de gagner la confiance de la famille. Il est le trait d'union dans les démarches administratives comme par exemple la mise en place de la Déclaration Préalable des travaux auprès de la mairie.

ENSEMBLIER SOLIDAIRE

Réseau-Écohabitat a été fondé en 2014 par Franck Billeau face au constat que les nombreuses familles qui vivent en totale précarité énergétique ne trouvent pas l'accès aux dispositifs qui pourraient leur permettre de faire des travaux de rénovation énergétique. Réseau Éco Habitat mobilise et coordonne la solidarité de tous les acteurs d'un territoire afin d'accélérer et de concrétiser la réalisation de leur projet d'amélioration de leur habitat. L'association initie, sollicite et organise les échanges opérationnels entre ceux en souffrance de précarité énergétique dans leur habitat et les maillons des différents corps de métier et expertises concernés : l'ANAH, les opérateurs, financeurs, travailleurs sociaux, entreprises dédiées, associations caritatives.

RÉALISATION DES TRAVAUX

Yahya Najib dirige **Bat Eco Pro**. Entreprise de taille moyenne, il maîtrise tous les corps de métiers. Agir chez des grands précaires demande une expertise, confirmée par l'agrément RGE (obligatoire pour bénéficier d'une partie des financements), mais aussi de grandes capacités humaines. Le respect des délais, la rigueur d'organisation est encore plus importante quand on travaille au domicile de personnes en très grande difficulté de vie.



STOP

À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE LANCE UN GRAND APPEL AUX DONNS SOUTENU PAR EMMANUELLE BÉART

Emmanuelle BEART ,

« Financer le reste à charge »

Hheureusement les soutiens sont très nombreux pour pouvoir engager les travaux, mais souvent ils ne sont pas suffisants. Logiquement on peut penser que réaliser des travaux permet de faire des économies d'énergie. C'est vrai... sauf quand on n'a aucun moyen de chauffage. Certains et certaines disposent de moins de 10 € par jour et par personne pour couvrir tous les frais de la famille. Alors comment faire un crédit même pour quelques milliers d'euros, pour payer ce « reste à charge », généralement de l'ordre de 10 % du montant global des travaux.

Ainsi quand en quelques mois il est possible de monter le dossier MaPrimRenov, pour obtenir les aides de la Région ou du Département, il faut des mois pour réunir le complément. Et alors il manque toujours 5000 €. L'Association STOP Exclusion énergétique a décidé de créer un fonds de soutien pour un zéro reste à charge. Faisant à l'appelle à l'actrice Emmanuelle Béart pour incarner l'appel à la solidarité.

En effet, les artistes, peintres, auteurs, acteurs sont détenteurs de ce qui donne véritablement un sens à toute trajectoire humaine : l'espérance, la capacité à se projeter. Les chemins que nous montrent à présent les créateurs, c'est celui d'une éthique vers de nouvelles valeurs, dépassant l'avoir et ses conséquences pour revenir à l'être intime. Éclairer, provoquer, initier, relier... Sous des formes diverses, parfois insolites ou déroutantes, collant à la réalité ou empreintes d'un symbolisme, les fonctions de l'artiste sont multiples et toujours stimulantes, tendant par mille voies détournées à instaurer dans la société une logique de partage et de générosité.



« Une précarité que l'on ne voit pas. Derrière ces portes fermées, ces façades anonymes... »

Emmanuelle Béart a été sensible au fait que des gens aient froid, qu'ils ne disposent pas d'un logement qui protège, et aussi au fait qu'il s'agit en même temps d'une cause écologique. Mais pour aider ceux qui agissent tous les jours contre les passoires thermiques, il fallait aller à la rencontre de ceux qui souffrent. C'est ce qu'elle a fait, se faisant leur porte-parole, appelant à la solidarité dans un très beau film court, véritable amplificateur émotionnel, pour donner l'envie à tous d'aider ceux qui en ont besoin.

Le film a été diffusé gratuitement par 25 grandes chaînes de TV et aussi Decaux dans ses réseaux d'écrans. Des millions de Français ont pu ainsi découvrir cette réalité et répondre avec générosité. Les premiers chantiers sont d'ores et déjà réalisés. La campagne d'appel aux dons va continuer.

Elle est révélée en 1986 par Manon des sources, de Claude Berri, qui lui vaut le César de la meilleure actrice dans un second rôle. De nombreux films avec les plus grands réalisateurs : Jacques Rivette (La Belle Noiseuse, Histoire de Marie et Julien), André Téchiné (J'embrasse pas, égarés, Les témoins), Claude Sautet (Un cœur en hivers, Nelly et Monsieur Arnaud), Claude Chabrol (L'Enfer), Régis Warnier (Une femme française), Olivier Assaya (Les Destinées sentimentales), Brian de Palma (Mission impossible), Danièle Thompson (La Bûche), François Ozon (Huit Femmes) ... son dernier film en 2021 «L'Étreinte», un film de Ludovic Bergery. De 1996 à 2006, elle est ambassadrice de bonne volonté de l'UNICEF et participe à de nombreuses activités humanitaires.

Le film a reçu le Grand Prix Or 2021 du Green Award Festival. Le film a été réalisé par Frédéric Chaudier, et produit par Flair Productions, présidé par Guillaume Roy.

Il est encore temps de donner

www.stopexclusionenergetique.org



PARTENAIRES MÉDIAS



LA RUÉE **DES SOLUTIONS**, POUR UNE PLATEFORME NATIONALE DE **LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Des dizaines, des centaines d'initiatives maillent les territoires, des solutions ont été avancées par des acteurs publics ou privés, de nombreuses associations sont engagées depuis très longtemps : nous sommes convaincus que nous disposons de talents, de solutions, de moyens et d'une mobilisation suffisante pour agir à la hauteur de l'enjeu qu'est la lutte contre la précarité énergétique. Sans partage des solutions publiques comme privées, il ne sera pas possible d'agir à l'échelle.

La Ruée vers les Solutions a pour vocation de créer du collectif pour faciliter l'émergence de réponses solides et réelles au problème endémique que représente l'exclusion énergétique.

Des ateliers ciblés avec les acteurs du secteur de l'énergie et du logement, des territoires, de la solidarité font émerger des solutions amplifiables et duplicables, opérationnelles et surtout transposables « clé en main ».

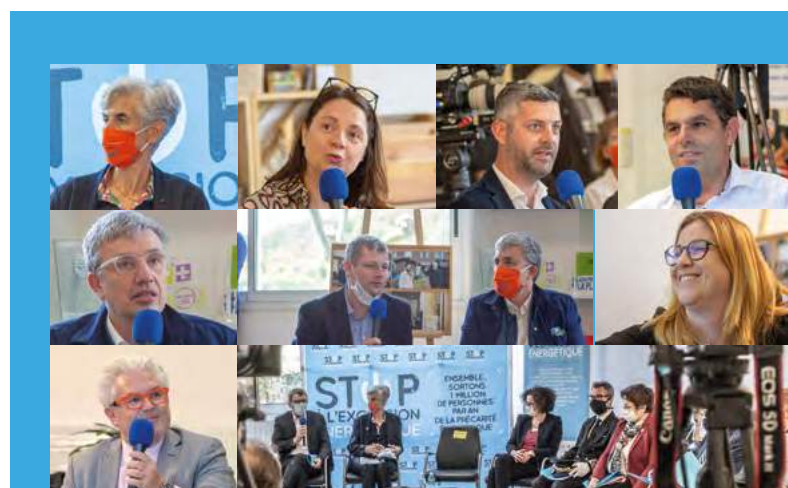
Chaque atelier dure 90min et réunit une dizaine de personnes pour confronter expériences et projets. La solution, une fois établie, fait l'objet d'une fiche synthèse qui aura pour dessein d'enrichir la « plateforme des solutions » à destination des pouvoirs publics, de la presse, et de toute personne souhaitant à s'engager dans le domaine. Chacun a ainsi à sa disposition un panel d'initiatives transposables partout en France pour enfin réussir, collectivement, à sortir un million de personnes par an de la précarité énergétique.

Le premier atelier a été lancé en présence de la Ministre Emmanuelle Wargon et co-animé par Bernard Saincy, président de Stop Exclusion énergétique et Pascal Berteaud, directeur général du Céréma. Il a réuni 15 personnes représentant notamment AG2R La Mondiale, Hellio, Schneider Electric, CEREMA, la Mairie de Sceaux, l'association Unis-cité, le Secours Catholique Oise, le Réseau Éco-Habitat, Les Compagnons Bâisseurs, l'ANAH, l'Alliance HQE...

Sur juin et juillet 2021, d'autres ateliers ont été animés par Saint-Gobain, la Fondation Abbé Pierre, la Smart Building Alliance, le Céréma, Urbs... Les apports très riches se sont beaucoup concentrés sur deux sujets, l'identification et le numérique.

Malgré les efforts partagés, beaucoup restent des invisibles. Ils ne sont nulle part identifiés. Des outils permettent de traiter et de croiser les données publiques (outils développés par Enedis, URBS, Énergie Demain...) mais ils ne sont pas suffisamment utilisés. C'est une question de compétences et formation, mais aussi culturels. Il y a une vraie méconnaissance des outils numériques, quand ce n'est pas une méfiance. Ce qui est vrai dans le traitement de la donnée territoriale l'est aussi pour la mesure et le pilotage des logements eux-mêmes. Pourtant les résultats sont connus et les investissements faibles.

C'est le premier message de la Ruée des Solutions. Il manque une vision digitale de la lutte contre la précarité énergétique, une réelle infrastructure numérique globale. La recommandation d'un des ateliers est aussi ainsi de croiser précarité énergétique et de communication. Donner accès à internet est aussi ce qui permet de piloter l'efficacité énergétique... et aussi de travailler, de suivre l'école, d'améliorer sa santé, d'accéder à la culture...



teksial

facilitateur d'énergie depuis 1987

Toute notre expertise à votre service pour un projet clés en main

➤ Diagnostic

Identification de vos
gisements d'économies
d'énergie

➤ Préconisations

Recommandations des
opérations les plus
génératrices de Certificats
d'Economies d'Energie

➤ Optimisation

Conseils sur la planification
de vos investissements
en travaux d'économies
d'énergie

transition-energetique@teksial.com | www.teksial.com

Parce que mieux vivre demain, commence aujourd'hui...

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

**Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT**

Députée de la 10^e circonscription de l'Isère
Membre de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire,
Présidente de l'Alliance HQE

Nous disposons, grâce au plan de relance, de moyens conséquents. La période est désormais au management de la transition dans tous les territoires et avec l'ensemble de la chaîne d'acteurs.

La rénovation énergétique des bâtiments est devenue pour tous une évidence et une priorité absolue. En effet, le secteur des bâtiments, c'est encore un quart des gaz à effet de serre français et la moitié de nos consommations énergétiques. C'est donc une urgence écologique que de parvenir à atteindre d'ici 2050 la neutralité à la fois énergétique et carbone de l'ensemble du parc bâti national. Par ailleurs, et alors que pour la seconde fois les français sont contraints de se confiner chez eux, la rénovation des logements apparaît comme une priorité sanitaire. La crise des Gilets Jaunes avait contribué à faire prendre conscience du poids économique des factures énergétiques dans le budget des ménages, et à mettre en évidence qu'un Français sur six a froid chez lui en hiver... Soit près de 7 millions selon les dernières études de l'ONPE. Mal isolés, chauffés par des équipements vétustes, inadaptés ou défaillants, ces logements inadéquats ont des conséquences désormais mesurées sur la santé de leurs occupants. Bruit, mauvaise qualité de l'air, humidité et moisissures se cumulent pour créer un nombre très important de pathologies. La mauvaise qualité de l'air intérieur est réputée causer 20 000 morts prématurées par an en France, notamment chez les plus fragiles d'entre nous. Cela représente un coût socio-économique pour la société de 20 milliards d'euros par an. L'étude « Eurofound » sur l'éradication du mal-logement estimait que les dépenses de santé économisées suite à l'amélioration de l'habitat permettaient d'amortir les investissements réalisés en 18 mois. Une étude qui vient compléter celle de la Fondation Abbé Pierre sur le même sujet et avec des conclusions similaires. Des chiffres éloquentes et néanmoins difficiles encore à prendre en compte dans l'élaboration d'un budget, qu'il soit celui de l'état ou celui des ménages. Car si c'est un investissement, un gain à long terme, à court terme la rénovation des bâtiments est encore trop perçue comme un coût, parfois jugé rédhibitoire, notamment quand il s'agit de s'engager

dans une rénovation globale. Le reste à charge est encore bien souvent perçu comme insurmontable.

Avec 2 milliards sur le logement et une priorité claire donnée aux publics précaires, le renforcement de programmes aidés tels que ceux de l'ANAH, et un renforcement important du chèque énergie pour un budget de plus de 800 millions, le gouvernement a clairement pris la mesure de l'enjeu. De même, la simplification des aides avec la transformation du CITE en prime et leur versement au moment des travaux sont autant de bonnes mesures qu'il faut néanmoins encore aider les français à s'approprier. Les conseillers FAIRE rendent accessible une information neutre et gratuite dans tous les territoires, mais là encore, ce service reste encore trop méconnu. Il nous faut donc, plus que de nouvelles solutions ou de nouvelles mesures, trouver les moyens de l'accélération et du déploiement effectif de tout ce qui existe. Cette accélération passe à n'en pas douter par un partenariat clair, transparent, et de bonne foi entre l'état et les territoires.

Le temps de la planification est derrière nous. Nous connaissons les enjeux, la feuille de route est claire. Nous disposons, grâce au plan de relance, de moyens conséquents. La période est désormais au management de la transition dans tous les territoires et avec l'ensemble de la chaîne d'acteurs. Faisons ensemble que chaque chantier financé par ce plan France Relance soit effectivement un chantier de transformation : qu'ils deviennent tous des « chantiers-écoles », des chantiers communicants... qu'ils embarquent avec eux les villes et les villages dans une transition écologique plus globale et plus juste... Car tous ces projets s'inscrivent, ne nous y trompons pas, dans leur territoire, dans leur éco-système unique. Et ils ne seront couronnés de succès que si l'ensemble des acteurs locaux s'en emparent pleinement.

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel Macron,
Président de la République

**ENER
MEETING**
PARIS 2021

JOURNÉE DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE
DU BÂTIMENT


Palais Brongniart
7 SEPTEMBRE 2021

**RÉGLEMENTATIONS
ET TENDANCES
2050**

CONFÉRENCES,
INNOVATIONS
& NETWORKING



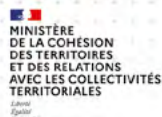
INSCRIVEZ-VOUS !

RÉSERVÉ AUX PRESCRIPTEURS DU BÂTIMENT

enerj-meeting.com



[**batiactu**]



Avec la participation de



CSTB
le futur en construction





Manuel DOMERGUE
Directeur des études
à la Fondation ABBÉ PIERRE

« Ne pas oublier les passoires thermiques des plus démunis »

Chaque année, depuis 26 ans (la prochaine édition sera rendue publique en février 2022), la Fondation Abbé Pierre dresse un état des lieux du mal-logement en France. Dans la version 2019, publiée en janvier 2020, la Fondation rappelle que la précarité énergétique est au croisement des enjeux sociaux et écologiques. Elle touche 12 millions de personnes en France qui ont froid (ou chaud) chez elles ou peinent à payer leurs factures de chauffage. « Le gouvernement souhaite en faire une priorité mais peine à passer à l'échelle adéquate, malgré une revalorisation de €50 en moyenne du chèque énergie en 2019, 'faute de moyens dédiés, d'accompagnement et de volonté' qui permettraient de sortir les ménages de l'urgence des factures insupportable et d'engager la rénovation performante des sept millions de passoires énergétiques existantes », peut-on lire dans le rapport

En deçà des objectifs de rénovation

La Fondation pointe les incohérences de la politique de rénovation : en 2015, la loi de transition énergétique a fixé un objectif de 500 000 logements rénovés par an (la moitié occupée par des ménages modestes, dont 130 000 dans le parc privé et 120 000 dans le parc social). Or, les résultats annuels du programme Habiter Mieux de l'Anah, globalement en hausse en 2018 avec 62 345 logements rénovés, restent en deçà du seuil des 75 000 logements rénovés par an pour le quinquennat actuel. Un objectif qui a été ramené à 60 000 logements par an dans la loi de finances pour 2020, mais qui ne concernera plus que le programme Habiter Mieux Sérénité.

Les gens ont de plus en plus froid

« Depuis que nous examinons l'état des logements en France, on peut clairement dire que ces derniers se sont améliorés au fil des années. Cependant, le coût du logement a cru de 30 à 40 % selon les régions dans le même laps de temps, ce qui induit une plus grande précarité des ménages, notamment pour satisfaire leurs besoins énergétiques », confie Manuel Domergue, directeur des études à la Fondation Abbé Pierre. En 1996, 10 % des personnes que nous sondons dans nos enquêtes assuraient

avoir froid chez elles ; elles étaient 19 % en 2013. « C'est une augmentation significative. En 2008, lors de la crise financière, certains ménages ont tout simplement fait le choix de ne pas se chauffer, pour sauver ce qui pouvait l'être de leur pouvoir d'achat. On peut imaginer qu'avec la crise du Covid-19, des comportements similaires se produiront », affirme le directeur des études.

Que le Plan de relance n'oublie pas les plus pauvres...

Le Grenelle de l'environnement a donné naissance à une politique de défiscalisation massive pour lancer des travaux de rénovation. Manuel Domergue redoute « qu'avec le Plan de relance du gouvernement, les plus fragiles ne soient plus la cible prioritaire, ce qui est déjà le cas avec des aides dont les foyers les plus aisés bénéficient. 3 à 4 milliards d'euros sont débloqués chaque année par la puissance publique. Il en faudrait 2 à 3 de plus pour atteindre l'objectif de rénover en priorité les passoires thermiques des propriétaires les plus démunis », conclut-il.



Philippe PELLETIER
Président du Plan
Batiment durable

PLAN BÂTIMENT DURABLE

« Nous devons faire plus sur la précarité énergétique »

Lancé en janvier 2009, le Plan Bâtiment Durable regroupe des acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Présidé par l'avocat Philippe Pelletier, il a pour mission d'assurer une concertation permanente au sein de la filière et de mobiliser acteurs au plan national comme régional. « Nous sommes une force de proposition auprès des pouvoirs publics », assure ce dernier. L'intérêt de ce plan, assure-t-il, c'est qu'il s'inscrit « dans la continuité de l'action. Dans une société très rythmée par les échéances politiques et la réponse législative à l'immédiateté, cette action au long cours se distingue et poursuit les objectifs fixés pour 2050 par le Grenelle de l'environnement de 2007 ».

Le nouveau DPE est annoncé

Cette structure souple et réactive permet, par exemple, de faire débattre les acteurs concernés sur le décret obligeant le secteur tertiaire privé et public à engager la rénovation énergétique sur une période de 30 ans. « Cette concertation a permis de recueillir les avis de près de 150 acteurs pour permettre à l'Etat d'être fin prêt pour rédiger les arrêtés dont les administrations ont besoin pour engager les actions », poursuit le président. De même, le Plan Bâtiment Durable travaille à rendre plus fiable le Diagnostic de performance énergétique (DPE). « La base législative est posée pour les décrets à venir. Le nouveau DPE ne sera pas seulement informatif mais opposable et pourra être attaqué s'il s'avère qu'il avait fourni des informations erronées ». Le gouvernement souhaite par ailleurs que le Plan Bâtiment Durable renforce son ancrage territorial. « Nous sommes déjà en avance sur cet objectif car chaque région dispose de ses recettes pour atteindre les objectifs de 2050. La notion de bâtiment durable n'est pas la même sur les rives de la Méditerranée et en Bretagne ».

« Stop à l'exclusion énergétique nous bouscule »

C'est au plan que l'on doit le programme Habiter Mieux diligenté par l'Anah, initié par Valérie Létard puis concrétisé par Benoist Apparu sous la présidence Sarkozy. Quel regard porte Philippe Pelletier sur l'action publique dédiée à la précarité énergétique ? « C'est un regard contrasté. L'Anah a réussi à sortir 100 000 personnes de la précarité énergétique, c'est un bon résultat quand on connaît le nombre de visites qu'il faut faire au domicile des personnes pour leur faire accepter de franchir le pas. Dans le même temps, quand on sait que 5 millions de personnes sont en précarité énergétique en France, on mesure que nous ne sommes pas à la bonne échelle. Nous devons faire plus, d'autant plus que la crise sanitaire actuelle va pousser les gens de plus en plus à rester dans leur domicile. C'est pour cette raison que l'initiative Stop à l'exclusion énergétique nous bouscule sainement, surtout quand on voit la maille du million de foyers à sortir de la précarité. Ce sera très compliqué mais il faut y croire », confie en conclusion Philippe Pelletier.

STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

UNE INITIATIVE UNIQUE, ORIGINALE ET AMBITIEUSE PORTÉE PAR UN COLLECTIF

L'idée de la démarche collective est née des groupes de travail de la Fondation des Transitions en 2019. La question de l'accès à l'énergie pour tous s'est imposée, tant le fait d'habiter dans de bonnes conditions qui protègent et permettent d'être en bonne santé est une nécessité, une responsabilité collective.

CHANGER D'ÉCHELLE !

Dans le cadre méthodologique du « réservoir d'idées et d'actions » (think-do tank), un travail en plusieurs temps s'est mis en place. Un événement organisé avec Convergences le 5 septembre 2019 a permis de lancer le collectif avec la contribution d'une trentaine d'acteurs et en présence de 200 participants pour faire le point, définir les besoins. L'événement s'est conclu par l'intervention et le soutien affiché d'Emmanuelle Wargon, alors secrétaire d'État.

Des groupes de travail ont alors se mettre en place pour écrire collectivement le scénario : « Sortir 1 million de personnes par an de la précarité énergétique ». Ce scénario a pu être présenté en décembre 2019 lors d'un nouvel événement accueilli par le théâtre La scène parisienne, aussi avec la participation de 200 acteurs de l'économie et des territoires. L'idée s'est imposée de faire du sujet une « grande cause nationale », ce qui a donné lieu à la signature d'une lettre au premier ministre de 50 députés et sénateurs. Depuis des groupes de approfondissent les axes définis dans le « scénario 1 million », ce qui a été le cas de la définition du nouveau métier « Ensemblier solidaire » avec Dorémi, les Compagnons Bâtitisseurs et le Réseau Éco-habitat, ainsi que pour des outils numériques de gestions de données visant à simplifier l'identification

et l'accompagnement des précaires énergétiques avec le Céréma et Énergies Demain. D'autres groupes présenteront leurs conclusions dans quelques semaines sur « Mobilité et précarité énergétique » (avec la RATP, la Métropole de Lille, la Chaire Hope...), « Nouveaux outils de financement du reste à charge », « Santé et précarité énergétique ».

En parallèle des actions de mise en valeurs des solutions au service du changement d'échelle ont été menées, dont l'organisation des premiers Trophées Stop Exclusion énergétique, avec la mise en place de 8 comités régionaux.

Le « scénario 1 million » est la colonne vertébrale d'un plan d'actions qui s'appuie sur une multitude d'initiatives récentes prises par les différents acteurs publics et privés, mais qui ont conscience que, même collectivement, ils n'arrivent pas à agir à la hauteur des enjeux : le nombre de précaires énergétiques ne baisse pas de façon significative. Le « scénario 1 million » privilégie certaines orientations : le territoire, la proximité, l'humain. Il n'en oublie pas pour autant les technologies, dont le numérique dès lors qu'ils contribuent à ces 3 orientations. Il est l'ébauche d'un programme visant à donner un contenu concret, rassembleur et mobilisateur à la lutte contre la précarité

énergétique. Ce scénario intègre et complète l'objectif des pouvoirs publics de rénover 500 000 logements par an (350 000 réalisés en 2018) et en concentrant l'effort sur les familles les plus modestes aujourd'hui peu touchées. Il conforte également les initiatives des bailleurs sociaux dans le logement social collectif.

Tout est lié : pauvreté, climat, santé, protection de l'environnement, énergie, emploi, démocratie. C'est pour cela qu'existent les objectifs mondiaux de développement

durable. Pour agir mieux, plus vite et avec plus d'ambitions les membres de l'initiative se sont appuyés sur un socle de valeurs communes. La première est le niveau de qualité des rénovations y compris sur le plan de la santé et de la durabilité (matériaux biosourcés, technologies innovantes). La seconde est dans la coopération entre tous ceux qui veulent faire évoluer une situation indigne d'un pays comme la France. La troisième est dans la force de l'optimisme.

LE SCÉNARIO 1 MILLION

- 1 Sensibiliser et outiller les acteurs de proximité pour lutter contre l'exclusion énergétique
- 2 Accompagner la montée en compétences de 20 000 ENSEMBLIERS SOLIDAIRES (techniques et sociaux)
- 3 Améliorer l'efficacité des outils de lutte contre l'exclusion énergétique
- 4 Encourager le développement des missions et aides locales pour lutter contre l'exclusion énergétique
- 5 Soutenir et diffuser les initiatives innovantes de l'ESS, des associations, des entreprises
- 6 Soutenir la mobilisation de filières professionnelles de confiance
- 7 Conforter et faire connaître les initiatives pour interdire les locations des logements classés F (et donc encourager les bailleurs à rénover)
- 8 Promouvoir des solutions pour réduire le reste à charge des familles les plus modestes
- 9 Réhausser le montant du Chèque énergie (avec abondement pour les énergies renouvelables)
- 10 Favoriser la création de coalitions d'acteurs dans les territoires pour lutter contre l'exclusion énergétique

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOUS LA PRÉSIDENTIE DE BERNARD SAINCY : Franck Billeau, (réseau **ECO HABITAT**), Frédéric Demarez (**Oaan Consulting**), Manuel Domergue (**Fondation Abbé Pierre**), Emmanuel François (**Smart Building Alliance**), Sophie Galharet (**GRDF**), Claire Gagnaire (**Hellio**), Thomas Kerting (**Respiration**), Alexandre Lagogué (**Les compagnons bâtisseurs**), Régis Largillier (**Chaire Hope**), Louisa Marechal-Fabre (**Saint-Gobain**), Nicolas Perrin (**ENEDIS**), Marjolaine Meynier-Millefert (députée, **Présidente Alliance HQE**), Léana Msika, (**Dorémi**), Ninon Overhoff (**Secours Catholique**), Pierre Pageot (**groupe SOS Transition Écologique**), Gilles Pennequin (**CEREMA**), Anne-Stéphanie Pierry (**Butagaz**), Christophe Poline (**Schneider Electric**), Florence Presson (**Mairie de Sceaux**), Jacques Rosemont (**Banque des Territoires**), Stéphane Sébastiani (**AG2R La Mondiale**), Hugues Vérité (**AIMCC**).



SIGNATAIRES DE LA TRIBUNE STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE DE JUIN 2020 :

Gilles Berhault, porte-parole **Collectif STOP Exclusion énergétique** (DG Fondation des Transitions)
 Cendrine Dominguez, **journaliste** (Habitatscopie), Marjolaine Meynier-Millefert, **députée** d'Isère, Claire Pitollat, **députée** des Bouches-du-Rhône, Pte du groupe parlementaire Qualité de l'air Santé, Catherine Chabaud, **Membre Parlement Européen**, Pascal Durand, **Membre Parlement Européen**, Pierre Jarlier Président du **Cerema** et Président délégué de l'**Association des petites villes de France** (APVF), Philippe Laurent, Secrétaire général **Association des Maires de France**, Maire de Sceaux, Laurent Gérard, Vice-Président délégué à la transition énergétique, à la croissance verte et au logement, **Région Pays de la Loire**, Président de la Commission déléguée Climat-Air-Énergie, **Régions de France**, Xavier Lemoine, VP **Métropole du Grand Paris**, Maire Montfermeil, Jean-Pierre BOUQUET, Président Délégué, **Eco Maires** et Maire de Vitry le François, Pierre-Jean Coulon, Président de section **Comité Économique et Social Européen**, Franck Billeau, DG **Réseau Éco-Habitat**, Suzanne de Cheveigné, Présidente **Compagnons bâtisseurs**, Danyel Dubreuil, coordinateur **Initiative Rénovons !**, Nicolas Garnier, DG **Amorce**, Nicolas Houdant, Président, **Énergies Demain**, Vincent Legrand, directeur **Dorémi** et **Institut Négawatt**, Marie-Noëlle Reboulet, Présidente **GERES**, Christian Nicol, VP et Michel Pelenc, DG Fédération **Soliha**, Gilles Vermot-Desroches, directeur développement durable **Schneider Electric**, Christophe Février, Fondateur **Les Manufactures Février / GeoPLC / Hellio**, Emery Jacquillat, Président **Communauté des entreprises à mission** et **CAMIF**, Sylvie Gallois, Vice-présidente stratégie marketing, communication et partenariats **Butagaz**, Catherine Le Boul-Proust, directrice stratégie **GRDF**, Stéphane Aver, Président **Aaqius technologies** et **Fondation des Transitions**, Frédéric Demarez, DG **Ooan Consulting**, Antoine Grézeaux, DG **FESP Fédération des Service à la personne**, Philippe Mangeard, **Global Climate Initiatives**, Jacques Pestre, **Président fonds de dotation Promodul et PREP**, Hugues Vérité, Délégué général, **AIMCC/ CSF Industries pour la Construction**, Frédéric Roussel, Président **Convergences**, Fondateur **Territoires Triple Zéro / Acted**, Manuel Domergue, **Fondation Abbé Pierre**, Bernard Devert, Président **Habitat et Humanisme**, Véronique Fayet, Présidente **Secours Catholique**, Thomas Kerting, Président **Les Respirations**, Fondateur **Airpublica**, Bettina Laville, Présidente **Comité 21**, Jean-Baptiste Lebrun, directeur **CLER**, Eric Mestrallet, pilote opérationnel **PREP** et fondateur **Espérances Banlieues**, Charles Pénaud, **Croix-Rouge insertion - LogisCité**, Cédric Carles, directeur **Atelier 21**, Caroline de la Marnière, Présidente de l'**Institut du Capitalisme responsable**, Etienne de Vanssay, Président **Fédération interprofessionnelle des métiers de l'environnement atmosphérique**, Michel Derdevet, Vice-Président **Maison de l'Europe de Paris**, Emmanuel François, Président **Smart Building Alliance**, Jean-Claude Fontanive DG **Chaire Environnement, Changement climatique et transition énergétique IPAG B.S**, Pierre-Samuel Guedj, Président d'**Affectio Mutandi**, Francis Jutand, DGA **IMT-Institut Mines Télécoms**, Jean-Charles Lardic, Président, Président **Institut de la Transition Juridique**, Régis Largillier, DG **Chaire Hope**, Philippe Lecarpentier Président **Agir pour le Climat, Pacte Finance-Climat**, Maud Lelièvre, DG **Éco-maires**, Pierre Nougué, Président **Ecosys, Clean Tech Open France**, Sophie Nunziatti, DG **Agence Verte**, Olivier Péraldi, co-fondateur **Institut Chiffres et citoyenneté**, Hélène Peskine, Présidente **Peps**, Guillaume Roy, Président **Flair Production / Alors Média**, Bernard Saincy, Président **Innovation Sociale**, Docteur Marc Salomon, DG **Impact Healthcare**, Yann Toma, Président **Sorbonne Développement durable**, Raymond Van Ermen, **European Partners for the environment**, Gilles Vanderpooten, DR **Reporters d'espoir**, Dominique Villemot, Président **Démocratie Vivante**, Philippe Zaouati, Président Osons le progrès.





LA FORMATION DES ACTEURS : UN ENJEU CLÉ

Quels sont les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique ?

Ils sont nombreux et, sans faire une liste exhaustive, on peut citer les pouvoirs publics (services de l'État compétents et collectivités territoriales), les travailleurs sociaux, les artisans en charge des travaux de rénovations, les entreprises distributrices d'énergie, les bénévoles des associations. Et puis, il y a les familles en précarité énergétique qui, par leurs décisions et efforts, sont les acteurs principaux de leur propre sortie de la précarité énergétique. Tous ces acteurs ont besoin d'être informés et formés sur les dispositifs existants que ce soit les aides « curatives » disponibles (chèque énergie, fonds de solidarité logement des départements...) ou « préventives » (Ma Prime Rénov, Prime énergie...). Ces dispositifs sont nombreux et peuvent être combinés. Mais ils sont mal connus et trop souvent complexes ce qui en limite l'utilisation. C'est pourquoi la formation des acteurs/accompagnateurs des familles est un enjeu clé pour éradiquer la précarité énergétique.

En quoi peuvent consister ces formations ?

Cela dépend des acteurs. Prenons l'exemple des artisans. Les formations mises en place pour l'obtention de la certification RGE ont été une avancée certaine. Mais cela reste insuffisant pour deux raisons : d'une part parce que les formations dispensées ne vont pas jusqu'aux techniques les plus avancées comme la rénovation performante par étapes et d'autre part parce qu'elles n'abordent pas les questions sociales qui participent pourtant de l'accompagnement des familles. Les organisations professionnelles des artisans devraient, de mon point de vue, s'orienter vers ces formations « complètes » sans doute en s'inspirant d'expériences en cours comme, par exemple, les formations des artisans réalisées par l'association Dorémi ou celles des Compagnons Bâisseurs sur l'auto-réhabilitation.

Il faut aussi des formations pour les autres acteurs ?

Oui. Pour les entreprises distributrices d'énergie, il faut former à l'accompagnement des familles les correspondants solidarité (obligatoires depuis le décret de 2014) notamment au sein des nouvelles entreprises issues de la libéralisation du marché de l'énergie. Cela selon la démarche repérer/conseiller/orienter. Comment repérer un client en précarité énergétique, comment le conseiller sur le consommer moins et mieux, sur l'adaptation de son contrat et de ses modalités de paiement, comment l'orienter vers les services sociaux et les conseillers du service public « FAIRE » pour les travaux de rénovation. Pour les travailleurs sociaux, il s'agit d'amplifier les formations sur les aides « curatives » (notamment dans les CCAS des communes) et de les former sur les aides « préventives » pour faciliter la rénovation des logements. Enfin, un effort important est nécessaire pour former les milliers de bénévoles des associations caritatives qui sont de véritables tiers de confiance pouvant accompagner les familles dans leurs projets comme l'a montré l'expérience du réseau ECO HABITAT en Hauts-de-France. Toutes ces formations pourraient être financées en créant des programmes notamment dans le cadre des Certificats d'Économie d'Énergie

A quoi d'autre faut-il former les acteurs ?

A travailler ensemble. Chaque acteur a un rôle à jouer dans la lutte contre la précarité énergétique mais pour être efficace, il est indispensable de « jouer collectif » et déjà de connaître les rôles et compétences de chacun.



COMPRENDRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'ADEME : DES ACTIONS À GRANDE ÉCHELLE POUR ACCOMPAGNER À LA PLUS PETITE ÉCHELLE

En 2020, l'ADEME – nouvellement baptisée Agence de la transition énergétique – continue à se poser comme un acteur essentiel de la rénovation énergétique – et par extension, de la lutte contre la précarité énergétique.

Elle agit du côté opérationnel, avec un accompagnement de tous les acteurs, mais assure aussi le suivi de ce phénomène complexe avec l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) qu'elle préside, anime et finance en partie. Concrètement : par des aides, des formations, des enquêtes et des animations, elle permet à tous les acteurs de mieux comprendre la précarité énergétique, et de disposer d'outils adaptés.

[Le réseau FAIRE : 750 conseillers du service public de la rénovation énergétique](#)

« On sait bien qu'il ne suffit pas de mettre des aides sur la table. Ce qu'il faut, c'est un ensemble : armer les professionnels pour qu'ils puissent faire des travaux performants, identifier et accompagner de façon neutre et indépendante les particuliers prêts à faire des travaux », constate Roselyne Forestier, coordinatrice nationale du programme (SARE) à l'ADEME. C'est là tout l'enjeu du réseau FAIRE, né en 2001 sous l'appellation Espace Info Energie et co-financé par le programme SARE et les collectivités : donner aux collectivités des outils et des moyens pour qu'elles puissent agir au plus près du terrain. Un an après sa naissance, l'adhésion est là, puisque début 2021, ce sera la quasi totalité de la France métropolitaine qui aura adhéré à SARE, via les régions ou des assemblages de collectivités. Avec une conséquence directe espérée : la massification des travaux de rénovation énergétique.

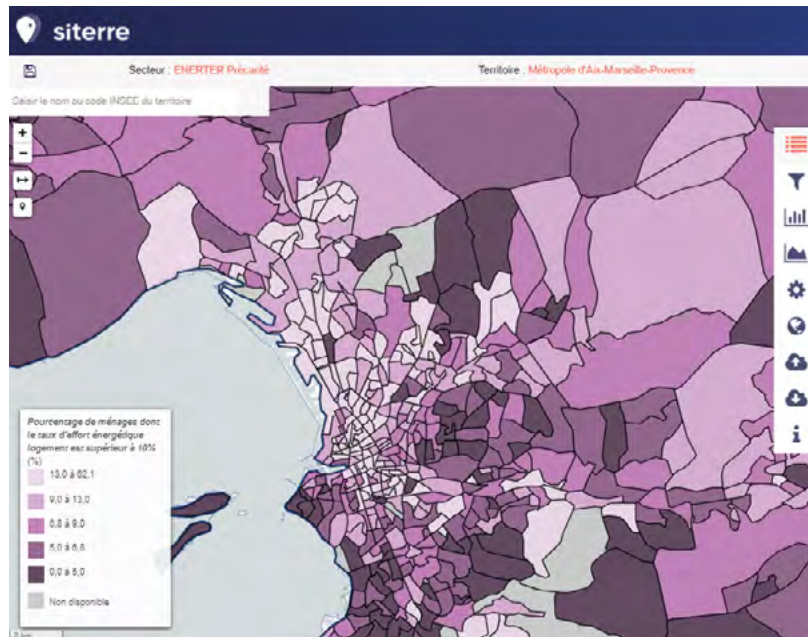
[Un phénomène complexe](#)

Mais au-delà de l'opérationnel, l'ADEME qui assure le

pilotage de l'ONPE, suit depuis 2012 le phénomène et l'impact des dispositifs existants chaque année. Créé en 2010, l'observatoire fédère aujourd'hui 29 partenaires nationaux et anime cinq groupes de travail chargés d'explorer la précarité énergétique aussi bien sur le volet qualitatif que quantitatif, en France et en Europe, et diffusent ses travaux sur son site (www.onpe.org). Pour Isolde Devalière, sociologue et Cheffe de projet Précarité énergétique à l'ADEME, les recherches montrent surtout que le problème est complexe : « En fonction de l'âge, du statut d'occupation, de la composition familiale, des exigences ou du niveau de confort requis... Il faut adapter les réponses. C'est la difficulté et l'intérêt de cette problématique », explique-t-elle.

[Aller plus loin encore](#)

En cette fin 2020, l'ONPE va plus loin en lançant une enquête auprès d'une trentaine de ménages, pour suivre l'évolution de leur situations sur une année. Et dès début 2021, GEODIP, l'outil de géolocalisation de la précarité énergétique, sera mis à disposition des acteurs territoriaux, sous licence libre, pour que chacun puisse évaluer le phénomène à l'échelle de son territoire : « Notre idée, c'est d'accompagner les acteurs à appréhender cet outil d'aide à la décision, pour qu'ils analysent mieux les différentes précarités énergétiques, sur l'habitat comme la mobilité. On souhaite aussi animer un réseau d'utilisateurs, qu'il y ait des échanges de retours d'expériences », explique Isolde Devalière.



TROUVER LES PRÉCAIRES

« Il y a une frange de la population qui est invisible »

Subventionner les travaux de logements en situation de précarité énergétique, c'est bien. Mais encore faut-il trouver les 12 millions de foyers français concernés, et proposer un accompagnement adapté à leurs problématiques. C'est la mission du Réseau Éco Habitat, d'Énergies Demain et d'autres.

Pour Franck Billeau, directeur du Réseau Éco Habitat, la difficulté à détecter les logements concernés vient d'un constat simple : dans « précarité énergétique », il y a le mot « précarité ». « Il y a une partie de la population qui est invisible. Ce sont des personnes en situation de pauvreté et de dégradation de leurs logements, qui n'osent plus demander quoi que ce soit. Par honte, par peur, mais aussi parce qu'ils n'imaginent pas qu'il est possible de transformer leur habitat pour avoir des conditions de vie digne », explique-t-il. Ces « invisibles », qu'il estime à un millions de personnes en France, c'est le public du programme "1DigneToit", commun au Réseau Éco Habitat et au Secours Catholique-Caritas France, qui les identifie et les accompagne dans leurs travaux de rénovation. L'action part du terrain, avec des bénévoles du Secours Catholique formés aux questions de précarité énergétique et qui, sollicités par les habitants sur d'autres thématiques, sont capables de détecter ces situations en étudiant les factures et le logement. Le Réseau Éco Habitat prend alors le relai pour la partie technique et le montage financier de la rénovation, en continuant à s'appuyer sur le bénévole, qui devient pour le propriétaire le « tiers de confiance ».

Modélisation statistique

Énergies Demain, bureau d'études spécialisé dans l'aide à la mise en œuvre des politiques publiques sur les question

d'énergie et de lutte contre le changement climatique, a mis en place une autre méthode pour identifier les précaires : l'outil Siterre, qui cartographie des « poches de précarité énergétique potentielles » à partir d'une compilation de données du recensement de l'INSEE, de la direction générale des finances publiques... Et de savants calculs statistiques. Un autre outil, Casbâ, s'appuie sur Siterre pour proposer des plans d'actions à l'échelle du logement. Et l'un comme l'autre intègrent des retours du terrain, ce qui crée une base de données de plus en plus précise au fur et à mesure que des opérateurs visitent des logements ou effectuent des travaux.

« Pré-cibler »

Pour Nicolas Houdant, président d'Énergies Demain, ces outils, bien que non exhaustifs, ont le mérite débroussailler le terrain pour que les collectivités puissent intervenir le plus précisément possible : « Notre outil permet d'adapter la politique publique à la réalité des typologies de précarité qu'on va rencontrer – car aucune ne se ressemble. On pré-cible l'endroit où il faut agir avec tel ou tel type d'action. Car on ne traite pas de la même manière des personnes âgées en centre-ville que des familles jeunes en périurbain : ce ne sont pas les mêmes problématiques, et pas la même réponse publique », détaille-t-il. Ainsi, que les précaires soient ciblés par outil numérique ou humain, la réponse reste la même : éminemment humaine.

Julie Desbiolles



© MEL - Alexandre Traisnel

À la Maison de l'habitat durable de la Métropole européenne de Lille, des ateliers de sensibilisation aux questions de l'énergie sont régulièrement organisés.

LES COLLECTIVITÉS, BOUSSOLES DES HABITANTS

Propriétaires, bailleurs sociaux, architectes, artisans, énergéticiens, Etat, collectivités... La précarité énergétique est une question complexe qui concerne une multitude d'acteurs. Dans ce contexte, les collectivités jouent souvent le rôle d'intermédiaire de confiance, qui sensibilise, oriente et accompagne les habitants parmi les solutions existantes.

Maprimerenov', programme SARE, conseillers FAIRE, aides des collectivités, crédits d'impôts, certificats d'économies d'énergie (CEE)... Les collectivités semblent s'accorder sur un point : pour avancer sur la précarité énergétique, ce n'est pas l'argent qui manque le plus. La principale difficulté, c'est plutôt que ces dispositifs soient identifiés et mobilisés par les habitants concernés. Et c'est là que, par leur connaissance et leur proximité avec le terrain, elles peuvent jouer le rôle de boussole. C'est en tout cas ce que pense Anne Voituriez, vice-présidente de la Métropole européenne de Lille en charge du Logement et de l'habitat, qui a lancé en 2018 le programme Amélio pour accompagner la population sur la précarité énergétique : « *Les mécanismes [d'aide] sont sophistiqués. Ça demande un travail de technicien, de spécialiste, et nous devons jouer l'interface pour les rendre accessibles à la population que nous souhaitons toucher* », estime-t-elle.

Entrer dans le logement diffus

Pour ça, la première mission des collectivités est souvent d'identifier les populations concernées. Car « *on s'occupe beaucoup du logement social ou des copropriétés, mais les pavillons sont généralement très isolés* », constate Philippe Laurent, Maire de Sceaux, l'une des villes pilote du dispositif PREP (Parcours de Rénovation Énergétique Performante), qui vise en particulier ces pavillons. Même constat pour le Département de Seine-Saint-Denis, qui,

pour mieux connaître le terrain, a misé sur une stratégie deux en un : distribuer 80 000 kits d'économie d'eau (opération « EcEAUnome ») dans les foyers, expliquer leur fonctionnement... Et en profiter pour faire une enquête d'une trentaine de minutes pour « *avoir une vision concrète des problèmes énergétiques du département et de nos habitants* », explique Belaïde Bedreddine, vice-président du Département en charge de l'Écologie urbaine.

Tiers de confiance

Ainsi, chacun se saisit de la précarité énergétique à son échelle. Car si les Départements sont plutôt fléchés comme chefs de file en la matière, la question est si vaste que chaque collectivité peut laborder sous l'angle qui la concerne : social, sanitaire, écologique, habitat... Ainsi, en Seine-Saint-Denis, on agit sur tous les fronts : sur les éco-gestes en finançant les kits ecEAUnome, sur la sensibilisation en formant assistants sociaux et enquêteurs, tout en lançant une alliance départementale sur la précarité énergétique. À Sceaux, le dispositif PREP, financé la Métropole du Grand Paris et l'Etat via la préfecture, est aussi animé par les équipes de la mairie. Pour Philippe Laurent, « *les collectivités locales ne sont pas directement actrices : c'est le propriétaire qui fait l'opération. Mais le mot « tiers de confiance » est adapté : il n'est plus seul face à celui qui donne des aides, à qui il emprunte, à qui il va demander de faire les travaux* », résume-t-il.



ENSEMBLIERS SOLIDAIRES POUR PILOTER UNE RÉNOVATION COMPLÈTE ET PERFORMANTE

Sortir des familles de la grande précarité énergétique par la rénovation performante de leur habitation par un dispositif innovant, territorial et sectoriel, nécessite la création d'un nouveau métier « L'ensemblier solidaire » pour un accompagnement (social et technique) de « bout en bout » auprès d'une famille en situation de grande difficulté, de l'identification des besoins, jusqu'à la réalisation des travaux, en passant par le pilotage et la structuration du plan de financement.

Les Compagnons bâtisseurs, Dorémi et le Réseau Éco-Habitat se sont réunis au sein de l'Association STOP Exclusion énergétique pour créer ce métier d'Ensemblier solidaire. Une première phase s'est engagée dès juillet 2021 et va se dérouler sur 18 mois. Une vingtaine de professionnels vont compléter collectivement leurs champs de compétence tout en menant 25 chantiers chez des grands précaires. Cette expérimentation s'appuie sur le savoir-faire des pilotes, et les **compétences des membres de l'association STOP exclusion énergétique. Elle est financée par AG2R La Mondiale, l'ANAH, la Fondation Schneider Electric, la Fondation Valorem, Mirova, Leroy Merlin, des collectivités locales...**

L'objectif de l'expérimentation est de tester des modèles de mobilisation territoriale d'acteurs pour réduire la grande précarité en favorisant des programmes ambitieux de

rénovation globale et performante. Elle se structure avec les artisans locaux (et auto-réhabilitation accompagnée lorsqu'elle se révèle pertinente), autour d'alliances qui impliquent les acteurs de la solidarité, des territoires et de l'économie, collectivités locales (communes, intercommunalités, départements, régions, ...), organisations professionnelles, professionnels du bâtiment, fournisseurs de matériaux et industriels, relais locaux vers les ménages et les entreprises locales (conseillers FAIRE, opérateurs ANAH, travailleurs sociaux, ...), grandes ONG caritatives et associations locales, citoyens engagés. Le projet expérimental « Ensembliers solidaires » a plusieurs objectifs complémentaires :

- Sensibiliser les acteurs de terrain (bénévoles, travailleurs sociaux, artisans) à l'accompagnement social et technique et au repérage des familles très modestes
- Former des « ensembliers solidaires » pour l'accompagnement de bout en bout des familles dans leurs travaux de rénovation.

Après une phase expérimentale, le déploiement à grande échelle du modèle de rénovation globale et performante de l'habitat des familles très modestes pourra être mis en œuvre. Cette rénovation conduit à réaliser l'isolation des murs, de la toiture et (si possible) des sols, le remplacement des menuiseries extérieures, l'étanchéité à l'air, la mise en place d'un chauffage, d'une ventilation et d'une production d'eau chaude sanitaire performantes...

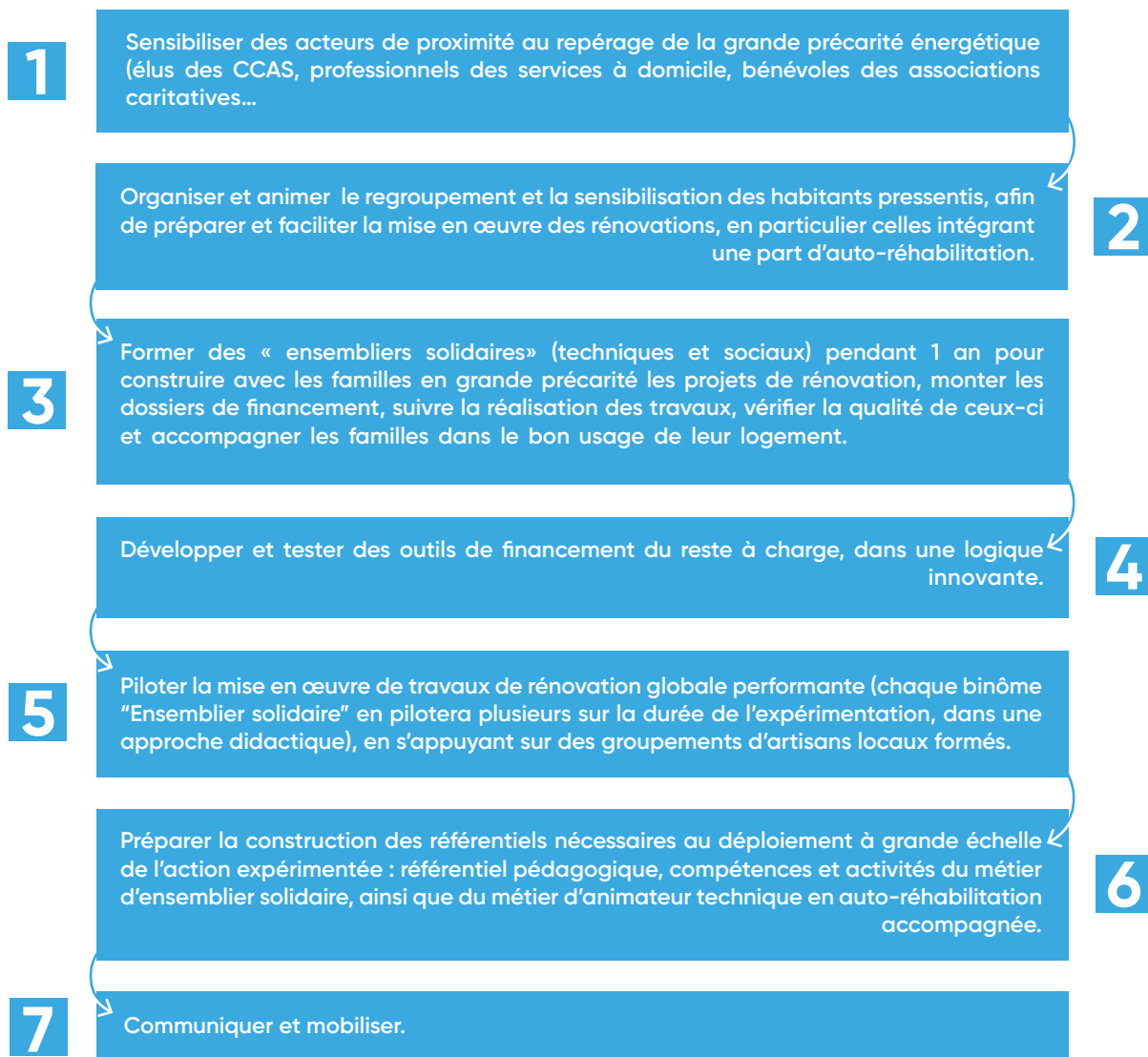
L'exigence et l'ambition sur un plan technique, s'accompagne bien sûr d'un accompagnement des changements des pratiques et des usages, pour améliorer le budget des ménages comme leur santé. Cette rénovation est réalisée en une seule opération de travaux. Seules les rénovations complètes et performantes permettent de sortir de façon pérenne les familles en difficulté de la précarité énergétique, en effondrant les factures de chauffage. La massification de la rénovation globale

performante de l'habitat des personnes très modestes nécessite d'accompagner celles-ci de bout en bout de leur projet, par un tiers de confiance. Ce nouveau métier, qui sera à terme déclaré au registre national des métiers, doit être testé sur un échantillon représentatif de projets de rénovation. C'est l'objet du projet expérimental « ensembles solidaires » proposé.

CF

Les bénéficiaires : Ils disposent de moins de 10 € par jour et par personnes pour subvenir à leurs besoins. Les familles cumulent bien souvent précarité financière, habitat très dégradé, santé, isolement... Le montant moyen des travaux pour atteindre une bonne performance énergétique est en moyenne de 50 000 €. Les familles ont besoin d'un accompagnement social et technique renforcé compte tenu de la complexité des dispositifs et de leur situation.

EXPÉRIMENTATION SUR AU MOINS TROIS TERRITOIRES DES 7 ACTIONS





« Le gaz vert est bénéfique sur toute la chaîne »

Le préambule s'impose. « Nous sommes le principal distributeur de gaz en France. Mais nous ne gérons que les tuyaux, nous ne sommes pas un fournisseur. Nous avons une mission de service public, pour assurer la gestion des réseaux pour l'ensemble des collectivités », précise d'emblée Sophie Galharret, directrice RSE de GRDF. Pour lutter contre la précarité énergétique, un dispositif a été lancé en 2015 avec la Fondation Agir contre l'exclusion (Face) : Civigaz. « Face mobilise des services civiques, qui vont au contact des personnes volontaires pour détecter les signes de précarité énergétique mais aussi faire le point sur la sécurité des installations de gaz. En effet, quand on a froid, on ventile moins, on calfeutre la maison, ce qui peut avoir des effets sur la sécurité des personnes », poursuit-elle. Civigaz a été déployé sur 43 territoires en 3 ans. « Au total, 677 volontaires sont intervenus, et 32 associations ont porté localement le projet. Cette mobilisation collective a permis de sensibiliser 50 000 foyers à revenus modestes. En 2019, nous avons décidé d'affiner le dispositif, en le rendant moins quantitatif et plus qualitatif, notamment avec une deuxième visite pour favoriser l'appropriation des écogestes. Les services civiques interviennent aussi dans les écoles, dans les équipements de proximité, etc. Lorsqu'ils sont mieux maîtrisés, les écogestes peuvent réduire la facture de 10 % ».

Le gaz vert...ueux !

Cvigaz répond donc bien aux objectifs de la double transition écologique et solidaire. « Cette dernière est

exacerbée par la crise sanitaire mais aussi celle des Gilets jaunes, qui a montré à quel point la précarité énergétique était au cœur des préoccupations des plus fragiles. Notre objectif est de parvenir en 2050 à 100 % de gaz vert. Il y a aujourd'hui 175 projets qui injectent du gaz vert dans les réseaux. Nous sommes aujourd'hui à moins de 1 %, la loi prévoit au moins 10 % pour 2030 et la dynamique actuelle montre que 30 % serait possible. Cet objectif sera atteint notamment en multipliant les installations de méthanisation dans les exploitations agricoles. Ce sont donc des projets ancrés au cœur des territoires, avec l'objectif de créer de l'emploi local et d'offrir aux agriculteurs de nouvelles perspectives d'avenir ». Le chemin est donc tracé : « En 2024, deux millions de foyers seront fournis en gaz vert. C'est l'équivalent de la production d'une centrale nucléaire, ce n'est donc pas négligeable. La baisse des tarifs d'achat suscite des interrogations dans la filière. Nous voulons démontrer au gouvernement que le soutien à la production de gaz vert peut avoir des effets sur les externalités positives (économie locale, réduction des gaz à effets de serre, etc.). C'est une manière de soutenir les producteurs, impliqués dans la réutilisation des déchets verts organiques, ce qui permet in fine de faire baisser les tarifs. C'est bénéfique sur toute la chaîne », conclut Sophie Galharret.

AIDES À LA RÉNOVATION

L'ANAH EN ACCÉLÉRATION SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Dès 2020, l'Agence nationale de l'habitat - l'ANAH - a vu son budget rallongé par le plan France Relance. L'objectif affiché dans les années qui viennent : accélérer sur la rénovation énergétique.

Créée en 1971, l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) vise deux objectifs : réduire les factures sociales et territoriales... Et lutter contre la précarité énergétique. Elle est donc en première ligne sur la question, notamment avec le pilotage de MaPrimeRénov', une aide de l'État qui s'adresse aux ménages qui se lancent dans des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Initialement réservée aux plus modestes, le plan France Relance lui a attribué début septembre 2 milliards d'euros supplémentaires sur deux ans, permettant de l'ouvrir à d'autres publics : propriétaires occupants quels que soient leurs revenus, copropriétés, et même propriétaires bailleurs. En vue d'un objectif pour 2021 : « Réussir la massification des travaux d'amélioration de l'habitat, sans trahir l'ADN de l'Agence. Cela implique d'accélérer sur la rénovation énergétique, avec la même exigence sur la qualité des travaux. Cela est possible en encourageant les ménages à se faire accompagner dans leurs projets, en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'éco-système, qu'ils soient publics ou privés, et en restant vigilant dans la lutte contre la fraude », explique Thierry Repentin, président de l'ANAH, dans un communiqué du 19 octobre 2020.

Rénovation globale

Une autre nouveauté, qui vient en cohérence avec les propositions de la Convention citoyenne sur le climat, est la volonté de miser sur les rénovations globales. Alors qu'une étude Travaux de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles (TREMI), publiée par l'ADEME

en 2018, pointait que 75% des travaux de rénovation en maisons individuelles n'avaient pas permis de changer leur étiquette énergie, la nouvelle version de MaPrimeRénov' prévoit un forfait rénovation globale pour encourager les travaux avec un gain énergétique supérieur à 55%. Deux bonus sont aussi ajoutés : le bonus sortie de passoire, qui encourage la sortie de l'étiquette énergie F ou G, et un bonus bâtiment basse consommation (BBC) pour récompenser l'atteinte de l'étiquette A ou B. Une traduction concrète des objectifs 2020 affichés par Thierry Repentin : « Nous devons continuer à accompagner les ménages dans leur projet, et à financer davantage ceux qui en ont le plus besoin. »

Gagnant-gagnant

Depuis sa création, près de 75 000 ménages ont déjà obtenu l'aide. Et Thierry Repentin espère bien une hausse : « L'Agence continue de connaître une croissance à la hauteur des objectifs qui lui sont fixés, avec un budget vraisemblablement au dessus de 2 milliards d'euros en 2021, notamment pour assumer les évolutions de MaPrimeRénov' », explique-t-il dans le même communiqué. Une tendance qui semble s'affirmer au profit du climat, des précaires énergétiques, mais aussi de l'emploi, puisque ces rénovations devraient générer plus de 6 milliards d'euros et la création de 22 000 emplois d'ici 2022, d'après un communiqué de presse de l'ANAH du 5 octobre. Une stratégie de rénovation qui fait gagner tout le monde, donc.



Banque des Territoires/Bpifrance

LA FORCE DE FRAPPE FINANCIÈRE

La Banque des Territoires et Bpifrance veulent accélérer la transition environnementale des entreprises et des territoires et lancent un Plan Climat de 40 Md€ (2020-2024) dans la droite ligne du Plan de relance gouvernemental. Cette enveloppe permettra de doper les projets de transition verte des entreprises et des acteurs publics des territoires. Il repose sur trois piliers : accélérer la transition des entreprises et des territoires avec des solutions financières et d'accompagnement, accompagner le développement des énergies renouvelables (ENR) et contribuer à la croissance de champions internationaux et financer et accompagner massivement l'innovation dans les « greentechs » et dans les réseaux durables et résilients pour trouver et déployer dans tous les territoires les solutions technologiques de la transition. Concernant la précarité énergétique à proprement parler, La Banque des Territoires accordera, sur les 5 prochaines années, 10 Md€ de prêts à la rénovation, principalement énergétique, de logements sociaux.

« Faciliter et accompagner la prise de position des élus locaux dans leurs décisions »

Le Plan Climat propose des solutions de financement et d'accompagnement à destination des collectivités locales et des entreprises des territoires. Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, estime que ce plan « vient matérialiser l'engagement du Groupe en faveur de la transition écologique et énergétique de l'ensemble des territoires. En complément de financements aux conditions fortement améliorées pour soutenir spécifiquement les investissements des territoires en matière de TEE (Ndlr, transition écologique et environnementale) et de résilience, la Banque des Territoires les accompagnera dans le cadre d'une approche unique de bout en bout, avec

des crédits d'ingénierie et des outils numériques pour faciliter la prise de décision des élus locaux. Nous avons l'ambition, par cette approche, de contribuer à créer un véritable effet déclencheur au niveau local sur la décision d'investissements en matière de TEE ».

« Opportunité majeure de création de valeur et d'emplois »
Même optimisme du côté de Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance : « L'exceptionnelle dotation du Plan Climat va permettre à Bpifrance d'être un agent de transformation et d'entraînement des entreprises vers les technologies de la transition environnementale et écologique. Celle-ci constitue une opportunité majeure de création de valeur et d'emplois. Bpifrance va renforcer substantiellement son action en démultipliant les financements et l'accompagnement des entreprises vers cette transition. Amélioration de l'efficacité thermique des bâtiments, accompagnement des développeurs d'énergies renouvelables, soutien à l'innovation, décarbonation de l'industrie... ; les entreprises trouveront dans ce Plan l'ensemble des réponses opérationnelles à leurs besoins, quel que soit leur niveau d'engagement actuel dans cette transition ».

S.M

Bpifrance et la Banque des Territoires mobiliseront 20 milliards d'Euros pour aider les entreprises industrielles à se décarboner, développer la mobilité verte et améliorer l'empreinte environnementale des bâtiments dans les territoires. 14,9 milliards d'Euros seront déployés pour améliorer l'efficacité thermique de 22 millions de m² de bâtiments d'entreprises, de collectivités locales ainsi que la rénovation de plus de 500 000 logements sociaux. La Banque des Territoires accordera, sur les 5 prochaines années, 10 milliards d'Euros de prêts à la rénovation, principalement énergétique, de logements sociaux.



Pascal Berteaud
DG du Céréma

AGIR EFFICACEMENT POUR LE LOGEMENT DURABLE, POUR DES PRÉCAIRES, OU COMMENT MOBILISER TOUS LES ACTEURS COMPÉTENTS DANS DES PROJETS DE TERRITOIRES.

Pouvez présenter le Céréma et son rôle dans la lutte contre la précarité énergétique ?

Le CEREMA est un établissement public d'État, au service de la transition écologique et sociale qui opère partout en France. Notre établissement public d'État se revendique comme intégrateur des projets des territoires, doté d'un esprit de missions au service des ministères de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Notre priorité d'action repose notamment sur la résilience des territoires. Ce qui n'était au départ qu'un concept, se définit aujourd'hui comme concourant à une stratégie globale et un plan d'actions intégré pour anticiper les vulnérabilités présentes et futures. C'est une démarche d'anticipation aussi capable de réaction face aux urgences des grands enjeux sociaux et environnementaux.

Dans ce cadre, la lutte contre la précarité énergétique constitue un enjeu important pour nous, surtout dans le contexte des conséquences économiques de la pandémie du Coronavirus. Aucun progrès social ne pourra se faire durablement, si nous ne sommes pas en capacité d'assurer de bonnes conditions de vie pour nos concitoyens, protectrices de la santé, donc l'accès à une énergie propre pour tous. L'habitat constitue une des pierres fondatrices d'une action intégrée, auprès des collectivités territoriales.

Comment agissez-vous ?

Nos 2500 agents concilient des visions d'aménagement multiples. Ce difficile exercice de prospective et de stratégie, doit conduire à bâtir un projet d'avenir qui fasse la balance entre d'une part, la perpétuation d'un modèle économique classique, et, d'autre part, un scénario de développement vraiment durable avec un développement de la nature et des hommes. Pour revenir au logement des précaires en France, la situation est réellement préoccupante. Face à ce constat, nous avons adhéré pleinement à la proposition de la Fondation des Transitions qui a initié en 2019 la

démarche « STOP à l'exclusion énergétique », en collaboration avec 50 organisations des territoires, de la solidarité, de l'écologie et de l'économie...

La rénovation énergétique constitue une priorité transversale du Plan de Relance et des futurs CPER, au service de la sécurité des territoires et de la transition écologique et solidaire. Nous adhérons à l'objectif proposé dans le scénario « Sortir 1 million de personnes par an de la précarité énergétique », qui vise à faire converger des initiatives innovantes et à en expérimenter de nouvelles approches autour de cet objectif atteignable, si on agit ensemble et avec méthode. Le CEREMA se propose d'être « le tiers de confiance » de l'Etat, et d'apporter ses compétences expertes dans les domaines du bâtiment et de la mobilité pour une mise en œuvre coordonnée et maîtrisée de ce programme.

Une de vos contributions est l'outil Équiter ?

Il s'agit d'améliorer l'efficacité des outils de lutte contre l'exclusion énergétique avec des modèles numériques. Grâce au croisement des milliards de données publiques, il est possible de caractériser finement le mode de vie de tout type de sociologie humaines ; et ainsi permettre d'identifier les différentes situations de précarité dues au logement en lien direct avec la mobilité contrainte. Pour cela, il est proposé d'utiliser les technologies actuelles du big data et de l'Intelligence Artificielle à travers des modèles numériques prédictifs, pour mutualiser des informations, proposer des solutions innovantes, performantes et durables pour produire des économies d'échelle ; grâce en particulier à des achats groupés et la conduite de mesures rassemblées par grandes catégories de situations rencontrées en France. Le Cerema et Énergies Demain (et d'autres organisations qui vont nous rejoindre) sont déjà en train de développer cet outil qui rendra plus efficace la décision publique et les investissements sur la lutte contre la précarité énergétique.



Véronique FAYET
Secours Catholique

LE RÔLE CLÉ DES BÉNÉVOLES

Rencontre avec Véronique Fayet, ancienne présidente du Secours catholique. Les grandes associations de la solidarité ont un rôle prépondérant d'identification et aussi pour aider ceux qui sont en difficultés à accéder à leurs droits. Elles s'appuient sur le bénévolat, ils sont plus de 67 000 au Secours catholique à travailler chaque jour avec ceux qui sont le plus en difficulté. C'est un enjeu important, la précarité énergétique a besoin d'une grande mobilisation, ce qui pose bien sûr aussi la question des compétences.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Après avoir été dans ma jeunesse, militante au sein d'ATD Quart Monde, j'ai été pendant 25 ans élue à la ville de Bordeaux dont 12 ans comme Vice-Présidente de la Communauté urbaine, en charge du logement. J'étais en particulier Présidente de la commission des aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) pour la rénovation énergétique des habitations. Depuis juin 2014, je suis devenue Présidente du Secours Catholique-Caritas France

Quelle est votre action au service de la lutte contre la précarité énergétique ?

Le Secours Catholique aide, chaque année, 1,4 M de personnes en difficulté, avec des impayés de toute sorte, dont 300 000 sont en précarité énergétique. C'est notre 2ème poste d'aide, après l'alimentaire. Nous accompagnons également ces familles en précarité énergétique en les aidant sur l'analyse de leurs factures, l'étalement de leur dette, en évitant les coupures d'énergie. Mais tout cette aide, non-récurrente, ne résout que les problèmes urgents, à court terme. Nous avons donc lancé, dans le cadre de notre programme « Habiter mieux », l'association réseau Éco-Habitat, créée par Franck Billeau, un de nos anciens salariés, pour aider les familles défavorisées à réaliser les travaux de rénovation nécessaires : une approche globale combinant des bénévoles qui deviennent le référent de confiance de ces familles, des salariés pour les dossiers de subventions et des artisans locaux. Ce dispositif innovant a donné lieu à une convention signée entre le Secours Catholique, et l'Agence Nationale de l'Habitat pour

faciliter le développement de Réseau Éco-Habitat grâce à un Contrat à Impact Social. Nous espérons ainsi mobiliser plus largement nos équipes de bénévoles pour permettre aux familles en situation de précarité, non seulement d'accéder à leur droit mais également de démontrer qu'il est tout à fait possible faire de la rénovation énergétique, un véritable levier de justice sociale, environnementale, et économique.

Que souhaiteriez-vous mettre en place pour développer cette lutte contre la précarité énergétique ?

Nous plaçons pour que le chèque énergie atteigne au moins 600 euros. Son montant actuel de 200 euros même s'il a été étendu à 5,6 millions de ménages (au lieu de 3,6) reste largement insuffisant. La facture moyenne des ménages en précarité énergétique s'élève à 1300 euros par an ! Il faudrait une aide au chauffage dans les mêmes proportions que les APL qui couvrent 30 à 40 % des loyers des personnes à faible revenu.

Nous militons également pour une obligation faite aux propriétaires afin qu'il ne soit plus permis de louer des passoires « thermiques » : le parc locatif représente une grande partie des 7,5 millions de passoires thermiques recensées car les bailleurs ne veulent pas dépenser de l'argent pour une rénovation dont ils ne vont pas percevoir immédiatement les bénéfices.

Nous préconisons aussi la mise en place d'un guichet unique pour les aides, afin de simplifier les procédures et pour une diminution du « reste à charge », en particulier pour les familles les plus précaires.



Hugues Verité
Délégué général
de l'AIMCC et du CSF-IPC

« Nous sommes Prêts pour la massification de la rénovation énergétique »

Présentez-nous en quelques lignes l'AIMCC (Association française des industries des produits de construction) et le Comité Stratégique de filière Industries pour la Construction (CSF-IPC), dont vous êtes le délégué général.

L'AIMCC a été désignée comme étant l'animatrice du CSF IPC, une des nouvelles filières stratégiques approuvées lors de la refonte du CNI (Conseil national de la construction) engagée en 2017. Elle est ainsi la 16^{ème} filière stratégique avec comme membres fondateurs AIMCC, EGF BTP, Routes de France et Syntec ingénierie. Cette filière est atypique car elle représente un poids significatif dans le PIB (plus de 10 %), tout en ayant une largeur et profondeur permettant de répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et énergétiques. Le lien entre l'AIMCC et le CSF IPC est un lien matériel qui se concrétise par un contrat conclu entre l'AIMCC pour le compte des porteurs de projets structurants et les trois ministères de l'Economie, de l'Ecologie et du Logement.

Les industriels se sentent-ils concernés par la précarité énergétique ? Comment s'engagent-ils ?

Les industriels sont directement investis dans la lutte contre la précarité énergétique pour avoir fait du projet PREP (parcours rénovation énergétique performante) un des axes structurants essentiels du CSF IPC, porté par l'Association des Maires de France, et qui déploie PREP dans la métropole du Grand Paris et désormais dans plusieurs régions, comme le Grand Est, représentante de l'association des Régions de France (ARF) au sein du CSF IPC. PREP est un outil d'intérêt général au service des collectivités territoriales. Il permet à chaque consommateur volontaire de bénéficier d'une offre de rénovation niveau BBC avec toutes les garanties grâce à l'accompagnement du de la mairie (tiers de confiance politique) et des tiers de confiance technique et financier, en retenant « PREP 100 % financé, PREP 100% aidé »

dans le cadre de la refonte des aides d'Etat en cours. La conviction des industriels repose aussi sur les constats des différentes expérimentations nombreuses et variées pour enclencher la massification de la rénovation énergétique, et l'un d'entre eux est de fournir une garantie de couverture des éventuelles défaillances de créances.

La création de filières de matériaux bio-sourcés est-elle envisageable en France ? Qu'est-ce qui bloque ? Elles existent déjà. Si la question autour de la notion de filière, c'est d'avoir une approche industrielle avec une logique d'offre et de demande, d'amont vers l'aval intégrés, cela relève des acteurs économiques de se caler sur des objectifs macroéconomiques que l'Etat pourrait venir fixer sur les enjeux en termes de balance du commerce extérieur, et sans oublier l'angle sécurité des biens et des personnes qui va être de plus en plus sensible avec le volet sanitaire.

Dispose-t-on de suffisamment d'artisans et ouvriers qualifiés en France pour répondre à ce défi ?

Le défi du Plan de relance sur son axe « rénovation énergétique » est ambitieux tant en termes quantitatifs et qualitatifs, son succès reposera sur la mobilisation de l'ensemble des compétences et ressources disponibles. Nous travaillons actuellement avec les pouvoirs publics pour enclencher un Engagement Développement Emploi Compétences avec le maximum de parties prenantes et dédié à la rénovation énergétique. En effet, c'est l'enjeu prioritaire pour transformer ce pari économique et écologique, et toutes les forces seront les bienvenues, et dans le cadre du Conseil National de l'Industrie, un enjeu de mobilité intra filières d'ores et déjà identifié.



Pour la députée de Marseille Claire Pitollat ,

« la qualité de l'air est une priorité »

Energétique et sanitaire sont désormais associés, notamment dans les problématiques de précarité et d'exclusion, que cela change-t-il concrètement ?

Cela relevait de l'évidence avant la Covid-19, notamment du fait qu'une rénovation thermique au détriment de la santé des occupants serait un désastre, tant pour leurs organismes que pour les structures du bâti. Dans le monde qu'il nous incombe aujourd'hui il est urgent de réinventer, associer énergétique et sanitaire : c'est à mon sens la seule charnière permettant la synergie de l'économie et l'environnement au sens large.

Pour les plus précaires, la période de confinement va se traduire par une explosion du nombre de famille en situation difficile. Au niveau sanitaire, l'air respiré 23h par jour à l'intérieur se traduira pas un coût élevé. S'engager dans une démarche résolument sociale-démocrate passe par mettre la santé au cœur de nos réflexions. Nous étions déjà sur cette voie, Edouard Philippe avait dans son discours de politique générale d'avril 2019 mis la qualité de l'air, la sécurité et l'emploi en priorités de l'acte 2 du quinquennat, ou encore le Pacte vert européen qui cherche aujourd'hui à se coupler au plan de relance de 750 Mrds d'euros débloqués par l'UE.

Pourquoi avoir créé le Groupe d'études : air et santé : impact sur la santé de la qualité de l'air intérieur et extérieur à l'Assemblée nationale ?

D'abord les chiffres que nous avons depuis des années sous les yeux : plus de 100 Mrds d'euros de coûts et 67 000 décès liés à la pollution de l'air par an en France. Ensuite la confusion générale sur ce sujet qui l'inclue dans l'environnement, le développement durable ou la RSE, quel que soit le bord politique.

Le consensus de devoir agir urgemment pour un futur souhaitable s'imposait déjà en 2018. Il fallait donc engager le véhicule portant cette vision à l'Assemblée. J'irais jusqu'à dire qu'il fallait impérativement pouvoir envisager la transformation de manière concrète alors que le climat est un sujet fugace et lointain, qui se concentre sur les émissions de CO2 et qui peut mener à des aberrations sanitaires. Le sujet de la qualité de l'air lui, peut-être plus

facilement saisi par les citoyen.ne.s et permet de mobiliser. L'objectif du Groupes d'études « Air et Santé » est de faire de l'air le poumon de toute politique publique et l'infrastructure qu'il nous faut bâtir ensemble. Cela consiste à impulser un réflexe « Air » dans le processus législatif et simplifier nos normes pour revenir à l'essentiel de nos besoins, à savoir ce que l'on respire.

Quel horizon pour la France et l'Europe ?

Les mutations sociétales, économiques, environnementales et sanitaires à l'œuvre sont une opportunité collective de définir un projet plus juste et plus performant garantissant les valeurs françaises et européennes. « Leave no one behind » était un des slogans-chocs du Green Deal, nous avons l'opportunité de faire de la lutte contre la précarité énergétique et sanitaire un des piliers de l'Europe d'après. Il est essentiel d'accélérer les réflexions et les actions en lien avec la précarité énergétique et sanitaire : mieux respirer, mieux se chauffer, se soigner, s'alimenter et se déplacer doivent être les promesses concrètes à tenir.

Dans son interview du Financial Times, le Président de la République indique le mois de mai comme le terme autour duquel la vision individuelle et collective se forgera : la respirabilité. Il a ensuite réaffirmé début juin 2020 la place centrale de l'écologie dans la reconstruction de notre économie et la coconstruction de bases sociétales nouvelles. L'Europe de la justice sociale, de la préservation de la santé, de la protection de l'environnement et de la prospérité économique est bien plus tangible pour les peuples qui la composent. Une chance pour chacun.e d'entre nous.

De formation SUPAERO, Claire Pitollat, née en 1979 à Marseille, occupe pendant 15 ans plusieurs postes d'ingénieure à responsabilités dans le domaine de l'énergie jusqu'en 2017 où le projet d'Emmanuel Macron la fait s'engager en politique. Elle remporte la 2e circonscription des Bouches-du-Rhône et intègre la commission des Affaires sociales à l'Assemblée nationale.

Dans le Groupe majoritaire, elle occupe plusieurs responsabilités comme vice-présidente et devient membre fondateur du Collectif Social Démocrate en prônant un retour aux fondamentaux sociaux et sanitaires, se révélant la voie à suivre dans ce monde d'après.



Marc SALOMON
Expert Prévention & Santé
Fondateur de « Impact Health Care »
Médecin praticien

SANTÉ ET PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Alors que finit le second confinement et que l'hiver est proche la question de la précarité énergétique est une fois de plus à l'ordre du jour. Les chiffres commencent à être connus.

Les symptômes ou pathologies dont la fréquence augmente de manière significative chez les adultes en situation de précarité énergétique sont bien identifiées :

- De symptômes à prédominance respiratoire : rhinorrhées (nez qui coule) sifflements respiratoires, ou maux de têtes.
- Des pathologies aiguës (souvent hivernales) tels que : rhumes et angines, bronchites aiguës ou grippe, mais aussi diarrhées.
- Des pathologies chroniques plus fréquentes :
 - Bronchite chronique, asthme avec des crises plus fréquentes et gravas ou migraines au premier plan.
 - Réactions allergiques : maux de gorge, conjonctivite, rhinite allergique,
 - Mais aussi des manifestations ostéo-articulaires, neurologiques même semble-t-il hypertension artérielle.
 - Des symptômes dépressifs ou anxieux en rapport avec un isolement lié à une situation sociale également précaire
 - Des risques d'accidents enfin liés à des comportements à risques : utilisation des méthodes alternatives de chauffage peu sécurisés, une obturation des aérations pour palier le froid. Une dextérité moins précise au froid peut aussi être la source d'accidents domestiques.

La vulnérabilité : Les personnes âgées qui sont plus vulnérables avec les mécanismes de défense immunitaire plus faibles et un temps passé dans leur logement plus important sont particulièrement exposées. Les enfants, également plus vulnérables, vivant dans des logements froids sont plus exposés à des problèmes de santé mentale (dépression et anxiété) et de connaître un ralentissement de croissance.

Une humidité trop importante dans le logement, la présence de moisissures, une température intérieure trop faible, une mauvaise qualité de l'étanchéité avec une ventilation inadéquate seraient les principales causes responsables de ces problèmes de santé.

Les conditions de vie, dans des logements sur-occupés ou insalubres chez des personnes en situation de précarité sociale et économique les ont conduits à être plus exposés à la pandémie de COVID 19 : dans le département de Seine Saint-Denis, le plus pauvre de France, plus de 27% des habitants vivant sous le seuil de pauvreté, le taux de

formes graves de Covid-19 nécessitant une hospitalisation en réanimation a été parmi les plus élevés.

Comment anticiper et détecter plus précocement ces personnes à risque

Au-delà des évaluations classiques mais pas assez fréquentes des logements, de l'identification précoce de ces personnes présentant des problèmes de santé, deux indicateurs permettent d'identifier plus tôt celles qui sont vulnérables :

- Celui du ressenti du froid qui donne une information fiable sur l'inconfort thermique.
- Celui de la « santé perçue » voire comparée aux personnes du même âge qui est une information, utilisée dans d'autres secteurs de la santé et reflétant de manière fiable l'état de santé.

Le coût estimé : plusieurs études ont montré que l'impact d'un logement sur le système de santé serait de plus de 700 millions d'euros de dépenses de santé annuelles en sachant qu'1 euro investi dans la rénovation énergétique générerait 1,06 euros d'économies.

Toute action sur ce sujet participera au passage nécessaire de l'Univers de la Maladie à l'Univers de la Santé, prenant en charge tous les déterminants de santé en regard de la phrase de Paul Ricœur : « la maladie est privée, la santé est publique ».

Plus de 20 ans d'expériences acquises en grands comptes. Docteur en médecine, Interne des Hôpitaux de Marseille, spécialiste en maladies cardio-vasculaires et en médecine préventive. Diplôme de Médecine tropicale. Intervient auprès de différents Think Tank : Institut Montaigne, Cercle des décideurs en santé numérique et conseil des hommes politiques en responsabilité ...



<http://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/-20.6.21/06/2020Covid-et-Précarité.pdf>



https://onpe.org/sites/default/files/onpe_fiche_sante_v3.pdf



<https://www.ors-idf.org/nos-travaux/publications/precarite-energetique-et-sante.html>



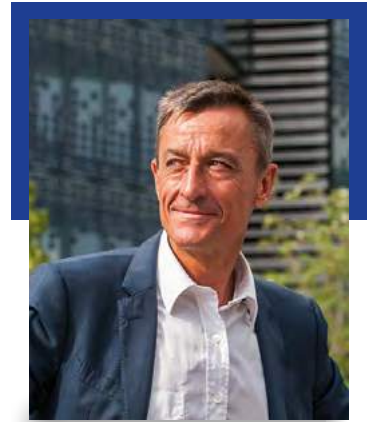
<https://www.precarite-energie.org/wp-content/uploads/07/2019/guide-labo-pie-sante40-2018-p.pdf>



© ECOSYS Group

Pierre NOUGUÉ
Président ECOSYS

L'INNOVATION AU SECOURS DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Emmanuel FRANÇOIS
Président du SBA

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Refaire l'isolation pour économiser de l'énergie, c'est bien. Mais dans le champ de l'innovation, le défi de la lutte contre la précarité énergétique ne s'arrête pas là.

Pierre Nougué, entre autres cofondateur et président du réseau de start-up et PME Clean Tech Open France, en est convaincu : « L'un des éléments pour faire baisser cette précarité, ce sont des technologies extrêmement précises ».

À commencer par des innovations sur les équipements et les matériaux : meilleurs isolants, chaudières moins énergivores, radiateurs plus efficaces... Pierre Nougué cite quelques exemples d'innovations portées par son réseau : Ipsii, qui développe des mousses minérales isolantes, incombustibles et réfractaires, ImmoBlade qui commercialise des lames brise-soleil qui s'adaptent aux besoins de la saison et à l'orientation de chaque bâtiment... Ou d'autres technologies qui permettent une optimisation de l'utilisation de l'énergie en fonction des usages de l'espace. Par exemple, des capteurs qui évaluent la température et la présence dans la pièce pour déclencher ou non le chauffage.

Bâtiment intelligent

Mais l'innovation est loin de se réduire à ces solutions propres à chaque logement. Emmanuel François, cofondateur et président de l'association Smart Building Alliance, voit un bâtiment du futur intelligent : entièrement connecté, qui optimise voire produit sa propre énergie, et propose une multitude de services. Et pour lui, l'économie collaborative engendrée par le numérique autorise une imagination sans limites et un changement total de paradigme : « *Par exemple, on peut imaginer qu'une*

personne sans-abri puisse avoir un espace privé pour dormir. Et le matin, après nettoyage, quelqu'un pourra y effectuer une activité commerciale ou professionnelle pour la journée. Aujourd'hui, on est sur l'occupation exclusive des espaces... Ce que je pense, c'est qu'à l'heure du numérique, c'est fini », explique-t-il.

Le numérique pour sauver l'humain

Pour Pierre Nougué, les start-up et PME se sont largement saisies de cette question. Mais pour accélérer, il manque pour lui de l'interconnexion dans le monde de la lutte contre la précarité énergétique afin que les parties prenantes, publiques ou privées, se parlent et collaborent. Et pour ça, il mise là aussi sur le numérique : « *Il faut mettre en place des outils pour travailler plus vite et mieux au niveau local, régional, national, européen. Ça nécessite des plateformes de collaboration, de mise en commun numérique et de passage à l'action* », estime-t-il. Ainsi, pour Pierre Nougué comme Emmanuel François, la solution passe d'une manière ou d'une autre par le numérique. Et à ceux qui opposeraient humain et digital, Pierre Nougué explique leur complémentarité : « *Lutter contre la précarité énergétique passe par des outils digitaux qui permettent de comprendre logement par logement, immeuble par immeuble, quartier par quartier, interlocuteur par interlocuteur, le problème à résoudre. Et alors seulement on peut aller chercher des solutions de matériaux, de logements, de mobilité* », résume-t-il.

Julie Desbiolles



Avec Dorémi, les artisans sont formés à la rénovation complète et performante directement sur un chantier

EMBARQUER LES ARTISANS DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE... AVEC LES BONS OUTILS !

Pour ceux qui pilotent des travaux de rénovation énergétique, un frein est régulièrement évoqué : le manque d'artisans compétents sur la rénovation énergétique globale. C'est sur cette question qu'est engagée Dorémi, entreprise de l'économie sociale et solidaire qui prône des rénovations « complètes et performantes », et qui travaille entre autres à former les artisans.

Pour Julie Lambert, responsable communication à Dorémi (abréviation de Dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles), plusieurs facteurs peuvent expliquer le manque d'artisans. D'abord et tout simplement, leur manque de temps pour se former. Mais elle évoque aussi la lourdeur administrative et le temps de paiement souvent excessif lié aux dispositifs d'aide à la rénovation énergétique mobilisés, le label RGE qui ne donne pas une formation pointue (voir encadré)... Autant de facteurs qui peuvent « freiner les artisans à se lancer dans la rénovation énergétique », estime-t-elle. Cependant, elle le souligne : ces freins ne sont pas réhibitoires. « Les artisans qui ont envie de donner du sens à leur métier et qui veulent promouvoir un travail de qualité, ils les surpassent, car ils savent que c'est le marché de demain, ils ont aussi envie d'être pionniers », constate-t-elle. Et pour elle, l'un des attraits que peut exercer le secteur de la rénovation énergétique complète et performante telle que pratiquée par Dorémi, c'est non seulement une montée en compétence sur la qualité et l'efficacité des travaux effectués, mais aussi une méthode de travail collective avec d'autres corps de métiers.

250 groupements d'artisans formés en 2021

Face à ce qui peut rebuter les artisans, Dorémi tente d'apporter des réponses. Côté administratif, l'entreprise

essaie de travailler avec les commanditaires sur les dossiers d'aides pour les accélérer, mais aussi du côté des financeurs, en faisant remonter ces difficultés. Mais elle propose surtout aux artisans motivés une formation de neuf jours, généralement prise en charge par leur organisme de formation, dont sept sur chantier, allant du devis à la réalisation des travaux. Pour elle, c'est ce qui fait la différence : « On sait que les artisans ont des carnets de commande pleins, et c'est l'une des raisons pour lesquelles ils ne vont pas en formation. L'idée de la formation sur chantier, c'est de ne pas empiéter sur leur travail au quotidien, tout en leur apprenant une méthodologie qui leur ouvre un nouveau marché », explique-t-elle. Ainsi, si le manque d'artisans est réel et lié à de multiples facteurs, il est aussi résoluble avec des moyens appropriés... Et en 2021, de nouveaux artisans compétents devraient arriver sur les chantiers, puisque Dorémi s'est engagée, avec le programme Facilareno du ministère de la transition écologique, à former 250 groupements d'artisans.

Julie Desbiolles

Le Label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) : un label controversé. Instauré en 2011, le label RGE est délivré par l'Etat, et certifie que l'artisan est compétent sur les travaux de rénovation énergétique. Côté propriétaires, embaucher des artisans labellisés conditionne l'obtention de la plupart des aides. Côté artisans, il est controversé, car vu comme trop cher et trop complexe.



« Informer c'est lutter contre les inégalités, informer c'est révéler les injustices, informer participe à améliorer demain. »

Rejoindre, soutenir et participer, comme nous le faisons ici, aux différentes initiatives de Stop Précarité Énergétique, à l'invitation notamment de ses principaux animateurs, nous est apparu dès les premiers instants, tout à la fois logique, cohérent et pertinent. En un mot, naturel.

News Tank Cities est, une agence d'information, un média spécialisé pour et sur la ville, et qui dit ville, dit cité et donc citoyenneté au sens large.

Notre conception de l'information est que si elle est objective et rigoureuse, celle-ci constitue un des déterminants de la citoyenneté en ce sens qu'elle raffermi les termes du contrat social, qu'ils soient économiques, sociaux ou moraux.

La lutte contre la précarité énergétique en est la parfaite illustration. Informer le plus grand nombre, des programmes existants, les aider à se repérer dans la jungle des mesures applicables tout leur fournissant en tant qu'agent économique les éléments de négociations

face aux fournisseurs, ou de vigilances nécessaires dans l'hypothèse d'acteurs sollicitant et mal intentionnés, nous semble être une de nos missions.

Certes, nous nous adressons principalement aux organismes publics et privés, aux collectivités et non aux ménages et particuliers, cependant parmi les plus de 150 organisations abonnées, au travers de nos fils et notre domaine dédié à l'énergie et aux transitions, locataires, acteurs, praticiens et pouvoirs publics peuvent de façon permanente saisir l'évolution du débat, l'état des dernières annonces et le point de vue des intervenants de références à qui, il nous est agréable de régulièrement ouvrir nos colonnes. Nos webinaires et autres évènements, permettent eux aussi de faire vivre l'écosystème citoyen en faveur de la lutte contre la précarité énergétique. Et nous en sommes fiers. Cet engagement nous le poursuivons ici, avec humilité à vos côtés.

Nous sommes convaincus qu'informer c'est lutter contre les inégalités, qu'informer c'est révéler les injustices, qu'informer participe à améliorer demain.

En 2010-2012 l'énergie représentait en moyenne 7,7 % de la consommation des ménages français, et le seuil de précarité énergétique étant situé à 10 % des revenus, 9 millions de Français étaient touchés par la précarité énergétique. En 2018 l'ONPE estimait que près de 5 millions de ménages était en situation de précarité énergétique, malgré les aides financières du Fonds de solidarité pour le logement (FSL), les tarifs sociaux de l'énergie et les aides à la rénovation ou à l'isolation du logement.

Pour accélérer le mouvement, le Gouvernement a annoncé, dans le cadre de « France Relance », l'extension de l'aide MaPrimeRénov' aux propriétaires bailleurs et aux copropriétaires dès le 1er janvier 2021. Sont éligibles les copropriétés composées d'au moins 75% de lots d'habitation principale. Quant aux travaux, ils doivent permettre un gain énergétique d'au minimum 35%. Pas de droit sans devoir, ni de devoir sans droit rend à la maxime révolutionnaire toute son actualité, pas de dépense sans efficacité, d'aucuns seraient-ils tentés de dire aujourd'hui.

A quel bilan s'attendre ? Depuis 2019, plus de 1,2 million de logements ont été isolés et 400 000 anciennes chaudières au fioul ou au gaz ont été remplacées, selon le ministère de la Transition énergétique. A compter de cette même date, ce sont très exactement 435.802 travaux qui ont été engagés pour le chauffage, soit 451 millions d'euros versés, selon le comptage présenté en comité de suivi du plan chaudières qui réunissait les représentants de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), ceux de la

Direction générale de l'énergie et du climat du ministère et des acteurs du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.

Il n'y a pas que MaPrimeRénov sur laquelle mise le gouvernement pour pousser les propriétaires à isoler leur bien et à en rendre le chauffage plus performant. Les certificats d'économie d'énergie (CEE) seront aussi massivement mis à contribution. Cependant nous savons désormais que les dispositifs nationaux ne suffiront pas, et que pour changer la société il faut la mobiliser, nous sommes convaincus qu'en parallèle, des dispositifs nationaux, la société civile doit tout autant être soutenue afin d'accompagner le mouvement, pour :

- Mettre en relation et aider les structures qui cherchent à apporter des solutions préventives et curatives durables à la précarité énergétique.
- Capitaliser et mutualiser les diverses expériences menées dans les territoires
- Renforcer l'animation de fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie,
- Promouvoir la prise en compte de la précarité énergétique dans les politiques sociales
- Réfléchir sur des pistes d'actions, la reproductibilité d'actions existantes, la création ou l'utilisation d'outils déjà existants à mettre à disposition des membres.

N'était-ce pas là, le contenu même de la remise des trophées de Stop Exclusion énergétique en septembre dernier, et en présence de la Ministre E.Wargon.

Razzy HAMMADI



Thomas KERTING
Président Les Respirations
Fondateur **Airpublica**

LA RESPIRABILITE AU CŒUR DU NOUVEAU MODELE

La Renovation Energetique Passe Par L'air Potable

La crise du coronavirus a accéléré la volonté politique d'améliorer l'efficacité thermique en dotant le plan de relance de moyens exceptionnels avec près de 7 milliards d'euros dédiés au bâtiment. Pour que cette rénovation soit globale il est impérieux d'y associer la dimension sanitaire. Cela passe par la qualité de l'air, de la formation aux solutions. Plus largement il s'agit bien d'un nouveau modèle dont un des indicateurs de performance majeurs sera la potabilité de l'air. Au même titre qu'on choisira un lieu où s'installer pour des raisons de sécurité, d'éducation, de transports, d'activité économique, on choisira où bien respirer. La rentrée scolaire 2020 a vu se multiplier les annonces d'installation de purificateurs d'air dans les écoles ou de capteurs air en plus des capteurs bruit dans les métropoles. L'absence de réglementation claire sur ces sujets pénalise l'essor de solutions déjà à même d'être standardisées.

Qualifier Urgemment Les Equipements

Envisager la mise en œuvre de politiques publiques et privées de gestion de la qualité de l'air revient à disposer de données fiables et reconnues. Des avancées ont été réalisées dans le domaine de la métrologie (notamment les microcapteurs), c'est moins le cas pour les technologies d'épuration, afin de disposer d'une qualification suffisamment robuste pour déployer massivement ces solutions. Cela reste néanmoins insuffisant. En termes d'expertise, la France dispose d'excellentes ingénieries publique (LCSQA – Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air) et privée (FIMEA – Fédération interprofessionnelle des métiers de l'environnement atmosphérique) à même d'accompagner les acteurs dans les territoires mais également à l'international. Comme sur l'eau, l'énergie et les déchets, la filière de l'air française (européenne ?) sera gage de transformation au service de la santé, de l'économie et de rassemblement.

Lutter Contre L'exclusion De Manière Efficente

La précarité est un facteur aggravant de pathologies liées à la pollution intérieure de leur logement et de la pollution qui entoure ces bâtiments. Dès lors que la priorité devient la rénovation globale est à la fois énergétique et sanitaire, nous serons en mesure de construire cette nouvelle

infrastructure qu'est la 'respirabilité' de nos territoires. Le coup de cœur des trophées Stop Exclusion 2021 pour le projet AirActeurs soutenus par de grandes organisations (Cerema, Compagnons du Devoir, Synasav, etc.) est un excellent signal. Il est évident que les mutations auxquelles nous assistons engendreront de nouveaux métiers, comme ceux de l'air.

Air Pour Tous, Tous Pour Air !

La France a les atouts pour faire de l'obstacle Covid-19 une opportunité de transformation sociale, environnementale et économique. L'air peut rassembler au niveau européen en traduisant le Green Deal en quotidien positif pour les peuples de l'Union. Il sera sans nul doute au cœur de la bataille présidentielle de 2022.

Biographie

Thomas Kerting milite pour que chacun se saisisse de l'air et que collectivement nous construisions cette nouvelle infrastructure, en inspirant de nouveaux modèles d'affaires et en consacrant du temps à éduquer la nouvelle génération. Il préside l'événement Les Respirations, une conférence qui tend à sensibiliser et alerter l'opinion publique sur les enjeux mondiaux liés à la pollution de l'air et à proposer des solutions résolument concrètes. En 2015, l'édition « Métropoles du monde : la course à l'air pur » est le seul dispositif air labellisé COP21. La même année, il cosigne La Bataille de l'Air, un livre qui fait le point sur les analyses, les faits, les expériences, les futurs possibles d'un défi écologique et économique de notre nouveau siècle. Thomas Kerting conseille des collectivités et entreprises pour accompagner leur stratégie de transformation au regard de la qualité de l'air. En 2017, au cri de ralliement « Air Pour Tous, Tous Pour Air ! », il lance AIRPUBLICA, l'interdisciplinaire de la société civile de la qualité de l'air en France et participe avec les réseaux de référence à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et privées. Cette démarche aboutit notamment en 2019 la création d'un groupe d'études « Air et Santé » à l'Assemblée nationale. En 2020, Thomas Kerting conseille des organisations publiques, privées et associatives afin d'accélérer la transformation du nouveau modèle autour de la notion de respirabilité.



AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE CHEZ LES PRÉCAIRES AVEC LES COMPAGNONS BÂTISSEURS

Le cœur de l'action des Compagnons Bâtitisseurs est l'Auto Réhabilitation Accompagnée. Il s'agit d'une action auprès des habitants à titre individuel, le chantier, mais également dans un cadre collectif, entraide, ateliers de quartier, etc. C'est une démarche conjointe et librement consentie entre l'occupant d'un logement et un accompagnateur, dans lequel le ménage engage des travaux qu'il a définis avec l'assistance de l'accompagnateur et dont il réalise lui-même une partie, en fonction de ses capacités et de la contribution apportée par des proches, des bénévoles et l'accompagnateur lui-même, le ménage passant commande à des professionnels du bâtiment pour la partie de travaux qui ne sont pas réalisables en auto réhabilitation accompagnée.

Pour les Compagnons Bâtitisseurs, sur un chantier, l'habitant, qu'il soit locataire ou propriétaire occupant, n'est pas « un assisté ». Il dirige son propre projet d'embellissement ou de réparation de son logement, avec l'accompagnement d'un professionnel du bâtiment-salarié de l'une de nos associations, de jeunes volontaires du Service Civique et de bénévoles.

Au démarrage du chantier, l'habitant est souvent convaincu qu'il n'est « pas capable » ; à la fin du chantier, après l'apprentissage des gestes techniques mais aussi le réapprentissage des relations avec les autres. L'habitant a retrouvé une bonne part de la capacité d'agir dont tout être humain dispose. Il a aussi retrouvé le sens de la citoyenneté, grâce à la communication rétablie avec son entourage ; il a retrouvé le plaisir d'habiter dans un

voisinage convivial (et non pas seulement celui de vivre dans un logement rénové). Cette mise en mouvement a souvent un effet sur le parcours social et professionnel de ces personnes.

Mais les chantiers à l'intérieur des logements ne sont qu'une partie de la démarche ARA qui s'appuie sur 4 briques autour d'un lieu physique identifié au cœur du territoire (urbain ou rural) : l'atelier de quartier. Les chantiers sont menés en co-réalisation avec les habitants, et avec une aide externe (voisin, famille proche, bénévoles). Les animations collectives rassemblent des habitants, autour d'une thématique de travaux / bricolage, parfois sélectionnée selon leurs demandes : elles peuvent être un lieu de repérage et de mobilisation d'habitants en vue de travaux à venir, mais aussi d'entretien de la dynamique de lien social et de recherche de l'autonomie technique progressive. Le dépannage pédagogique répond à un besoin immédiat d'un habitant. Il peut faire l'objet d'une explication pédagogique dans les locaux de l'atelier ou dans le logement, et peut être l'élément déclenchant l'inscription de l'habitant dans la dynamique ARA. L'outilthèque est mise à disposition des ménages autonomes pour réaliser des travaux. Les habitants accèdent aux outils suite aux premiers travaux. Des conseils techniques sont préconisés en amont des prêts pour veiller à la sécurité des personnes et à la nature des travaux envisagés.

En 2020, les Compagnons Bâtitisseurs ont effectué 4500 interventions dans les logements et réalisés 1400 chantiers d'ARA. Ces actions ont bénéficié à 3500 ménages, avec la participation de 300 salariés, 250 volontaires et 1100 bénévoles. Les Compagnons Bâtitisseurs ont été lauréat régional des Trophées STOP Exclusion énergétique 2020.



Danyel DUBREUIL
Coordinateur Initiative Renovons !

COLLECTIF

L'initiative « Rénovons ! » prône la rénovation, mais pas avec n'importe quelle stratégie : elle propose un scénario qui s'occupe en priorité des 6,7 millions de passoires énergétiques.

L'initiative Rénovons s'est lancée en 2016, à l'orée de l'élection présidentielle : « *Avec un certain nombre d'acteurs, il nous semblait important de remettre sur le devant de la scène le sujet de la précarité énergétique, que ce soit pour ses effets climatiques ou sociaux. Elle explosait depuis le début des années 2010, et la question nous semblait sous-exposée et sous-traitée* », raconte Danyel Dubreuil, coordinateur de l'Initiative Rénovons. Avec, pour eux, une solution principale, qui donne leur nom : la rénovation. C'est donc d'abord autour d'une cause que 80 associations (Fondation Abbé Pierre, Secours Catholique-Caritas France, Réseau Action Climat...), mais aussi quelques entreprises (Schneider Electric par exemple) se sont rassemblées autour d'un but : défendre leur vision du sujet, réagir aux évolutions en la matière... Et communiquer au plus grand nombre, décideurs comme acteurs du secteur.

L'urgence : Les Passoires

Dans le détail, le scénario que propose Rénovons part d'une observation : le manque d'efficacité des rénovations, pointé notamment par l'étude sur les Travaux de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles (TREMI) publiée par l'ADEME en 2018, qui estime en effet que 75% des travaux de rénovation en maisons individuelles ne leur ont pas permis de changer de classe énergie. L'initiative Rénovons propose donc un scénario alternatif, qui consiste à atteindre les objectifs 2050 (100% de bâtiments basse consommation) en ciblant les 6,7 millions de passoires énergétiques (classées F ou G), par

une rénovation en deux temps : une première série pour que toutes les passoires atteignent la classe D, puis une seconde phase pour atteindre le niveau bâtiment basse consommation (classé A).

Pour Danyel Dubreuil, les avancées récentes, et notamment le plan de relance économique qui consacre 7 millions d'euros à la rénovation des bâtiments sur deux ans, vont dans le bon sens. Mais il reste alerte : « *Sur la nécessité de préciser l'action sur les passoires énergétiques et les ménages les plus modestes, nous sommes plutôt satisfaits. Mais sur la manière d'y parvenir, nos avis divergent* ». Il détaille : « *Aujourd'hui, le gouvernement essaye de ménager les intérêts des uns et des autres, et n'a pas une politique de rupture qu'il faudra, selon nous, avoir face à l'importance des enjeux et du volume à traiter* » L'initiative pointe notamment plusieurs écueils : un accompagnement humain à la rénovation encore trop réduit et qui reste inégal selon les territoires, une approche trop « *prudente* » qui ne pose pas d'objectif à atteindre, un encadrement normatif jugé faible... Face à l'ampleur de la tâche, l'Initiative Rénovons reste donc alerte : prochaine échéance, la transposition législative de la convention citoyenne pour le climat, où Rénovons compte bien soutenir l'inscription dans la loi d'obligations de rénovations.

GUIDE

QUELS DISPOSITIFS POUR ACCOMPAGNER LES MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ?



+ RÉSEAU DES ACTEURS - DE LA PAUVRETÉ ET DE LA - PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE - DANS LE LOGEMENT

QUAND LES PROFESSIONNELS SONNENT LE RAPPEL...



ÉDITÉ PAR LE RÉSEAU RAPPÉL

« C'est un réseau dont la force se situe dans sa structuration informelle », indique Marie Moisan, responsable de projets précarité énergétique au CLER (Réseau pour la transition énergétique) et porte-voix avec Claire Bailly de Rappel (Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement). Ce dernier réunit les acteurs d'horizons divers engagés dans la lutte contre la précarité énergétique dans le logement et donc l'objectif est d'apporter des solutions préventives et curatives durables aux ménages qui y sont confrontés.

Diffuser Les Bonnes Pratiques

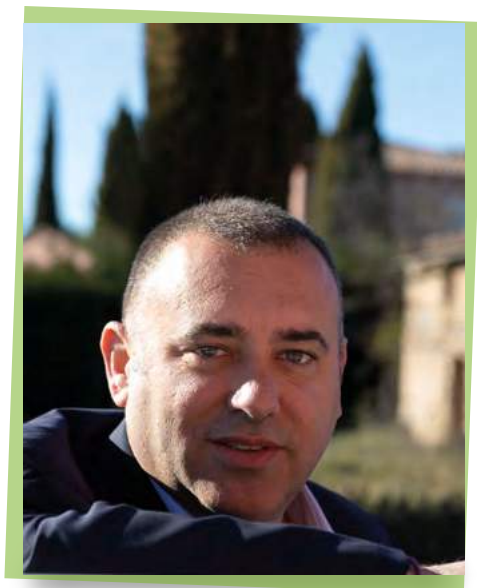
Créé par le CLER et l'association BCE en 2007, sous l'impulsion de l'Ademe, Rappel permet à ses 1 000 adhérents de partager l'information disponible, de mutualiser les diverses expériences menées dans les territoires, et de diffuser les bonnes pratiques à l'échelle nationale (services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie, animation de fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie, actions locales d'amélioration énergétique des logements des personnes défavorisées, opérations de sensibilisation ou de formation).

De L'animateur Social Au Chef De Chantier

« L'objectif de Rappel est de mêler les points de vue, publics et privés. Entre les travailleurs sociaux et les entreprises qui interviennent pour effectuer les travaux, entre les agents

publics et les représentants des fédérations professionnelles, les intérêts peuvent parfois être divergents. L'objectif n'est donc pas de prendre une position politique mais de faire en sorte que la diversité des intervenants trouve un endroit où se parler, sans arrière-pensée », précise Marie Moisan. Le profil des 1 000 adhérents est « assez varié ». Chercheurs, entrepreneurs, agents, correspondants solidarité d'Engie ou d'Edf, etc. Sur une plateforme, les adhérents échangent : existe-t-il un financement public pour le remplacement de frigos énergivores ? Quelles sont les aides pour tel dispositif ou tel autre ? Etc. « Un tel pose une question et un autre lui répond. A partir de cette masse d'infos, nous créons des fiches outils ou des groupes de travail. Pendant le premier confinement, nous avons mis en place un groupe de travail thématique dédié. Nous organisons aussi des webconférences et une journée nationale pour multiplier les lieux d'échanges. C'est très souple et ça répond au fait que la précarité énergétique est à la connexion de nombreux domaines », explique Marie Moisan, qui invite tout le monde à sauter dans le train en marche de Rappel.

S.M



Mathieu GUERET
Président Directeur Général
OAAAN CONSULTING

LES DÉLÉGATAIRES CEE, **ACCÉLÉRATEURS INNOVANTS** DE LA RÉNOVATION !

Le dispositif des Certificats d'économie d'énergie, les CEE, a été introduit par la loi sur l'énergie du 2005/07/13 (loi POPE) avec pour objectif de réaliser des économies d'énergie dans les secteurs diffus : le bâtiment, la petite et moyenne industrie, l'agriculture ou encore les transports.

Les Sociétés considérées « Obligés » (fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul domestique, de chaleur et de froid ; distributeurs de carburant) sont contraintes de promouvoir et de financer des travaux d'économies d'énergie auprès des consommateurs finaux.

Le montant de leurs « Obligations » **est proportionnel au volume d'énergies fossiles qu'elles distribuent. Si une société « Obligé » ne joue pas le jeu, cette dernière sera soumise à une amende de l'ordre de 15€ / MWhcc. Des sociétés peuvent se voir déléguée « l'Obligation »** partielle ou totale d'un « Obligé ». Certaines pratiques douteuses ou malhonnêtes et les pratiques de harcèlement téléphonique d'entreprises dont le métier est la recherche de clients potentiels ont eu pour effet néfaste de discréditer le dispositif des CEE. Afin de vérifier la conformité et la véracité des opérations déclarées, l'organe souverain du Pôle National des Certificats d'économies d'Énergie (PNCEE) a été créé par le Ministère de la Transition écologique. Aujourd'hui, le dispositif a été assaini.

Ce sont même les « délégataires CEE » qui portent en grande partie la dynamique innovante qui permet d'obtenir des progrès conséquents sur l'efficacité énergétique. Ils auront un rôle « clef » dans la cinquième période qui s'annonce.

Oaan Consulting

Société Installée dans un village du sud de la France, elle intervient partout en France, se positionnant comme tiers de confiance de la rénovation énergétique. Elle est l'un des délégataires reconnus. Son président, Mathieu Guéret est un expert des questions digitales particulièrement de la gestion de données. *« être délégataire CEE c'est une grande rigueur, beaucoup de gestion administrative et une grande capacité à innover. Notre métier est passionnant, au croisement des technologies, tout en étant utile à la société. Les dérèglements climatiques, l'urgence de donner accès à chacun à un habitat de bonne qualité énergétique et bas carbone pour la santé nous motive au premier chef. Nous devons aussi baisser les coûts de production de l'industrie, des services comme de l'agriculture. Chaque jour, nous apportons des solutions nouvelles avec de nouvelles alliances. Nous devons aussi rendre compte du processus réglementaire, l'État qui nous a donné sa confiance est exigeant, c'est normal et nous sommes même en mesure de l'anticiper pour garantir la production d'économies d'énergies conformes et de qualité. Très agiles, nous sommes toujours à même de proposer des mises en œuvre des interfaces fluides permettant une vraie simplification administrative. »*



L'EUROPE VEUT PRENDRE LES CHOSES EN MAIN

Le 14 octobre 2019, la Commission européenne a publié sa stratégie « vague de rénovation » visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments dans toute l'Union européenne. La Commission part en effet du constat que les bâtiments sont responsables d'environ 40 % de la consommation d'énergie de l'UE et de 36 % des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie. Or, seul un dixième de ce parc immobilier bénéficie, chaque année, de rénovation énergétique. Dans le droit fil de son principe « Europe neutre pour le climat d'ici à 2050 », la Commission estime qu'il est temps d'enclencher la vitesse supérieure. Trois domaines d'action prioritaires ont été identifiés : décarboner les systèmes de chauffage et de refroidissement, combattre la précarité énergétique et s'attaquer au problème des bâtiments les moins performants et rénover les bâtiments publics tels que les écoles, les hôpitaux et les bâtiments administratifs.

Un Observatoire Pour Peser Sur Les Décisions

Pierre-Jean Coulon est membre du Comité économique et social européen (CESE) depuis 12 ans. Il préside à ce jour la section transport et énergie. « Il y a 5 ans, j'ai été à l'initiative de l'introduction de ce thème de la précarité énergétique au CESE. Deux Premiers ministres bulgares avaient dû démissionner face à la colère de la population sur ce thème. Nous avons établi que 100 millions de personnes dans l'Union européenne (Ndlr, sur 447,7 millions d'habitants pour 27 Etats au 1er janvier 2020),

affirme-t-il. Il a pris son bâton de pèlerin et s'est rendu dans de nombreux pays européens avant d'arrêter deux principales propositions : instaurer, dans les 27 pays, les mêmes normes d'évaluation de la précarité ; créer un observatoire européen de la précarité énergétique. « Deux propositions qui ont reçu un accueil poli », sourit-il. Mais les 9 000 organisations européennes concernées peu ou prou par le sujet ont fait pression sur Bruxelles pour que l'observatoire voit le jour. « Maintenant, il s'agit de le faire vivre et ce n'est pas simple ». Le dévoilement de l'annonce de la stratégie de la Commission européenne permet de cerner les priorités : 35 millions de bâtiments rénovés avant 2030, création de 160 000 emplois verts supplémentaires dans la construction. Pour relever le défi, 275 Md€ supplémentaires seront nécessaires chaque année.

Le Cese, Caisse De Résonance De La Société Civile

« Il s'agit maintenant de passer à la rédaction de cette directive, dont je serai le rapporteur pour le Conseil économique social européen. C'est un moment important dans le sens où elle va baliser le chemin dans tous les pays européens pour les 12 ans à venir », précise Pierre-Jean Coulon. Qui conclut : « La spécificité du Cese est d'être une caisse de résonance européenne de la société civile. Nous sommes les meilleurs relais de ce que les acteurs territoriaux, les entreprises, les élus, etc., veulent. Cette directive sera un moyen de renforcer une coordination européenne qui, en la matière, est encore balbutiante ».

Stéphane MENU



Gilles VERMOT DESROCHES
Directeur Citoyenneté
de **Schneider Electric**

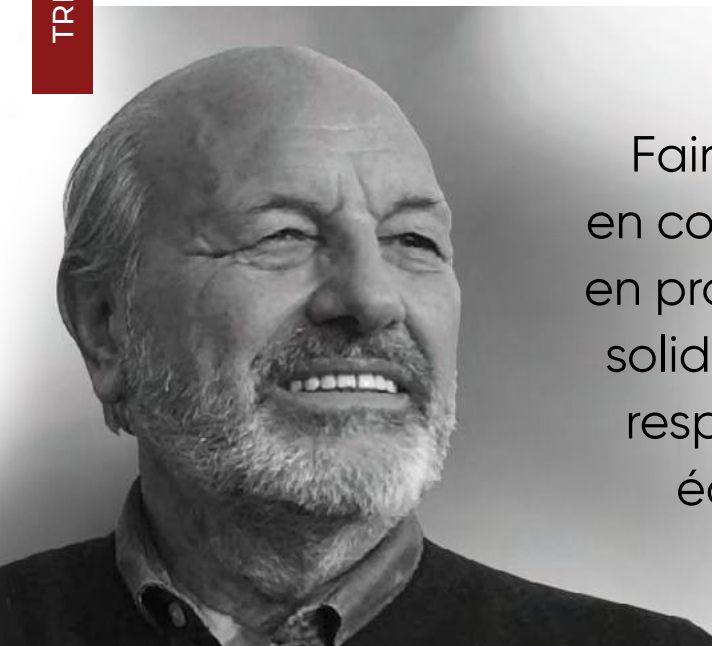
« L'énergie est un droit fondamental pour tous »

FACE À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, IL FAUT COMBINER CONNAISSANCE DU TISSU SOCIAL, INNOVATION SOCIALE ET SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES.

« La raison d'être de Schneider est d'offrir à chacun l'opportunité d'utiliser au mieux notre énergie et nos ressources, en conciliant progrès et développement durable pour tous. ... Nous sommes convaincus que l'accès à l'énergie et au digital est un droit humain fondamental. » Cela confirme que nos entreprises, par les solutions qu'elles mettent sur le marché, concourent au bien commun. La précarité énergétique a des conséquences graves en termes de qualité de vie, de santé et d'inclusion sociale. C'est un enjeu majeur en France et plus largement dans les pays de l'OCDE. Si la mission de Schneider est d'être le partenaire digital, au service de l'efficacité et du développement durable, l'engagement pour réduire la précarité énergétique devient stratégique. Puisque le groupe fournit des solutions domotiques pour améliorer l'efficacité énergétique des logements et des outils pour mieux maîtriser la consommation électrique, il doit tout mettre en œuvre pour que ses solutions concourent à améliorer les conditions de vie des personnes. Si innover est essentiel, la précarité énergétique ne se réduit pas à des solutions technologiques. Tous les acteurs concernés, bailleurs, artisans, fournisseurs d'énergie, services sociaux, ONG, élus... sont invités à travailler de façon coordonnée. Comme acteur majeur de la transition énergétique Schneider considère que celle-ci ne peut qu'être inclusive.

Comment Schneider agit dans ce cadre ?

La stratégie est de mêler innovation par des solutions adaptées, investissement par le fonds d'investissement solidaire SEEA, soutien financier via la Fondation et bénévolat de compétences des collaborateurs. L'objectif est de répondre au mieux aux besoins des initiatives accompagnées en visant le long terme. Cet écosystème est précieux pour concevoir et adresser les enjeux nouveaux, s'associant avec des parties prenantes nouvelles. La première initiative, Réseau Eco Habitat a été identifiées en 2015 lors du lancement de l'initiative créée avec Ashoka 'Social Innovation to tackle energy poverty' qui réunit 41 solutions prometteuses dans 13 pays en Europe. Suivie et appuyée depuis lors, elle a acquis la capacité de construire son changement de modèle vers une entreprise sociale notamment via le fonds solidaire SEEA, qui a également investi dans le projet DORÉMI. Il prévoit formation des artisans aux techniques de la rénovation énergétique et coordination pour garantir qualité du chantier et baisse des coûts. Il faut non seulement valoriser et contribuer au développement d'initiatives prometteuses et aussi faire bouger les lignes, Schneider participe à des actions collectives comme Stop Exclusion énergétique et de plaidoyer comme « Rénovons ! » pour mettre la lutte contre la précarité énergétique au cœur des priorités des politiques, des décideurs et du plus grand nombre.



RICHARD COLLIN
PRÉSIDENT

Faire territoire
en confiance et
en proximité, en
solidarité et en
responsabilité
écologique.



TOUS TRANSITIONNEURS...

Ces derniers mois, en pleine crise sanitaire, le contexte qui façonne notre cadre de pensée et d'action a profondément changé. La perception par tous que la précarité est une réalité : climat, exclusion, emploi, santé... conduit chacun à renforcer ses propres dispositifs d'identité et de proximité, pour se protéger et se rassurer. Dans le même temps, la prise de conscience de la convergence accélérée des transitions écologiques, sociétales, numériques, économiques, démocratiques et culturelles nous invite tous à contribuer pour imaginer et agir au plus près de ses territoires de vie.

Le besoin de valeurs, de bienveillance, d'expression s'incarne dans son quartier, son village, sa ville, face aux agressions d'un monde où se multiplient les réseaux, les fake news et la violence. L'espace de vie, d'autant plus en période de confinement, doit protéger et offrir tous les services, mais aussi proposer une perspective positive et de confiance. Il devient de fait, la matrice des « transitionneurs » qui chaque jour émergent et se mobilisent.

L'exigeante et inéluctable transition actuelle fait que l'identité, le lien social, les repères, les valeurs, la confiance, deviennent les « activateurs » essentiels de la mise en œuvre de projets opérationnels qui rassemblent. Quand les territoires deviennent des lieux privilégiés et présentent l'opportunité unique et forte d'être les supports d'une nouvelle forme d'aménagement autour des compétences, connaissances et cultures, le "monde d'après" ne génère plus la crainte mais l'envie de le construire ensemble. Le défi porté est de prendre en compte et faire fructifier les savoir, les savoir-faire, les pôles d'excellence et les processus d'organisation reliés à un territoire, dans une démarche globale

de développement durable. On s'affranchit ainsi d'une définition strictement politique du territoire pour réfléchir et se mobiliser autour de notions aussi essentielles et décisives que « capacités collectives du territoire ». Il devient plus critique que jamais de soutenir des approches de développement qui respectent les équilibres de toute nature, favorisent l'éthique et le respect de chacun, renforcent la mémoire et la culture collective et encouragent la protection permanente des multiples créations et initiatives.

C'est sur ce défi que s'engage l'Association des Transitionneurs. En nous rappelant avec humilité que la société en devenir c'est d'abord la société de la confiance, dans un monde où on ne peut se permettre de penser à la place de l'autre.

EN PARTENARIAT AVEC

LE MAGAZINE
EUROPE
PARLEMENTAIRE

EN SAVOIR +

• Le site : www.les-transitionneurs.org
#transitionneurs

PARTENARIATS

smile



Jean-Luc ALLUARD
Directeur RSE Enedis
Pays de la Loire



Laurent GERAULT
Ancien Vice-Président
Région Pays de la Loire

QUAND LE PUBLIC ET LE PRIVÉ S'ALLIENT DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de la précarité énergétique et plus largement de la transition énergétique, public et privé peuvent se rencontrer autour d'intérêts communs. Exemple en Pays de la Loire, où Enedis, le Département de la Mayenne et la Région s'allient sur toute une série de sujets.

Tout a commencé avec SMILE, un vaste programme d'investissement financé par les Régions Bretagne et Pays de la Loire, l'Europe, et des partenaires privés – dont Enedis. Un programme plutôt tourné vers les entreprises, qui a pour ambition de « *faire du Grand Ouest une terre d'excellence sur les réseaux énergétiques intelligents* », résume Laurent Gérard, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge de l'environnement, la transition énergétique, la croissance verte et le logement (aussi président délégué air, climat, transition énergétique de Région de France).

- Concrètement : déployer des réseaux intelligents pour permettre, entre autres, l'arrivée des énergies renouvelables dans les réseaux, et accélérer la transition énergétique par une alliance entre associations, entreprises, territoires, collectivités. Un projet plutôt ciblé sur la transition énergétique, mais qui a créé de nouvelles synergies, dont une entre la Région Pays de la Loire et Enedis : « *Depuis la création de SMILE, il est certain que [notre] coopération s'est accélérée. Des investissements ont été faits, des projets portés ensemble, il y a un showroom que nous portons dans le cadre de SMILE... On fait beaucoup de choses ensemble* », raconte Laurent Gerault.

Enedis : « Chaque Client Est Un Administré »

Enedis et les collectivités ont toujours été liées par la concession du réseau. Parallèlement, l'investissement de l'entreprise dans la lutte contre la précarité énergétique peut être vu comme une question purement financière : dans la mesure où elle n'est plus rémunérée sur les factures

impayées depuis 2012, et doit déployer des moyens pour les éventuelles coupures, elle a tout intérêt à la limiter. Mais pour Jean-Luc Alluard, directeur RSE et Développement durable à la direction régionale des Pays de la Loire d'Enedis, c'est aussi une posture : « *l'ensemble des administrés sont les clients d'Enedis* », considère-t-il. Ainsi, suite au rapprochement via SMILE, l'entreprise et la Région Pays de la Loire ont développé de multiples collaborations : sur la biodiversité, l'apprentissage... Et c'est par exemple cette rencontre qui a mené à l'expérimentation en 2018 d'un programme directement lié à la précarité énergétique avec le Département de la Mayenne : Agir'e, qui visait à identifier les précaires « invisibles » sur le territoire grâce à un programme d'Enedis nommé PrecariTER. Un test plutôt réussi puisqu'en cette fin 2020, plusieurs expérimentations du même ordre démarrent en Pays de la Loire et ailleurs en France.

Posture D'ouverture

La question de la précarité énergétique est complexe : elle mélange emploi, écologie, social, sanitaire, habitat, tandis les solutions peuvent venir aussi bien de moyens financiers, opérationnels, que de technologies. Dans ce contexte, toutes les énergies sont à explorer, et c'est cette posture d'ouverture que prône Laurent Gerault : « *On avait une politique précarité déconnectée de SMILE... Mais les Trophées Stop à l'exclusion énergétique nous ont permis de rencontrer Enedis sur ce sujet-là, et d'imaginer des projets ensemble : on y est ouverts.* »

SOLUTIONS À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN COPROPRIÉTÉ !

Les définitions de la précarité se heurtent souvent au cas particulier de la copropriété. Un même bâtiment est partagé par plusieurs ménages dont les revenus diffèrent souvent beaucoup. Ainsi, des ménages à revenus très modestes, modestes, intermédiaires et aisés partagent souvent un même bâtiment.

Faire de la rénovation énergétique en copropriété, c'est donc nécessairement faire de la lutte contre la précarité énergétique. De manière centrale, si le bâtiment est très peu performant et qu'une partie importante des ménages relève des catégories dites « modestes ». De manière plus marginale si la performance énergétique est moins mauvaise ou que peu de ménages relèvent des catégories les moins aisées. Mais parmi les 87 copropriétés soit 14 000 logements qu'a étudié Île-de-France Energie, toutes comportaient des ménages à bas revenus.

Il n'y a donc pas des rénovations relevant de la lutte contre la précarité énergétique et d'autres qui ne seraient pas concernées : toute rénovation de copropriété est un projet de lutte contre la précarité énergétique.

Mais la rénovation en copropriété demandera de lever des barrières bien spécifiques. D'abord, malgré la diversité des situations sociales et financières, des sensibilités de chacun, les copropriétaires devront se mettre d'accord sur un seul et même projet de rénovation. Ensuite, les copropriétaires devront, en s'appuyant sur leur syndic, sélectionner plusieurs ingénieries complexes et les coordonner (architecte, bureau d'études thermiques, ingénieur financier, banque...). Enfin, il faudra trouver un moyen de financer ces travaux pour tous les copropriétaires, y compris les plus modestes ou ceux qui n'étaient pas favorables à la réalisation des travaux.

Pour apporter une solution simple et efficace malgré ces difficultés, la région Île-de-France a créé, avec le concours de la Ville de Paris, de la Caisse des dépôts, du département du Val-de-Marne et de la Caisse d'épargne, un guichet unique apportant toutes les solutions intégrées en une seule : Île-de-France Énergies. L'Union européenne a également apporté un fort soutien avec notamment une ligne de crédit de 60 millions d'euros mise à disposition par la Banque européenne d'investissement.

Les copropriétaires trouvent auprès d'un même contact, son « chef de projet », toute l'expertise nécessaire. Ce chef de projet coordonne une équipe rassemblant un architecte, un ingénieur thermique-fluides et un ingénieur financier qui s'attachera à proposer un programme de travaux répondant le mieux possible aux attentes des copropriétaires, aux besoins d'entretien du bâtiment et permettant de réduire au minimum la consommation d'énergie. Une fois les travaux votés par la copropriété, Île-de-France Énergies proposera un prêt collectif à 15 ans et à bas taux à la copropriété. Chaque copropriétaire pourra décider d'y souscrire ou non. Enfin, les travaux seront pilotés par Île-de-France Énergies pour assurer la meilleure qualité d'exécution possible.

A ce jour, les accompagnements d'Île-de-France Énergies ont permis que 3 400 logements votent des travaux permettant en moyenne de diviser par deux la consommation d'énergie (-48%). Tout cela pour les plus aisés ? Et bien non, un quart des ménages bénéficiaires sont des ménages à revenus modestes, ce qui est à peu près la proportion de ménages modestes chez les copropriétaires.

Raphaël Claustre, IDF Énergies



RETOUR SUR LES PREMIERS TROPHÉES DES SOLUTIONS STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE ET SANITAIRE



Le Collectif STOP Exclusion énergétique qui regroupe des acteurs de la solidarité, des territoires, de l'écologie et de l'économie a organisé, en 2020, ses premiers trophées.

Le confinement a exacerbé la situation de ceux qui déjà souffrent du froid l'hiver et du chaud l'été, dont les enfants sont plus malades que les autres. Ces logements souvent indignes ne peuvent apporter les conditions de vie avec le minimum de confort et de santé. Et bien sûr habiter est encore plus difficile quand on doit rester à son domicile 24 h / 24. D'autant quand le logement devient école, lieu de médecine en ligne, espace de télétravail...

Beaucoup d'organisations agissent chaque jour. Ce sont les ONG de solidarité, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, des entreprises petites et grandes, les collectivités territoriales et leurs structures d'accompagnement comme les CCAS...

De nombreuses solutions ont été trouvées. Il y a encore beaucoup à inventer... et à partager. Mais il faut agir à grande échelle. L'objectif de ces trophées est de donner aux solutions plus de visibilité et de les rendre 'duplicables', d'un territoire à l'autre. Ainsi nous pourrions améliorer les conditions de vie des précaires. Et ce qui est bon pour ceux qui sont en difficulté est aussi un bénéfice pour toute la société : emploi, coût des soins, engagements environnementaux et énergétiques.

Plusieurs thématiques ont été proposées aux candidats : amélioration du logement (isolation, chauffage...) ; qualité de l'air et santé ; outils numériques de mesure et de pilotage ; processus d'identification et d'accompagnement des précaires, animation territoriale ; ingénierie financière

et accompagnement ; mobilité et précarité énergétique ; adaptation des comportements et faire soi-même.

Présidence du jury : Emmanuelle Wargon, Ministre du logement.

8 comités régionaux ont impliqué plus de 90 acteurs de terrains et experts pour une première sélection de 75 solutions partout en France. Les candidats se sont présentés devant les comités régionaux dans une approche phygital (présentiel et/ou numérique) qui en ont choisi 3 (et parfois avec des coups de cœur). Le 30 septembre, les 30 membres du jury se sont réunis à l'auditorium du Ministère de la transition écologique (Hôtel de Roquelaure à Paris) ont pu écouter sous un format court (ils avaient reçu les dossiers en amont) les 24 candidats. Certains n'ayant pu se déplacer étaient auditionnés en ligne. Ces auditions étaient diffusées en live sur la chaîne Youtube de la Fondation des Transitions. 450 personnes ont pu y assister.

La remise des prix a eu lieu le 1er octobre dans le cadre du BIG, le grand événement annuel de l'innovation de Bpifrance à l'Accord Hotel Arena.


LES LAURÉATS SONT, PAR CATÉGORIE :

« Identification et accompagnement » : DREAL Grand Est
 « Technologies et numérique » : Histologe en Nouvelle Aquitaine
 « Compétences et formation » : Chaire Hope de Grenoble
 « Financement » Mairie de Montfermeil et de Sceaux (Métropole du Grand Paris)
 « Opérateurs directs » : Secours Catholique et réseau Eco-habitat (Régions Haut de France et Pays de la Loire)
 « Dispositif territorial » : Métropole Européenne de Lille
 Deux Coups de cœur ont été attribués au Céréma et à Ch'tite Maisons Solidaires

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LAURÉATS 2021

Compétences et formation

STRUCTURE	CEREMA
PROJET	AIRACTEURS
SITE INTERNET	https://www.cerema.fr/fr/actualites/stop-exclusion-energetique-cerema-laureat-AirActeurs
CONTACT	Andrés LITVAK
ADRESSE	Cerema Sud-Ouest, DAIT/GBAT, rue Pierre RAMOND – CAUPIAN, CS 60013 33166 Saint-Médard en Jalles Cedex
TÉLÉPHONE	06 89 72 03 12
	AIRACTEURS contribue aux Politiques Publiques de massification de la transition écologique et solidaire avec une stratégie intégrée à même de se nourrir en candidats, visibilité et mise à échelle. Son objectif est de réconcilier économie et écologie, en dotant la filière d'avenir de la qualité de l'air de formations accessibles et reconnues nourrissant les nouveaux métiers de l'air. Ce projet doit permettre d'associer rénovation énergétique globale et qualité de l'air à commencer par les plus précaires à travers des outils innovants de formation. A terme, AIRACTEURS doit permettre de créer un Campus numérique multimodal de formation aux métiers de la Ventilation et de la Qualité de l'Air Intérieur.

Partenaires AIR



STRUCTURE	CHAIRE HOPE
PROJET	Dynamique Etudiante
SITE INTERNET	Chaire HOPE : https://fondation-grenoble-inp.fr/nos-actions/contribuer-developpement-recherche/chaire-hope/ HOPE Etudiant : https://hopeetudiant.wixsite.com/hopeetudiant
CONTACT	Béatrice Le Moing
ADRESSE	46 avenue Felix Viallet 38000 Grenoble
TÉLÉPHONE	06 80 45 64 90



Le programme « dynamique étudiante » de la chaire HOPE vise à mobiliser massivement les étudiants de France dans la recherche de solutions innovantes sur le thème de la précarité énergétique. Depuis septembre 2019 la Chaire HOPE embarque les étudiants sur ce défi sociétal en les sensibilisant via des projets pédagogiques et en accompagnant leurs projets personnels. Cette initiative a déjà à son actif, une vingtaine de projets étudiants ainsi que la création d'un collectif national « HOPE Etudiant ». En 2020-2021, plus de 600 étudiants de 7 villes plancheront sur des projets adressant la précarité énergétique avec le soutien de leurs enseignants dans des filières multiples. Ils se réuniront lors d'un webinaire de rencontre le 23 novembre puis en février 2021 pour une rencontre nationale.

Sélection de photos :

https://drive.google.com/drive/folders/1ZEw_S6i6O1Y6Z02LhpaqK2SjMJx9vUhl?usp=sharing

Dynamique étudiante



300+ étudiants sensibilisés
15+ enseignants embarqués
23 projets académiques menés
6+ disciplines mobilisées
14 universités dans 6 villes

Grenoble INP Ecole Nationale Supérieure de l'Energie de l'Eau et de l'Environnement (ENSE), Grenoble INP Génie Industriel, Institut d'urbanisme et de Géographie Alpine (Grenoble), Faculté d'économie de Grenoble, Ecole Nationale des Travaux Publics d'Etat (Lyon), Ecole des Mines de Saint Etienne, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, VetAgro Sup (Clermont Ferrand), Université Paris 7, Sciences Po Paris, Mines Paris Tech, HEC, Grenoble JAE, Université Savoie Mont Blanc, ENS Architecture Grenoble

RESULTATS 2019-2020

2 projets bénévoles accompagnés avec ENACTUS

« Le Conformètre » et le livre
 « Jérémy et la Maison Malade »

Animation d'un réseau national étudiant (HOPE Etudiant)
 Facebook - site Web - Webinarés

Événement 19 mars 2020
 7h de créativité connectée

AAP Prix HOPE Etudiant
 ouvert jusqu'au 15/12/2020

Participation étudiante au Conseil Stratégique de la Chaire HOPE

STRUCTURE	Ulisse Energie
PROJET	SOLENI
SITE INTERNET	www.ulisse38.com
CONTACT	Jean-Jérôme Calvier
ADRESSE	1, rue Hauquelin 38000 Grenoble
TÉLÉPHONE	04 76 44 35 88



Depuis 2011, ULISSE ENERGIE, Entreprise d'Insertion, porte le dispositif "SOLENI", un service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie, mis en œuvre par des binômes de conseillers en parcours d'insertion professionnelle, qui effectuent des visites au domicile de ménages en précarité énergétique. Ce dispositif innovant, consiste notamment à réaliser un diagnostic sociotechnique, à sensibiliser et accompagner à la maîtrise des économies d'énergie. Il permet également, l'installation de matériels économes avec de "petits" travaux de confort thermique. Depuis 2011, 1400 ménages ont bénéficié de ce dispositif leur permettant de se réapproprier leur logement et d'observer une réduction sur leurs factures d'énergie (en moyenne 30% d'économie d'eau et 15% d'énergie).



STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LAURÉATS 2021

Dispositif territorial

STRUCTURE	EST ENSEMBLE GRAND PARIS
PROJET	Ensemble pour l'énergie
SITE INTERNET	https://www.est-ensemble.fr/pourenergie
CONTACT	Nicolas Leroux
ADRESSE	100 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville
TÉLÉPHONE	01 79 64 54 54
	<p>Le dispositif de lutte contre la précarité énergétique Ensemble pour l'Energie a été créé par Est Ensemble Grand Paris en 2018 avec l'appui de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Maîtrisez Votre Énergie, chargée de l'animation. Il offre aux ménages vulnérables un parcours d'accompagnement individualisé, articulé avec les autres dispositifs et acteurs du territoire, pour les aider à réaliser des économies et améliorer leur confort.</p> <p>Le dispositif a vocation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centraliser les signalements des ménages pour déclencher un diagnostic sociotechnique à domicile réalisé par Croix Rouge Insertion - Logiscité. - Développer et coordonner un réseau d'acteurs formés et outillés en capacité d'orienter et d'accompagner les ménages détectés. <p>Plus d'informations sur : est-ensemble.fr/pourenergie</p>




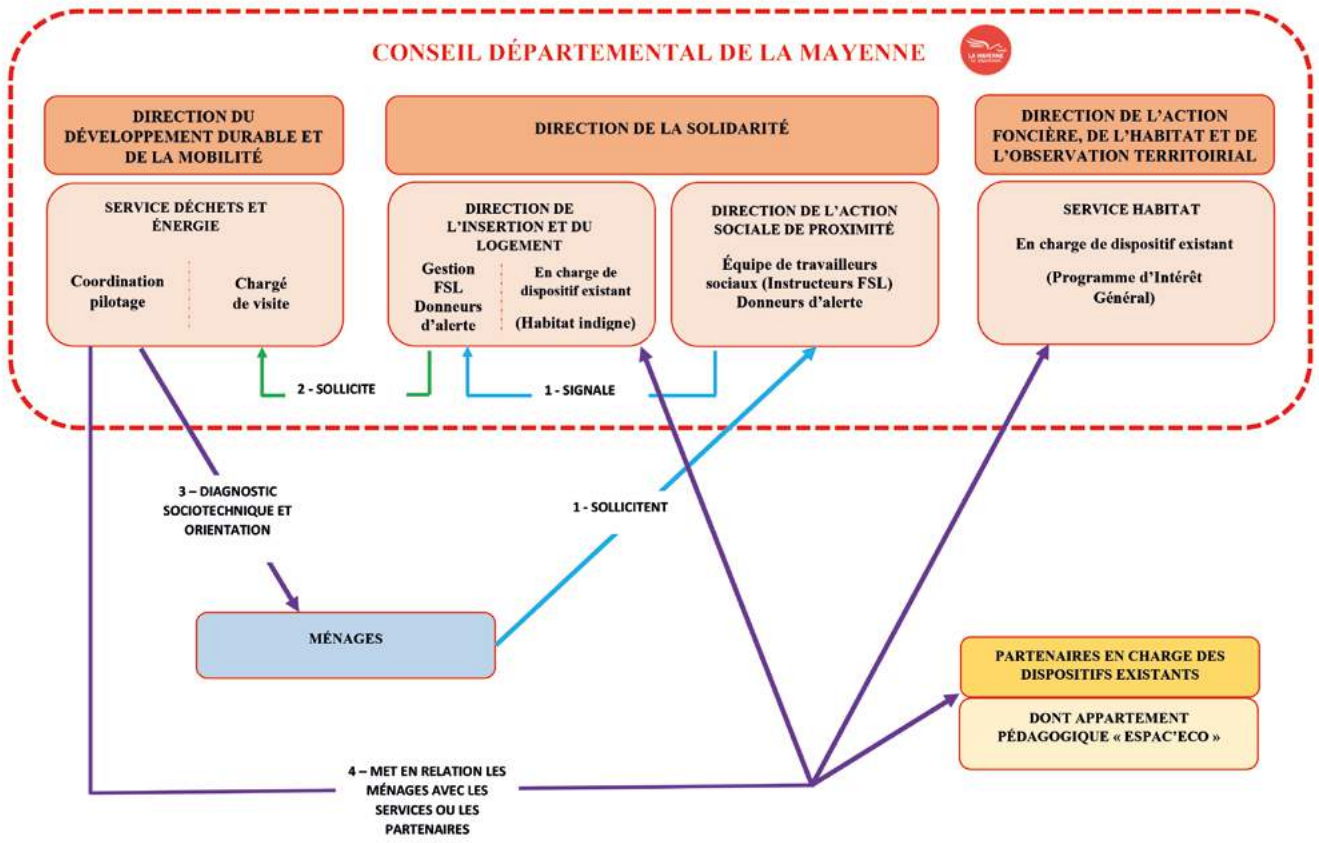
UN ÉCO-SYSTÈME COOPÉRATIF, MULTI-ÉCHELLES, MULTI-ACTEURS



LES FORCES



- Multi-partenarial, transversal**
Communal
Intercommunal
Départemental
- Fédérateur et booster d'initiatives**
Civigaz de GrDF
Méditerranée d'Uniscité
EcÉaunome du CD 93
- Agile et innovant**
Diagnosics territoriaux
Suivi énergétique
Médiation énergie
Charte d'engagement partenaires
- Dispositif répliquable**
Ingénierie projet
Méthodologie
Outils

STRUCTURE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MAYENNE
PROJET	Programme Mayennais de lutte contre la précarité énergétique
SITE INTERNET	https://www.lamayenne.fr/
CONTACT	Graziella MENAGE
ADRESSE	39 rue Mazagran – 53 000 LAVAL
TÉLÉPHONE	02 43 59 97 42
	<p>Le CD53 s'est engagé en 2014 dans la lutte contre la précarité énergétique et s'est inscrit en 2019 dans le programme SLIME piloté par le CLER.</p> <p>L'équipe est désormais constituée de 6 conseillers en énergie répartis sur tout le territoire. Le dispositif mayennais est totalement internalisé et s'appuie sur la transversalité entre les différentes directions. L'accompagnement s'effectue au travers de 3 visites à domicile et dure environ 7 mois intégrant une période de chauffe. Le bilan est très positif puisque en 6 ans, près de 4 000 personnes ont été accompagnées aux gestes de maîtrise de l'énergie et de l'eau.</p> <p>Concernant le FSL le nombre de demandes d'aides pour le maintien de l'énergie a diminué de 38 % en 4 ans et le budget a également baissé de plus de 35 % sur la même période.</p>



STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LAURÉATS 2021

STRUCTURE	MEL
PROJET	AMELIO+
SITE INTERNET	https://www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr/amelio-0
CONTACT	Graziella MENAGE
ADRESSE	2 boulevard des Cités Unies CS70043 – 59040 LILLE CEDEX
TÉLÉPHONE	03 59 00 64 93
	AMELIO+ est un accompagnement personnalisé, à domicile. AMELIO+ est gratuit pour les ménages les plus précaires. La MEL fait l'ensemble des dispositifs d'accompagnement pour sortir des logiques de segmentation des dispositifs par thématiques ou publics. D'où l'idée d'un dispositif territorial, tout public.
	Un opérateur territorial unique prend en charge le repérage, la qualification des besoins, l'accompagnement. Les équipes sont pluridisciplinaires. Leur boîte à outil comporte du conseil, de l'accompagnement et des financements de travaux (petits travaux ou rénovation globale, caisse d'avance). Elle cible à la fois les usages, les équipements du logement et le bâti. Elle offre une gamme complète de solutions pour sortir durablement de la précarité énergétique et du logement indigne.



DES IDÉES LUMINEUSES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE


Des conseils personnalisés et ateliers pour tous vos projets

MAISON DE L'HABITAT DURABLE
Lille Métropole

Services gratuits et indépendants pour tous les habitants de la Métropole

Maison de l'Habitat Durable | 03 59 00 64 93 | [maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr](https://www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr)





 Rendez-vous conseil info énergie

 Territoires Amelio+

Financement


STRUCTURE	LES CHTITES MAISONS SOLIDAIRES
PROJET	Lil'Pouss'
SITE INTERNET	www.lachtitemaisonsolidaire.com
CONTACT	Christophe THOMAS
ADRESSE	37 rue Auber, 59800 Lille
TÉLÉPHONE	06 15 89 53 69
	<p>'initiative citoyenne Les Ch'tites Maisons Solidaires réinvente le partage.</p> <p>De la rencontre entre deux hommes aux origines de confort opposées est née une idée simple qui permet de partager son "sur confort" (entendez une chambre d'amis par exemple). Lorsque Tony perd son logement, Christophe qui aurait pu accueillir toute la famille, décide d'ouvrir sa porte à des touristes pour financer le loyer dans un appartement dédié pour ses amis.</p> <p>Grâce à une équipe renforcée et au budget participatif dont ils sont lauréats, les lillois ont dessiné une solution originale au squat urbain. Elle place la micro maisons sur remorques (TinyHouse) comme réponse aux maux du squat urbain (illégalité, insalubrité et exclusion).</p> <p>Le POC nommé Lil'Pouss' est présenté dans le cadre de Lille Capitale Mondiale du Design.</p>



STRUCTURE	CREAQ
PROJET	
SITE INTERNET	
CONTACT	Nathalie DUVELLA
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	05 57 95 09 63
	<p>Le projet a pour objet la création et la pérennisation d'un fonds d'aide dédié aux ménages en précarité énergétique qui cible deux parents pauvres des aides existantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'intégration des énergies renouvelables chez les ménages fragiles 2. la réduction de l'impact sanitaire d'un logement <p>En complément des financements apportés par Watt for Change et la Fondation Abbé Pierre, la volonté du CREAQ est de construire autour de ce Fonds de nouveaux partenariats innovants : mécénat de compétence, auto-fabrication de chauffe-eaux solaires et encadrement technique lors de la pose, formation de bénévoles...</p> <p>Ainsi, nous répondrons à des enjeux sociaux, environnementaux et sanitaires, tout en apportant aux ménages, une solution « dans la dentelle » et la plus complète possible.</p>
	

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LAURÉATS 2021

STRUCTURE	MAIRIES DE SCEAUX ET DE MONTFERMEIL
PROJET	Parcours de Rénovation Énergétique Performante – PREP
SITE INTERNET	https://www.ville-montfermeil.fr/mon-quotidien/developpement-urbain/transition-energetique/
CONTACT	Florence PRESSON
E-MAIL	flopesson@gmail.com
TÉLÉPHONE	06 15 94 63 04
	<p>Le Parcours de Rénovation Énergétique Performante (PREP) est un dispositif de confiance pour massifier la rénovation globale des maisons. C'est un écosystème vertueux basé sur la volonté politique ambitieuse du Maire, tiers de confiance de proximité, pour remettre à niveau le stock des pavillons énergivores. Il permet l'intervention d'équipes d'artisans formées à la rénovation performante et labellisées PREP. Il offre l'accompagnement par un opérateur de proximité, interlocuteur privilégié du ménage, de la réalisation des dossiers administratifs, techniques et financiers jusqu'à la réception des travaux, facilitant le montage du financement du reste à charge grâce au tiers de confiance de financement et au tiers de confiance technique qui viennent en support de l'opérateur de proximité.</p>
	

Le Parcours de Rénovation Énergétique Performante...
...une marque de confiance pour la rénovation globale d'une maison



Une volonté politique locale ambitieuse
Message fort // citoyens et entreprises de la rénovation

Artisans
labellisés PREP



**TIERS DE CONFIANCE
TECHNIQUE**

Opérateur de
proximité



**TIERS DE CONFIANCE
de PROXIMITÉ**

**ACCOMPAGNEMENT
DU MENAGE**



MaPrimeRénov

Financement du
Reste à charge



**TIERS DE CONFIANCE
de FINANCEMENT**



CEE
Travaux

STRUCTURE	SOL SOLIDAIRE
PROJET	
SITE INTERNET	www.solsolidaire.fr
CONTACT	Alexandra BATTLE
ADRESSE	105 rue Alfred Kastler Zone Tecnosud BP 51008 66 101 PERPIGNAN Cedex
TÉLÉPHONE	07 88 55 72 40



Sol Solidaire : l'autoconsommation collective dans le logement social pour lutter contre la précarité énergétique

L'association à but non lucratif « Sol Solidaire » a pour objet d'orienter des fonds privés vers le financement de projets solaires de production d'électricité dans le secteur résidentiel social. Elle se fixe l'objectif de réduire à zéro le prix de fourniture du kilowattheure solaire pour les ménages modestes, afin d'augmenter le reste à vivre de ces derniers. « Sol Solidaire » permettra de donner le coup de pouce financier nécessaire aux bailleurs sociaux pour investir dans l'autoconsommation collective, le tout au bénéfice de la lutte contre la précarité énergétique. Cette initiative humaniste contribuera à la progression de l'emploi local au sein de la filière photovoltaïque.

étape 1
Sol Solidaire contribue au financement de l'installation de panneaux solaires sur le toit d'un HLM

étape 2
L'énergie solaire ainsi produite est distribuée gratuitement aux habitants des logements sociaux

Réduire la précarité énergétique grâce à l'énergie solaire !

L'association Sol Solidaire

Appel à projets
ouvert vers les acteurs du logement social 2 fois par an (prochaine session : avril 2021)

Les membres fondateurs :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ADEME

DE GAULLE FLEURANCE & ASSOCIÉS

Syndicat des professionnels de l'énergie solaire

GROUPE BPCE

TECSOL

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

SOL SOLIDAIRE


avec le soutien du

conseil national de l'industrie

contact@solsolidaire.fr · www.solsolidaire.fr

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE


LAURÉATS 2021

STRUCTURE	GLEAM (Groupement Local d'Employeurs d'Agents de Médiation)
PROJET	AGIR'e
SITE INTERNET	https://www.lamayenne.fr/
CONTACT	Jérémy CHAZEAU
ADRESSE	104 Boulevard Brune 53000 LAVAL
TÉLÉPHONE	06 83 90 82 55
	<p>Constat : Certains ménages en situation de précarité énergétique ne bénéficient pas des aides auxquelles ils pourraient prétendre car n'ont pas les informations nécessaires. Ils ne sont donc pas accompagnés dans leur difficulté. AGIR'e un projet INNOVANT sur la détection des ménages en situation de précarité énergétique, dits « invisibles », au début du projet.</p> <p>La méthode : Menée en 2019 en zone rurale de 1400 foyers répartis sur 5 communes, le dispositif AGIR'e a permis de définir 7% des foyers susceptibles de se retrouver en précarité énergétique et invisibles des services sociaux. En 2020 et dans une zone urbaine, nous exploitons des données des bailleurs partenaires sur un quartier représentant 1000 foyers. Projet en cours.</p> <p>Pour la mise en œuvre, les agents de médiation du GLEAM vont à la rencontre des locataires/habitants. Au travers d'un questionnaire simple, ils évaluent le risque de précarité énergétique pour le ménage concerné. En cas de risque de précarité identifié, un échange a posteriori avec les services sociaux du Conseil Départemental permet de confirmer ou infirmer la qualification « d'invisible » du ménage visité. Le Conseil Départemental (assistantes sociales, technicien MDE...) accompagne si besoin ce public nouvellement détecté. Les ménages qui le souhaitent se voient proposer par l'agent de médiation des actions d'accompagnement complémentaires et indispensables à la gestion des consommations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permanences Solidarité Energie : Entretien individuel, avec ou sans RDV, gratuit pour toute personne ayant une question, réclamation, litige concernant l'énergie (Contrat, Consommation, Démarchage, Facturation, Coupure d'alimentation...). - Alphabétisation Bancaire : Atelier individuel ou collectif concernant les bases de gestion d'un compte bancaire et de son budget (mensualisation, prélèvements, crédit – débit...). - Espac'éco : Appartement itinérant (Camion + tente) pour la sensibilisation des ménages Mayennais et des professionnels aux éco gestes et la qualité de l'air dans le logement et distribution de kit MDE. - Inclusion numérique : Accompagnement des publics en fracture numérique, pour une démarche particulière ou pour méconnaissance de l'outil. <p>La particularité est que ce dispositif est duplicable sur différents territoires car très simple à mettre en œuvre. Certains territoires se sont déjà manifestés auprès d'ENEDIS (interlocuteur commun sur l'ensemble des départements) pour déployer AGIR'e.</p> <p>Aussi, ce dispositif a été repéré dans le cadre du Plan National de Lutte contre la Pauvreté.</p>



Identification et accompagnement

STRUCTURE	CPIE DU PAYS D'AIX
PROJET	Guide de navigation pour l'accompagnement des habitants lors de réhabilitations énergétiques
SITE INTERNET	https://cpie-paysdaix.com/ Lien vers le fichier du guide : https://cpie-paysdaix.com/wp-content/uploads/2020/06/Guide_acc-bailleurs_low-def-1.pdf
CONTACT	Virginie VIERI - vvieri@cpie-paysdaix.com
ADRESSE	Maison Energie Habitat Climat, une activité du CPIE du Pays d'Aix – Atelier de l'Environnement Parc d'Ariane Bâtiment B. – 11 Boulevard de la Grande Thumine – 13090 Aix-en-Provence
TÉLÉPHONE	04 42 93 30 27



PAYS D'AIX

En 2016, l'association Ecolénergie * a édité un guide pratique qui capitalise plus de 10 ans d'expérience dans l'accompagnement des habitants et des bailleurs sociaux dans le cadre des réhabilitations énergétiques. (* a fusionné en 2016 avec le CPIE du Pays d'Aix).


Ce guide propose aux bailleurs sociaux un ensemble d'éléments méthodologiques, de définition et de mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement des habitants lors de réhabilitations énergétiques.

Comment se définit un accompagnement ? Quelles méthodes et outils pour accompagner les habitants ? Comment associer et impliquer les acteurs locaux ? Comment envisager et réaliser l'évaluation post-travaux ? Autant de réponses à ces questions dans la 20 aine de fiches pratiques que compte ce guide.



STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LAURÉATS 2021

STRUCTURE	DREAL GRAND EST
PROJET	Observatoire Régional de la Précarité Énergétique (ORPE)
SITE INTERNET	
CONTACT	Claire CHAFFANJON – Gaëlle LEGALL
ADRESSE	2 rue Augustin Fresnel - METZ
TÉLÉPHONE	03 88 13 07 51 – 03 87 62 82 28
	<p>Dans le Grand Est, un ménage sur quatre est touché par la précarité énergétique. Face à ce constat, l'ORPE relève le défi de structurer une réponse régionale.</p> <p>Cet outil de transformation des regards et des politiques publiques, lancé en 2019 est le premier du genre en France. Il travaille sur trois axes : analyse des données, connaissance des dispositifs et mise en réseau des acteurs, en coordination avec les autres observatoires et partenaires du domaine social ou du logement.</p> <p>Il a déjà à son actif des outils pratiques à destination des acteurs et des territoires qui ont pu être utilisés lors de porter à connaissance pour des Plans Climat Air Énergie Territoriaux par exemple, des ateliers de territoires ou les premières phases de déploiement du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique.</p>

Observatoire précarité énergétique Grand Est | L'outil d'analyse pour vos projets territoriaux

Notre solution de transformation des regards et des politiques publiques pour...

Accompagner les politiques publiques
PCAET Bouzonvillois



Dynamiser les territoires
CC de Sarrebourg



Ancrer un dispositif
le SARE



Partenaires: climaxion, Grand Est, Elysee, AIMO

Observatoire précarité énergétique Grand Est | L'outil d'analyse pour vos projets territoriaux

Une Co-construction et des actions partagées

Un constat de fragilité:
1 ménage sur 4 en précarité énergétique

Un besoin d'échange et de partage des connaissances et méthodes

Création de l'ORPE et recherche de boîtes à écho



Portraits Territoires




Synthèses Dispositifs



Partenariats Actifs

Partenaires: climaxion, Grand Est, Elysee, AIMO

STRUCTURE	L'ÉCHAPPÉE DES COPROPRIÉTÉS
PROJET	Gouvernance apaisée
SITE INTERNET	https://www.echappee-copro.org/
CONTACT	Belén Fernandez del Rincon
ADRESSE	6 rue des Daims, 31300 Toulouse // belen.fernandez@echappee-copro.org
TÉLÉPHONE	07 69 17 36 42
	<p>« Gouvernance apaisée » permet aux habitant.e.s de gagner en compréhension et en capacité d'action face aux conflits en copropriété. Parce que les conflits sont à la source des blocages dans les dynamiques collectives et peuvent engendrer la dégradation du cadre de vie.</p> <p>A travers une transformation positive des conflits, on favorise des dynamiques collectives fluides au service d'une meilleure gestion et entretien de la copropriété, améliorant les conditions des logements, et les conditions de vie des habitant.e.s.</p> <p>Pour ce projet, l'Échappée des Copropriétés collecte des témoignages d'habitant.e.s et crée une série sonore sur les conflits en copropriété qui servira de base pour la construction d'un livret d'outils à mettre en place pour une gestion apaisée et positive de ces conflits.</p>




STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LAURÉATS 2021

STRUCTURE	FACE GRAND TOULOUSE
PROJET	CIVIGAZ
SITE INTERNET	www.facegrandtoulouse.org
CONTACT	Costes Thierry
ADRESSE	32 rue de la Caravelle 31500 Toulouse
TÉLÉPHONE	06 08 43 58 81
	Face Grand Toulouse est un club d'entreprises agréé par la Fondation Agir Contre l'exclusion. Son rôle est de valoriser l'engagement des entreprises dans des actions d'inclusions. Le Projet CIVIGAZ mené par une équipe de six volontaires en services civiques vise à sensibiliser les habitant.e.s sur les questions énergétiques.
	<p>Le constat :</p> <p>Il y a un lien entre des revenus bas et un risque accru d'accidents domestiques liés au gaz</p> <p>Quand on a du mal à payer ses factures ou à chauffer son logement, on peut être incité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - négliger l'entretien de sa chaudière - boucher les aérations - utiliser des appareils vétustes ou prévus pour fonctionner à l'extérieur - ne pas changer son tuyau de gaz ou utiliser des raccords de fortune ... <p>Des visites à domicile sont organisées pour sensibiliser les habitant.e.s sur deux volets :</p> <p>1. Sécurité GAZ</p> <p>Sensibiliser aux bons usages du gaz</p> <p>Détecter d'éventuelles situations particulières liées aux installations intérieures gaz</p> <p>En cas de situation particulière détectée, délivrer les informations adaptées</p> <p>2. Maîtrise des Energies et Précarité</p> <p>Sensibiliser à la maîtrise des énergies (une deuxième visite optionnelle possible en parc privé)</p> <p>Repérer les situations de précarité énergétique et transmettre les coordonnées des acteurs compétents : maîtrise des énergies, paiement des factures d'énergies, rénovation des logements</p> <p>Orienter au besoin vers les services locaux concernés</p> <p>Ce projet est porté d'un côté par GRDF qui est un acteur engagé dans un contrat de service public à agir pour les plus démunis et a pris des engagements spécifiques pour améliorer la sécurité des installations gaz de ces clients. Et d'un autre côté par la Fondation Agir Contre l'Exclusion qui est une fondation d'utilité publique créée en 1993, elle a pour vocation lutter contre toute forme de discrimination, d'exclusion et de pauvreté, en associant acteurs publics et acteurs privés. Ce projet vise environ 2000 logements par an.</p>



STRUCTURE	GERES
PROJET	Gouvernance apaisée
SITE INTERNET	https://www.geres.eu/ https://www.empowermed.eu/
CONTACT	Kamel SADKI Mathieu Grapeloup
E-MAIL	k.sadki@geres.eu m.grapeloup@geres.eu
TÉLÉPHONE	07 83 02 46 35 07 86 84 09 88
	57 millions d'Européens souffrent aujourd'hui de précarité énergétique et les femmes sont les plus impactées. Le projet Empowermed, mis en place par le Geres et ses partenaires en Albanie, en Croatie, en Espagne, en Italie et en Slovénie, vise donc à améliorer la qualité de vie et la santé de 5000 ménages vivant dans les zones côtières de la Méditerranée. Cela passe par la mise en œuvre de mesures pratiques conçues pour leur permettre de mieux gérer leur consommation d'énergie et améliorer leur accès aux énergies renouvelables. Une évaluation de ces mesures et de leurs impacts doit être conduite afin de formuler des recommandations auprès de 210 décideurs locaux, nationaux et européens. L'objectif est également de renforcer les compétences de plus de 400 acteurs clés des secteurs du logement, du social et de la santé.



STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LAURÉATS 2021

Opérateurs directs

STRUCTURE	RÉSEAU ECO HABITAT/SECOURS CATHOLIQUE
PROJET	#1digneToit !
SITE INTERNET	http://www.reseau-ecohabitat.fr/www.n-lille.secours-catholique.org
CONTACT	Franck BILLEAU
ADRESSE	1 place de la Gare – 60280 CLAIROIX
TÉLÉPHONE	03 44 93 05 03



Le Secours Catholique des Hauts-de-France a engagé en 2014 une action de repérage et d'accompagnement des propriétaires occupants en situation de précarité énergétique.

Pour cela, il s'appuie sur son réseau de bénévoles et son savoir-faire dans l'accompagnement des situations de précarité. Les bénévoles sont amenés à créer un lien de confiance avec les familles afin de pouvoir leur proposer un accompagnement complet.



Grâce à réseau ECO HABITAT, les bénévoles peuvent compter sur deux coordinateurs sociaux et techniques, afin de guider et rassurer la famille dans toutes les étapes de leurs projets.

De la première visite, à la réalisation des travaux (en moyenne 40.000 €), les propriétaires peuvent compter sur un « tiers de confiance » qui leur permettra d'aller jusqu'au bout de leur projet.


STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

Programme : #1digneToit

Co-piloté par



STRUCTURE	COMPAGNONS BÂTISSEURS CENTRE VAL DE LOIRE
PROJET	Soli'Bât 2.0
SITE INTERNET	www.soli-bat.fr
CONTACT	Matthieu SZCZEPANIAK
ADRESSE	2 Avenue du Général de Gaulle 37000 TOURS
TÉLÉPHONE	06 33 40 13 39
	<p>La plateforme de récupération de matériaux de construction Soli'Bât est la toute première action d'économie circulaire du genre déployée en France. L'objectif est de proposer aux personnes en situation de mal logement et de précarité énergétique des matériaux de qualité à bas coût, ainsi que des conseils techniques, pour améliorer leur habitat et/ou réduire leur facture énergétique.</p> <p>Ce service permet aux entreprises du bâtiment rencontrant des problématiques dans la gestion de leur stock mort, de valoriser leur image en intégrant une démarche à fort impact social et environnemental. Il garantit en outre une parfaite traçabilité des matériaux.</p> <p>La version dématérialisée Soli'Bât 2.0 permet d'assurer un changement d'échelle en massifiant les entrées et sorties de matériaux.</p>

STRUCTURE	COMMUNAUTÉ EMMAÛS SCHERWILLER
PROJET	Rénovation BBC du bâtiment d'habitation des compagnons
SITE INTERNET	www.emmaus-scherwiller.fr
CONTACT	Vincent MULLER
ADRESSE	6, place de l'Abbé Pierre 67 750 Scherwiller
TÉLÉPHONE	03 88 82 69 94 (ligne directe) 07 78 41 43 52
	<p>L'opération a consisté dans la rénovation de ce bâtiment d'habitation des compagnons. Un programme ambitieux sur 1300 m², 32 chambres et parties communes pour cette ancienne usine textile du début du 20ème siècle.</p> <p>Le cahier des charges exigeant a été tenu avec une rénovation BBC pour gagner en performance énergétique (300 %). L'isolation renforcée a été faite avec de la fibre de bois produite localement.</p> <p>Le chauffage a été raccordé sur la chaufferie centrale du site.</p> <p>L'eau chaude sanitaire est chauffée par des capteurs solaires idéalement intégrés.</p> <p>L'eau de pluie est recueillie et stockée pour l'usage des toilettes.</p> <p>Le budget est de 2,75k€ financé à 80% par les collectivités (Etat, Fonds européen, Région, Département, Communauté de communes, commune, Agence de l'eau) la Fondation Abbé Pierre, et la Fondation Les Petites Pierres.</p>



STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LAURÉATS 2021

STRUCTURE	LVD ENERGIE
PROJET	HOME BLOK SOLUTIONS HABITAT POUR TOUS & construction modulaires assemblées de container
SITE INTERNET	http://www.homeblok.fr/lvd energie.fr
CONTACT	Miloud KHEIRA 0671113655
ADRESSE	216 Chemin du Charrel BP 535 13400 AUBAGNE
TÉLÉPHONE	06 71 11 36 55



LVD Energie est une entreprise d'insertion basée à Aubagne en Provence.

Son domaine est l'éco-performance du bâtiment. Développant son concept HOME BLOK pour réaliser du logement social ou privé pour un partenariat équitable et productifs pour tous. Ces constructions modulaires hébergent par exemple 80 personnes ex SDF et répond à tous les critères du logement d'urgence.

Autre projet emblématique pourrait s'inscrire dans un partenariat public-privé, pour l'hébergement de femmes et enfants victimes de violences, en s'appuyant sur le Plan de lutte contre la pauvreté et le plan de relance. Le site à Marseille pourrait accueillir 27 ménages pour une durée d'un mois, soit 324 familles par an.

LVD Energie transforme et aménage des conteneurs maritimes en fin de vie pour fabriquer différents ouvrages, tels que des bureaux, du logement, des bases de vie sur chantier BTP, des abris bus, etc. à destination de clients publics et privés. Elle se fournit auprès des armateurs qui renouvellent leur flotte de conteneurs et récupère ceux qui sont encore réutilisables, les autres étant acheminés vers le recyclage. Le conteneur en acier corten, tout comme le béton utilisé plus traditionnellement, sert de matériau de construction. Les conteneurs sont complètement modulables : il est possible de les assembler, d'agrandir les surfaces intérieures, puis de les démonter si l'installation doit être déplacée ou modifiée. Fabriqués par du personnel en transition et insertion professionnelle pour des métiers et un savoir faire traditionnels dont nous manquons cruellement en France.

le management du personnel est basé sur le respect des engagements et l'acquisition de compétences selon 4 phases personnalisées pour chaque salarié : recrutement et intégration sur le poste de travail ; professionnalisation dans l'emploi et intérim ; intermédiation sociale et formation ; préparation à la sortie et à l'embauche dans une entreprise dite « classique ».

Points forts : coût 20% inférieur aux constructions traditionnelles, démontable et modulable

100% RSE Matériaux bio sourcés, containers maritimes reconditionnés

Evolutif et adaptable : préfabrication en atelier, délais de montage records, Intégration au paysage, design contemporain, niveau de confort exceptionnel.

Efficience RT 2012 unique en France, Garantie de construction décennale.

37 salariés dont 17 en parcours d'insertion. Plus de 30 réalisations, 150 conteneurs réutilisés.

L
E

H
A
M
E
A
U

Nom du programme : Le Hamon.

Date de livraison du projet : Finalisé

Commune et département : Marseille, Bouches-du-Rhône

Maître d'Ouvrage : Armée du Salut

Equipe de Maîtrise d'Ouvrage : LVD Energie - Prima Groupe

Caractéristiques et Spécificités du Programme : 11 logements équipés dont deux studios, tout T5 et deux appartements destinés aux personnes à mobilité réduite.

Surfaces (Habitable et de Plancher) : 204m²

Montant en D HT des travaux réalisés et le ratio Shab/HT : Paris.

Conteneurs LVD 600 800 soit 1349 847 m²

Performance énergétique : RT 2012 - B0a - PC n°015055 16 0069 SP6

(L'atelier des studios)


Homeblok
LA PRODIGE DES MODULAIRES (SERVICES)

LVD Energie
L'ÉCO-PERFORMANCE
DU BÂTIMENT

216 Chemin du Charrel
13400 Aubagne



Technologies et numérique

STRUCTURE	HISTOLOGE
PROJET	Lutter contre le mal-logement
SITE INTERNET	https://histologe.agglo-pau.fr/
CONTACT	chouaib.nounes@beta.gouv.fr
ADRESSE	Hôtel de France, Place Royale 64000 PAU
TÉLÉPHONE	06 23 04 33 73
	<p>Histologe, une réponse aux problèmes d'habitabilité Faciliter la détection, le signalement, l'évaluation et le suivi des logements non conformes pour accélérer la prise en charge du "mal logement", tels sont les objectifs de cette nouvelle plateforme. Simple et efficace, Histologe est un intermédiaire entre les locataires et les experts de l'habitat. A tout moment, l'occupant peut signaler les dysfonctionnements rencontrés dans son logement. Capable de mesurer et d'évaluer le niveau de criticité de ces dysfonctionnements, sur une mesure établie comme une classe d'étiquette énergie, Histologe permet d'identifier facilement les actions à mettre en œuvre ainsi que leur degré de criticité. Il permet surtout d'alerter les professionnels à même d'intervenir rapidement dans les situations les plus critiques.</p> <p>Histologe, issue d'un programme interministériel La plateforme Histologe est issue du programme beta.gouv.fr de la Direction interministérielle du numérique (DINUM). Elle est co-portée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn Pyrénées et à vocation à être déployée sur toute la France.</p> <p>Equipe Histologe : Christelle Bonnemas-Carrère Alban Sestiac Chouaïb NOUNES</p>



**Vous êtes locataire
et rencontrez un problème
dans votre logement ?
Signalez-vous !**

histologe.agglo-pau.fr

Histologe est un nouveau service public gratuit pour améliorer l'habitat.




06 23 04 33 73


PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération

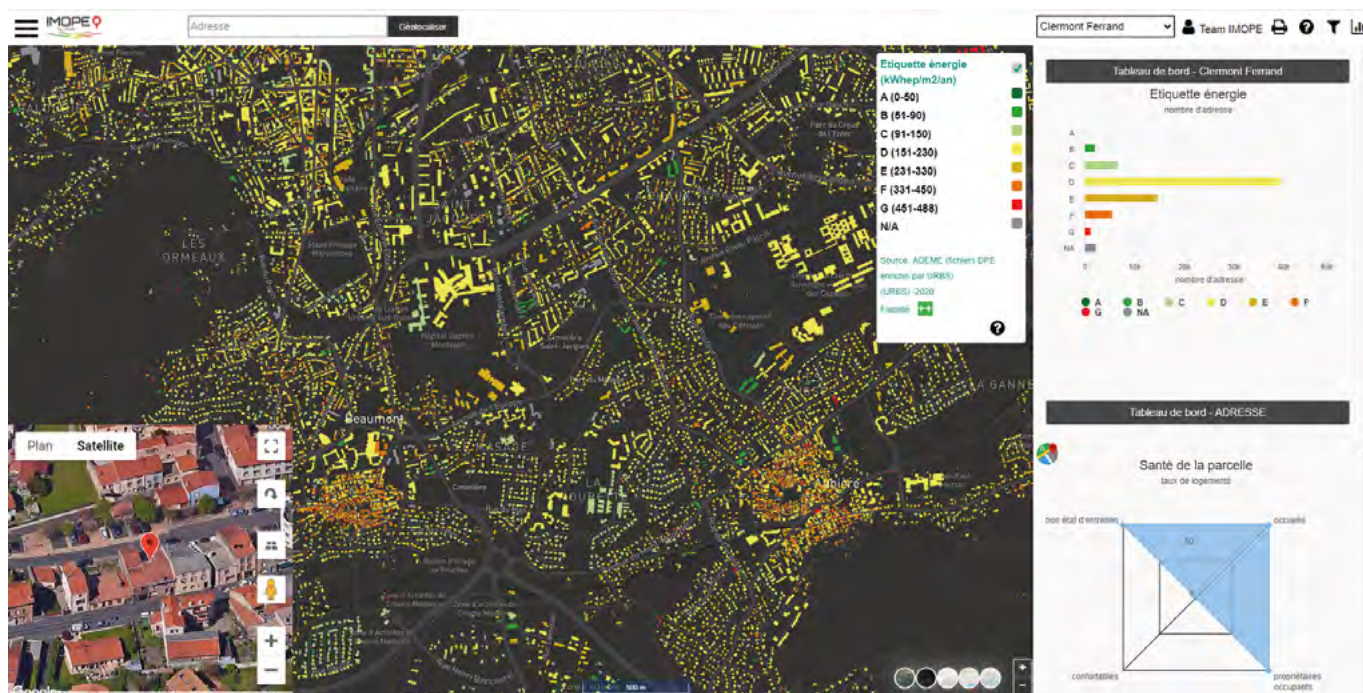
STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LAURÉATS 2021

STRUCTURE	QARNOT COMPUTING
PROJET	Chauffage gratuit et écologique grâce à la chaleur fatale informatique
SITE INTERNET	qarnot.com
CONTACT	Quentin Laurens - Directeur des relations extérieures et internationales
ADRESSE	40 rue Barbès - 92120 MONTROUGE ; quentin.laurens@qarnot.com
TÉLÉPHONE	07 61 83 82 61
 QARNOT	<p>Qarnot chauffe gratuitement et écologiquement des bâtiments grâce à la chaleur dégagée par les serveurs informatiques en fonctionnement. Au lieu d'être concentrés en un seul lieu, le data-center, les serveurs de Qarnot sont distribués et embarqués dans des radiateurs-ordinateurs et des chaudières numériques, qui chauffent des bâtiments et de l'eau dans une logique d'économie circulaire numérique.</p> <p>Le modèle de Qarnot repose sur deux jambes : la vente puissance de calcul haute-performance d'une part, la fourniture de chauffage d'autre part. Autrement dit : le calcul des premiers chauffe les bâtiments des seconds.</p> <p>Voici une solution à impact environnemental très positif et aux vertus sociales majeures : plus aucune facture d'électricité pour se chauffer et un reste-à-vivre qui augmente !</p>




STRUCTURE	U.R.B.S.
PROJET	Observatoire de l'habitat : rénovation et précarité énergétique
SITE INTERNET	www.imope.fr
CONTACT	Maximilien Brossard
ADRESSE	20 Rue Pr. Benoit Lauras, Bâtiment des Hautes Technologies, 42000 Saint-Etienne
TÉLÉPHONE	06 23 69 42 25
	<p>IMOPE est un géo service innovant, ergonomique et intuitif qui permet de regrouper sur un territoire l'ensemble des informations disponibles à l'adresse et pouvant caractériser le parc bâti et ses habitants.</p> <p>IMOPE rend simples et instantanés le diagnostic, le ciblage et la mise en œuvre des politiques de l'habitat à travers une interface cartographique intuitive qui rend les données lisibles, pédagogiques, et accessibles pour tous. Notamment, la solution facilite les actions de lutte contre la précarité énergétique via une approche proactive permettant le repérage des ménages fragiles.</p> <p>IMOPE se place comme un facilitateur pour traiter la problématique de l'habitat dans sa complexité (vacance, insalubrité, rénovation énergétique, ...) et donc de coordonner l'intervention.</p>



STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LAURÉATS 2021

Coups de cœur

STRUCTURE	ATELIER 21
PROJET	workshop itinérant Act4Energy
SITE INTERNET	https://atelier21.org/act4energypoverty/
CONTACT	Cédric Carles
ADRESSE	5 allée Paris-Ivry 75013 Paris
TÉLÉPHONE	06 48 25 18 56
	<p>Dans certaines régions de France, jusqu'à 70% des étudiant.e.s sont en précarité énergétique avérée selon la définition de l'ONPE. Dans le pire scénario, c'est 1,94 millions d'étudiant.e.s concerné.e.s en 2023 !</p> <p>ACT4ENERGY est la dernière des initiatives de recherche-action collaborative menée par l'Atelier21.</p> <p>Nous menons des ateliers éducatifs et novateurs pour imaginer, prototyper et partager en open-source solutions, tutoriels et bonnes pratiques pour augmenter le confort thermique et faire des économies. PAR et POUR les étudiant.e.s, l'Ecole de Design Orléans, le FabLab de Tours, l'Ecole des Mines et Les Arts Décors Paris y participent déjà.</p> <p>Rejoignez vous aussi l'aventure pour mettre cette intelligence collective et créative au service de vos étudiant.e.s. hello@atelier21.org</p>

Isolation low-tech pour chauffe-eau



Kotatsu japonais réalisé en atelier



Isolation vide d'air low tech



Marmite norvégienne en tissu



Act4EnergyPoverty



Marmite norvégienne dans un tiroir




Exemples de matériaux isolants:




Détection de fuites de chaleur d'un bâtiment



Fuite à la base du bâtiment: pont thermique

STRUCTURE	MAISON DE L'EMPLOI Lille Lomme Hellemmes
PROJET	La Formation Vient Sur Votre Chantier
SITE INTERNET	https://www.ville-emploi.asso.fr/developpement-durable/fit/
CONTACT	Virginie MARECHAL
ADRESSE	5 boulevard du Maréchal Vaillant 59000 LILLE
TÉLÉPHONE	06 98 26 94 21
 <p>Maison de l'Emploi Lille Lomme Hellemmes Le réseau expert de vos stratégies RH</p>	<p>Texte 800 signes (espaces compris) :</p> <p>La FIT (Formation Intégrée au Travail) est un dispositif de formation in situ pour les professionnels du Bâtiment sur de la rénovation ou de la construction.</p> <p>Ses 4 modules sont efficaces grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa co-activité. Ils s'adressent à la fois aux opérateurs et à l'encadrement. - sa mise en œuvre. La FIT se réalise dans un container installé au plus près de la base-vie du chantier. Il reproduit les parois d'un intérieur, c'est un véritable laboratoire dédié à la formation à l'étanchéité à l'air. <p>La formation s'intègre au planning du chantier en lien avec les objectifs d'étanchéité à l'air.</p> <p>La FIT renforce les liens avec les territoires grâce à la montée en compétences de l'entreprise.</p> <p>Les performances énergétiques du bâti sont atteintes par les gestes et pratiques acquis.</p>




STRUCTURE	VILLE DE MÉRIGNAC
PROJET	Plan de lutte contre la précarité énergétique
SITE INTERNET	merignac.com
CONTACT	Matthieu RAIMBAULT
ADRESSE	Mairie de Mérignac - 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 33700 MERIGNAC
TÉLÉPHONE	05 56 55 66 48
 <p>MÉRIGNAC</p>	<p>La lutte contre la précarité énergétique est une des actions prioritaires du 3^e Agenda 21 de la Ville. En complément de ses interventions sur le programme d'Intérêt Général métropolitain, et des OPAH sur les copropriétés, la Ville a mené en 2018 une action de repérage de personnes en précarité énergétique en partenariat avec une maison de quartier "neutre" et un bailleur social : porte-à-porte, questionnaires en sorties d'écoles, théâtre forum pour les seniors. Ce diagnostic a permis de proposer un plan d'actions co-construit avec les acteurs : CCAS, FSL, MDSI... Validé en 2019, le plan d'action, co-financé par Bordeaux Métropole, comprend plusieurs actions, et notamment un dispositif d'aides aux ménages qui permet le remplacement de l'électroménager.</p>

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LAURÉATS 2021

STRUCTURE	OGGA
PROJET	Eco-Touch & Eco-Collect
SITE INTERNET	www.ogga.fr
CONTACT	M. Ghislain Descamps
ADRESSE	96 boulevard Vivier Merle, 69003 Lyon
TÉLÉPHONE	04 82 53 26 79
	<p>OGGA a pour vocation de mettre l'innovation au service du confort et de l'efficacité énergétique dans les logements et les bâtiments. Pour cela, elle fabrique et commercialise Eco-Touch, un gestionnaire d'énergie intelligent pour les logements et Eco-Collect, une solution de plateforme de collecte de données pour les bâtiments : Eco-Touch s'installe dans le tableau électrique des logements et fonctionne par apprentissage. Ils assurent un confort énergétique quand l'occupant est présent et permet d'automatiser des baisses de température en période de sommeil ou d'absence. Eco-Collect, co-développée avec des grands acteurs de l'habitat social, permet de suivre les consommations et performances énergétiques des bâtiments et des chaufferies.</p> <p>Les produits OGGA sont fabriqués 100% en France.</p>



STRUCTURE	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PROJET	ACTION DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE
SITE INTERNET	https://www.ville-saumur.fr/
CONTACT	Yves Leprêtre, Directeur du CCAS
ADRESSE	Rue Molière – CS 54030 – 49408 SAUMUR CEDEX
TÉLÉPHONE	02 41 83 31 62
	<p>Les principaux objectifs de l'action sont d'améliorer la performance thermique des logements, de baisser le coût des fluides et ainsi libérer du pouvoir d'achat, d'accompagner socialement ceux qui en ont besoin. Dans un 1er temps, il s'agit de renforcer la prévention avec la participation à un forum collectif de sensibilisation aux éco-gestes. Dans un 2nd temps est réalisé un état des lieux au domicile. Il permet de mettre en évidence les freins liés au bâti. C'est aussi l'occasion de réaliser de menus travaux, avec la personne si possible. Un kit de matériel (ampoules, mousseurs, thermomètre, multiprise à interrupteur) est offert. Un bilan du diagnostic à domicile est transmis au bénéficiaire dans les semaines qui suivent. Il indique les préconisations pour réduire les consommations sur les usages ainsi que les travaux nécessaires sur le bâti. Le CCAS revoit les bénéficiaires à 6 mois puis à 1 an pour constater l'évolution du montant des factures.</p>

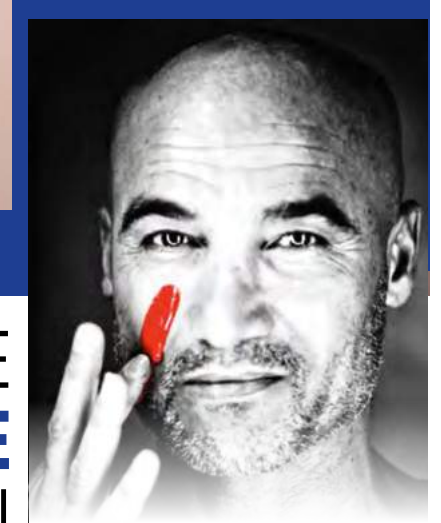


-  **Un atelier forum**
-  **Un diagnostic**
-  **De menus travaux**
-  **Une visite bilan**



ENERGY BY GHASS

LA PUISSANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA CRÉATION



Crédit photo Cyrus Atory

Effondrement ou transition ? La catastrophe écologique et climatique est évidente, les problèmes sociaux, sanitaires, alimentent l'idée de l'effondrement. L'artiste Ghass le refuse. Il appelle dans l'abstraction de son œuvre au mouvement de la solidarité et au partage de l'énergie.

De sa rencontre avec STOP Exclusion Énergétique est née l'idée de cette œuvre, qui s'inscrit dans son programme international : Peace. Ghass est convaincu que la création a toute sa place dans la transformation sociétale, surtout quand elle croise action pour les plus démunis et protection de l'environnement. Ce sera la première œuvre qui affirme l'importance de l'énergie pour tous, avant et après le confinement, l'urgence d'agir à faire disparaître la précarité énergétique pour que chacun habite dans une maison qui rassure, où la famille se sent bien.

L'œuvre Energy est un symbole offert à ces premiers Trophées Stop à l'Exclusion énergétique. Ghass a souhaité offrir un original en bronze au Ministère du Logement.

Biographie

Artiste international, Ghass avait 15 ans quand la révolution iranienne a commencé. Il passa deux ans sur le front. Un an plus tard, il décide de partir pour Paris où il espère exorciser les images de la guerre qui avaient tant imprégné son enfance. Les sentiments de tristesse, les souvenirs du sang et de la violence se sont attardés, mais Ghass a cherché à maîtriser les aspects négatifs de son histoire et à

les transformer en quelque chose de thérapeutique pour lui-même et pour le grand public. [...] Pendant dix-neuf ans, Ghass limite sa palette à trois couleurs distinctes. Le rouge, qui représente le ciel après un bombardement, le noir, à la mémoire de la nature brûlée et le blanc, symbole traditionnel de paix et d'innocence. En 2010, après la mort de ses parents, Ghass décide d'apporter une quatrième couleur à sa peinture, le jaune, symbole de renaissance, un « hymne à la vie et à l'espoir ».

Après son programme d'installation de sculpture monumentale PEACE comme une chaîne mondiale pour la Paix, Ghass introduit en 2017 le bleu avec la réalisation de la nouvelle Alpine A450 des 24h du Mans. Dans ces temps tumultueux, c'est sa façon à lui d'apporter l'oxygène dont le monde a besoin.

Ghass réalise depuis 2017 le trophée du meilleur joueur de football (E.Cavani, Jr.Neymar, K.Mbappé) Son programme NO WALL œuvre de 56 mètres en partenariat avec le groupe Amorim, leader mondial du liège et le musée d'art contemporain. Aujourd'hui dans les plus grandes collections à travers le monde.

Ghass dit beaucoup dans son œuvre et ce n'est pas sans peine que nous l'écoutons car, là où certains croient qu'un point de vue pontifiant suffit à clore les débats, il questionne sans cesse. Sa peinture est, comme l'écrivait Roland Barthes : « ce très fragile langage que les hommes disposent entre la violence de la question et le silence de la réponse. »

« Extrait texte » Thomas Schlessler historien de l'art, directeur de la Fondation Hartung-Bergman.

ZÉRO EXCLUSION, ZÉRO CARBONE, ZÉRO PAUVRETÉ ?

Thibaud LAROSE

Directeur général de
Convergences



QU'EST-CE QUE CONVERGENCES ?

Créée en 2008, Convergences est une plateforme internationale de réflexion et de mobilisation en faveur des Objectifs de développement durable (ODD) et de la construction d'un monde « Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté ». La mission de Convergences est de rassembler les acteurs du changement de tous les secteurs afin de susciter la réflexion et l'action, de diffuser des bonnes pratiques et de favoriser la co-construction de partenariats innovants à fort impact sociétal. L'organisation s'appuie sur plus de 300 organisations à travers le monde, mobilisées au sein de ses groupes de travail, pour développer des projets autour de l'engagement de la jeunesse et organiser des débats et rencontres tout au long de l'année. Depuis 2017, huit Forum Convergences ont été organisés en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie et en Europe.

POURQUOI UN FORUM MONDIAL ?

Le Forum mondial est l'évènement phare de Convergences depuis. Évènement pionnier du développement durable, le Forum mondial Convergences appelle depuis 2008 à innover et à se mobiliser autour des notions de partenariats multi-acteurs. Espace de rencontres et d'échange unique, il rassemble chaque année 5000 contributeurs du monde entier : entreprises, économie sociale et solidaire, investisseurs, organismes publics et bailleurs institutionnels, ONG, recherche et médias. La programmation du Forum Mondial est le fruit d'une méthodologie collaborative qui permet au Forum de répondre aux priorités, de s'inscrire dans les grandes dynamiques internationales.

3ZÉRO ?

« En 2015, nous assistions à une convergence des consciences et des agendas. L'Accord de Paris sur le climat et l'Agenda 2030, adoptés par les états sous l'égide des Nations-Unies, ont illustré la volonté du plus grand nombre de s'engager collectivement pour un monde où le vivant serait préservé et où chacun aurait sa place pour vivre dans la dignité. Convergences a alors initié une nouvelle dynamique autour d'un objectif collectif et d'un message fort : la construction d'un monde Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté ».

Aujourd'hui, la crise mondiale engendrée par la pandémie de Covid-19 s'impose en rappel alarmant de la vulnérabilité des systèmes socio-économiques, de leur interdépendance, ainsi que de la nécessité de faire preuve de résilience et d'adaptation. Le besoin est urgent de concrétiser l'ambition d'un monde 3Zéro où les grands défis sociaux, économiques et environnementaux contemporains sont abordés ! Au cours de deux journées de rencontre, chacun est invité à partager engagements et actions. Comment les organisations, petites ou grandes, locales ou internationales, peuvent-elle agir pour transformer leurs modèles, faire face aux crises et augmenter leur impact social et environnemental ? Comment innover dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale ? Comment les dynamiques citoyennes et la mobilisation de la jeunesse peuvent-elles s'inscrire pleinement dans ces grands mouvements mondiaux ? Comment faire des territoires et leurs spécificités des leviers de ces transformations ? Le Forum Mondial Convergences est un lieu d'échanges et de valorisation de solutions et d'innovations.

Christian FOURAGE

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République française

FORUM MONDIAL ZÉRO EXCLUSION CARBONE, PAUVRETÉ

2 & 3 SEPTEMBRE 2021
PALAIS BRONGNIART, PARIS

En présentiel et en ligne
events.convergences.org

OBJECTIFS  DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



ZÉRO EXCLUSION
CARBONE,
PAUVRETÉ

HELLIO :

UN ENGAGEMENT DE TERRAIN DANS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, le groupe Hellio oeuvre au quotidien pour réduire les factures d'énergie des ménages Français. Un engagement environnemental de terrain, dans la droite ligne du collectif Stop à l'Exclusion Énergétique dont il est membre. Claire Gagnaire, secrétaire générale de Hellio répond à nos questions.



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Depuis plus de 12 ans, Hellio, spécialiste en efficacité énergétique, accompagne les projets d'économies d'énergie dans tous les secteurs, de l'audit aux financements, en passant par la réalisation de travaux et leur contrôle qualité.

Ses 180 collaborateurs accompagnent au quotidien : particuliers, bailleurs, entreprises, industriels et collectivités dans leurs projets d'économies d'énergie.

Pourquoi Hellio est engagé au cœur du collectif Stop exclusion énergétique ?

Chez Hellio, la responsabilité environnementale est au cœur de notre ADN : nous sommes engagés dans les économies d'énergie en France depuis 2008. Nous avons une opportunité collective d'un point de vue économique puisque la transition énergétique est au cœur du plan de relance du gouvernement, notre mission est donc d'intensifier nos actions de terrain avec les entreprises de travaux, les artisans pour créer de l'emploi, des filières de formations adaptées aux nouveaux métiers, et d'accompagner le plus grand nombre de sociétés privées et publiques, des collectivités et bien entendu les particuliers.

Nous voulons mettre notre expérience à disposition du collectif Stop Exclusion Énergétique et de ses engagements. C'est pourquoi nous sommes profondément engagés dans l'action menée conjointement avec l'actrice Emmanuelle Béart en février 2021 qui a lancé un appel aux dons pour financer le reste à charge des ménages en situation de précarité pour leurs travaux de rénovation énergétique. Le "reste à charge", qui s'élève en moyenne à 10 % du coût des travaux, rend en effet inaccessible la possibilité pour des familles qui vivent parfois avec moins de 10 euros par jour de sortir de la précarité énergétique.

En quoi Hellio œuvre au quotidien pour lutter contre la précarité énergétique ?

Nous générons des économies sur les factures mensuelles des Français en réalisant des travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation globale.

Nos équipes ont ainsi combiné les connaissances métier du BTP, la réglementation et les évolutions technologiques pour des travaux simples et accessibles à tous.

Quelles actions concrètes, chiffres clés ?

En 2016, l'opération Mes Ampoules Gratuites, notre opération de livraison à domicile d'ampoules LED, a été conçue et déployée dans toute la France. Plus de 4 millions de ménages ont été équipés, 25 millions d'ampoules LED délivrées et un gain de pouvoir d'achat considérable pour tous les ménages. Une vraie démocratisation des ampoules à basse consommation pour tous et une baisse des factures d'électricité.

Nous avons également déployé des opérations d'isolation thermique de l'habitat (combles, plancher, calorifugeage) avec des travaux de qualité et clés en main pour les maisons individuelles et l'habitat collectif. A ce jour, c'est plus de 65 000 logements qui ont été rénovés thermiquement par Hellio. Plus récemment, nous sommes passés au poste de chauffage, le plus lourd pour l'économie des ménages, mais également responsable de 75 % de gaz à effet de serre !

Nous avons ainsi lancé en 2019 notre programme Hellio chauffage en partenariat avec une entreprise alsacienne HS France : à la clé, une offre unique de chaudière à granulés bois, assemblée en France et installée à moindre coût chez les ménages modestes. Le savoir-faire industriel français est ici associé à l'implication des territoires et d'entreprises d'artisans locaux, qui y sont implantées. En 2021, Hellio a lancé son offre de Pompes à chaleur et de rénovation globale.

JOURNÉE
CONTRE 
PRÉCARITÉ 10 NOV
ÉNERGÉTIQUE 2021

parce qu'il est indigne d'avoir froid chez soi

La précarité énergétique touche
12 millions de foyers en France.
Pour ces foyers, c'est choisir
entre manger ou se chauffer,
avec de graves conséquences sur leur santé.
Pour faire de la lutte contre
la précarité énergétique une priorité,
un collectif d'associations
lance une grande journée de mobilisation
partout en France le 10 novembre.

Participez à la 1^{ère} édition de cette journée le 10 novembre

journée-precarite-energetique.fr



Soutenu par



La transition énergétique
en pratique.



Ingrid GAILLARD (Maire de Flers), Emmanuelle WARGON (Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du logement) et Sylvie GALLOIS, Présidente de la Fondation groupe BUTAGAZ.

LE GROUPE BUTAGAZ S'ENGAGE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE !

En tant qu'énergéticien, le groupe Butagaz a souhaité faire de la question de la précarité énergétique l'un des axes majeurs de sa politique responsable. Rencontre avec Sylvie Gallois, Présidente de la Fondation groupe Butagaz qui vise à poursuivre et intensifier l'engagement de l'entreprise de Bob, l'ours bleu, au service de la transition énergétique de proximité.

En quoi Butagaz est-il légitime pour faire de la précarité énergétique un axe majeur de sa politique responsable ?

Sylvie Gallois : Historiquement, Butagaz est une vieille société française installée sur le marché depuis 90 ans qui a toujours été un énergéticien, qu'on appelait un propanier à l'époque. En effet, URG (Utilisation Rationnelle du Gaz) a été créé en 1931 par 2 ingénieurs visionnaires qui ont lancé sur le marché la toute première bouteille de gaz (de 13 kg et de couleur bleue). Cette dernière est venue concurrencer le bois et le charbon utilisés alors pour cuisiner dans les foyers des familles françaises, puis pour la production d'eau chaude et le chauffage. Cela a été une vraie révolution pour les femmes qui étaient alors au fourneau, ne serait-ce que par la praticité d'utilisation du gaz liquide comparée à toutes les manipulations qu'exigeait l'utilisation du bois ou du charbon dans un logement. Depuis, cette société n'a eu de cesse d'innover, de se réinventer au fil des décennies pour faire de cet accompagnement des Français dans l'évolution énergétique, son principal moteur de croissance.

Quelles sont aujourd'hui les activités du groupe ?

S. G. : La marque à l'ours bleu est devenue un groupe

multi-énergies qui commercialise toujours les produits de son marché historique, c'est-à-dire du gaz liquide butane et du propane, vendu soit en bouteille ou en citerne, plutôt pour les habitants des territoires péri-urbains et ruraux. Pour beaucoup, nous avons porté ces énergies dans les territoires ruraux où encore un quart des Français n'a pas accès au gaz naturel. Nous sommes également devenus distributeur de granulés de bois, fournisseur de gaz naturel et d'électricité en b2b et b2c, mais aussi d'électricité et de gaz verts pour faire bénéficier au plus grand nombre d'un gaz vert d'origine renouvelable : toutes nos offres sont doublées d'options vertes pour les clients qui veulent du biométhane, du biobutane ou du biopropane. Enfin, tous nos gaz (propane, butane et gaz naturel) sont 100% compensés carbone.

« Notre vision est de défendre une transition énergétique de proximité qui, au cœur des territoires, permet à chacun de prendre en main sa propre transition. »

Vous êtes multi-énergies mais aussi multiservices ?

S. G. : Comme chaque jour amène une nouvelle pierre à l'édifice, nous proposons en effet de plus en plus de services à l'énergie et à la transition énergétique. C'est le cas pour de l'isolation de combles perdus, le financement de systèmes de chauffage plus performants ou l'inertage et/ou retrait de cuves à fioul, préalable indispensable pour pouvoir résilier et annuler le chauffage au fioul,

cet hydrocarbure polluant notable des sols, de l'eau et de l'air. Nous ne sommes pas producteurs d'énergie. Notre spécialité, c'est la relation et le conseil envers nos clients. Nous avons d'ailleurs été élu, pour la deuxième année consécutive, « Service Client de l'Année 2021 » dans la catégorie « Fournisseur d'électricité et de gaz ».

Pourquoi cet engagement sur le champ de la précarité énergétique ?

S. G. : Nous sommes persuadés que, de façon structurelle, le prix de l'énergie va augmenter, surtout avec l'adoption des énergies renouvelables plus chères à produire. Si le temps passe et si rien n'est fait, comment les foyers qui vivent dans des passoires thermiques (dont la moitié sont des ménages modestes) vont réussir demain à payer des charges énergétiques exorbitantes ? On peut toujours mettre un cautère sur une jambe de bois, par exemple aider les ménages aux revenus modestes à payer la facture avec un Chèque Energie, mais cela reste une mesure à très court terme. Comme dit le proverbe chinois « Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson. » c'est-à-dire attaquer le problème à sa racine. Pour nous, la transition énergétique vue du client, c'est « consommer mieux, consommer moins » ! Il faut apprendre aux gens à maîtriser leur consommation pour qu'ils ne se retrouvent pas devant des factures qu'ils ne peuvent pas assumer et pour qu'ils cessent de chauffer plus la rue qu'eux avec le peu de moyens qu'ils ont, et toutes les problématiques sociales et de santé que cela entraîne. C'est vraiment le credo sur lequel on travaille depuis des années. Sur le « consommer moins », on constate qu'il y a une frange importante de la population (6 millions de foyers en France, soit environ 12 millions de personnes) qui a un vrai problème de précarité énergétique, avec essentiellement des gens qui n'arrivent pas à se chauffer convenablement et vivent souvent dans des logements assimilés à des « passoires thermiques ». Neuf fois sur dix, ces personnes sont également en précarité sociale. Et même si elles ont droit à beaucoup d'aides de rénovation énergétique sur leur logement, elles ne savent comment prendre le problème et par quel bout ! Cela nous a paru « insupportable » d'avoir encore des passoires thermiques tant d'un point de vue environnemental que d'un point de vue social. Il y a une vraie question environnementale de transition énergétique. Une bonne façon de s'y attaquer, c'est de commencer à s'occuper de ceux qui en ont le plus besoin.

Quelle a été la première action concrète qui illustre la mission de la Fondation groupe Butagaz ?

S. G. : La Fondation groupe Butagaz est née de la volonté du groupe de participer de façon proactive, pratique et pragmatique à la transition énergétique en France pour

tous. Etant très proche du monde rural, nous avons décidé d'accompagner le village de Flers (Pas-de-Calais) dans l'identification de foyers en précarité énergétique et mettre en œuvre les solutions de rénovation adéquates pour en faire des logements moins énergivores. Ce premier projet de convention en partenariat avec la municipalité de Flers va permettre de tester le concept sur une petite échelle et voir comment cela peut se faire. Il y a une grande valeur de pédagogie dans nos actions pour aider chacun à faire un pas de plus vers le « mieux et le moins consommer ». Nous allons d'abord faire réaliser dès novembre un audit énergétique des logements énergivores par un bureau d'étude spécialisé indépendant qui amène sa caution et sa neutralité d'expert. Cela va permettre de déterminer et prioriser les chantiers à mener (isolation, ventilation, changement de chaudière, changement d'énergie, autoconsommation, choix d'énergies vertes, etc.) en fonction de leur efficacité thermique, puis de donner le bouquet de travaux idéal pour passer d'un logement classé en étiquette F et G vers une étiquette énergétique A-A+ avec toutes les aides auxquelles les Français ont droit comme les CEE ou « MaPrimRenov' ».

UN ACCOMPAGNEMENT EN SIX ÉTAPES

200 collaborateurs du groupe Butagaz ont été formés à la précarité énergétique et 11 référents ont été désignés. Ces derniers servent de relais auprès de leurs collègues afin que tous s'emparent de ce sujet. Désormais, les conseillers savent que l'accompagnement des personnes en précarité énergétique se déroule en six étapes :

- vérifier le contrat du client pour savoir s'il est adapté à sa consommation ;
- indiquer comment consommer mieux et moins ;
- trouver un mode de paiement adapté ;
- étudier un délai de paiement éventuel ;
- proposer les solutions du groupe Butagaz les plus ajustées au profil du client ;
- orienter le client vers les services sociaux ou les associations si nécessaire.

Grâce à ce dispositif structuré, les conseillers peuvent mieux repérer les clients mal chauffés ou qui reçoivent des factures trop élevées, mais aussi les accompagner de façon plus efficace dans leurs démarches ayant pour objet l'amélioration de la performance énergétique de leur logement en s'appuyant sur les solutions que le groupe Butagaz a mises en place, comme l'isolation des combles, Butaprimes ou Facilipass. Ce dispositif innovant créé en 2019, en partenariat avec la Capeb*, permet aux particuliers de remplacer un système de chauffage énergivore par une solution plus performante, avec un faible reste à charge et la possibilité d'étaler les échéances de paiement sur plusieurs années.

(* Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.



ENGIE :

AGIR POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ACCESSIBLE À TOUS !

ENGIE, depuis de nombreuses années, va au-delà des obligations réglementaires et met en place ses propres dispositifs d'accompagnement, en lien étroit avec les acteurs sociaux, pour que la précarité énergétique ne soit plus un fléau pour nombre de nos concitoyens.

ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, est l'un des acteurs du monde de l'énergie les plus engagés en faveur de la transition énergétique. Son objectif : créer au cours de ce siècle un monde neutre en carbone où il fera mieux vivre, en aidant tout particulièrement ses clients à consommer moins et mieux l'énergie. Pour ENGIE, ces deux visions d'avenir souvent opposées sont en réalité intimement liées : vaincre l'une, c'est réussir la seconde.

L'accompagnement d'ENGIE pour lutter contre la précarité énergétique est global : de la mise en place du chèque énergie et la prévention des impayés, jusqu'à la contribution à l'amélioration de l'habitat et l'accompagnement de ses clients à consommer moins et mieux l'énergie. **Ce dispositif s'appuie sur 22 Correspondants Solidarité Relations Externes**, qui s'engagent à porter la politique Solidarité d'ENGIE auprès des élus locaux, des travailleurs sociaux, des partenaires de médiation sociale et des associations de consommateurs. La lutte contre

la précarité énergétique ne se résume pas à des aides pour régler les factures d'énergie. Elle passe aussi par des actions en faveur d'une transition énergétique abordable. C'est donc aussi la mission de ces 22 collaborateurs ENGIE, qui accompagnent et conseillent les clients en difficulté sur le renouvellement de leurs équipements de chauffage par du matériel plus performant, la rénovation de leur logement ou l'installation d'équipements solaires

ENGIE met également à disposition des travailleurs sociaux une ligne téléphonique dédiée, qui est particulièrement sollicitée. A titre d'exemple, plus de 90 000 appels ont été traités en 2019. En complément, ENGIE a mis en place voici 4 ans « **le Portail ENGIE Solidarité** », un site internet dédié aux relations avec les travailleurs sociaux (pour les contrats gaz et pour les contrats électricité). Ceux-ci peuvent ainsi accéder, en toute autonomie et de façon sécurisée, conformément à la réglementation RGPD¹, aux données ENGIE (comme la dette du client, les 3 dernières factures, le plan de mensualisation, la possibilité d'établir un plan d'apurement

de la dette, etc). Plus de 38 000 travailleurs sociaux sont aujourd'hui en lien avec ENGIE et habilités à consulter ce « Portail Solidarité ».

ENGIE accompagne aussi ses clients les plus fragiles dans l'utilisation du chèque énergie avec l'envoi de courriers, d'e-mailings, de sms tout au long de l'année aux clients susceptibles d'en bénéficier ; des brochures d'information sont remises par les correspondants Solidarité Relations Externes lors de rencontres ou réunions ...

Pour conduire cette mission, l'entreprise travaille avec 110 partenaires de médiation sociale (près de 7 000 médiations ont été réalisées en 2019) et organise régulièrement des rencontres avec les associations de consommateurs pour les informer et expliquer ses actions, ses offres et services, comme la fin des tarifs réglementés de gaz naturel. C'est en effet un moyen privilégié pour écouter les besoins de ces associations et répondre aux réclamations de leurs adhérents.

Enfin, l'amélioration de l'habitat est une clé essentielle pour le rendre plus performant énergétiquement et par conséquent plus sobre en énergie. C'est pourquoi, ENGIE est partenaire du programme « Habiter Mieux » mis en place par l'ANAH depuis 2011, ayant contribué à hauteur de 100 millions d'euros pour la rénovation de plus de 400 000 logements. Pour faciliter la rénovation énergétique des logements, ENGIE travaille également en partenariat avec l'ANIL et le réseau FAIRE, au plan national comme au plan local.

ENGIE accompagne tous les particuliers dans une démarche visant à consommer moins et mieux leur énergie. Elle propose l'installation et la maintenance de toutes les solutions de chauffage, comme la chaudière à Très Haute Performance Énergétique ou la Pompe à Chaleur, à travers sa filiale ENGIE Home Services. Un grand nombre de familles en précarité énergétique ne remplace pas leurs équipements de chauffage en raison de l'avance de frais importante à réaliser. Aussi, en 2020, ENGIE Home Services, filiale d'ENGIE, poursuit son engagement dans la transition énergétique en renforçant le dispositif d'aides de l'État et en adaptant ses offres pour remplacer les anciennes chaudières gaz, fioul ou charbon autre qu'à condensation par une sélection de modèles à Très Haute Performance Énergétique, dès 289€* pose incluse, grâce à une déduction immédiate des primes du devis (pouvant aller jusqu'à 2600€ pour les foyers les plus précaires), et à la prise en charge des démarches administratives.

ENGIE, accélère la rénovation énergétique par le biais de sa filiale Teksial qui simplifie et facilite

la maîtrise de l'énergie afin de contrôler l'impact sur le budget des ménages et plus particulièrement celui des plus précaires, sur la compétitivité des entreprises, collectivités et acteurs du secteur tertiaire mais aussi directement sur notre planète. Grâce aux différentes aides telles que le dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE), les coups de pouce et MaPrimeRenov', Teksial favorise la mise en œuvre des travaux de rénovation énergétique parfois financés jusqu'à 100 % tout en améliorant le confort de tous.

Des Clients Fragilisés Soutenus Dans La Crise Sanitaire

Cette année, en raison de la crise générée par l'épidémie de Covid, ENGIE s'est particulièrement mobilisé. L'électricité étant un bien commun indispensable à la vie et au confort de tous, l'entreprise s'est engagée à soutenir ses clients particuliers les plus fragilisés dans ce contexte exceptionnel, en leur offrant 2 mois d'abonnement en électricité (avril et mai). Cette initiative représente la somme de 12 millions d'euros au bénéfice de 600 000 foyers aidés. ENGIE a également aidé les petites entreprises très fortement touchées par la crise, en leur proposant un report des factures avec une facilité de paiement sur 6 mois. L'entreprise s'est aussi engagée aux côtés des Restos du Cœur à travers l'opération « Mon Programme pour Agir », faisant appel à la solidarité de ses clients et de ses salariés.



Des KiloActs distribués pour agir en faveur de la transition énergétique !

En ayant lancé en mars dernier « Mon Programme pour Agir », ENGIE récompense les clients qui consomment moins et mieux en faveur de la transition écologique. Grâce aux petites et grandes actions vertueuses du quotidien, ENGIE fait gagner des KiloActs, cette monnaie qui symbolise le pouvoir d'agir. Ces KiloActs peuvent être échangés contre des objets malins (économiseurs d'eau, prise connectée, etc.) ou permettre de soutenir des actions sociales, sociétales et environnementales.

(1). Règlement Général sur la Protection des Données.

*. Sous conditions d'éligibilité.

Détails sur www.engie-homeservices.fr, rubrique « Nos offres ».





Frédéric GARRIGUET
Directeur Entreprises
et Collectivités chez Teksial.

TEKSIAL : FACILITATEUR D'ÉNERGIE !

« Parce que mieux
vivre demain,
commence aujourd'hui... »

Teksial accélère la transition écologique depuis le conseil en efficacité énergétique auprès des énergéticiens jusqu'à la valorisation des travaux d'économies d'énergie des entreprises, collectivités locales et particuliers.

« **A** la naissance de la société en 1987, notre premier métier était d'assurer le service client du groupe GDF Suez, rappelle Frédéric Garriguet, Directeur Entreprises et Collectivités chez Teksial. Notre ADN, c'est de travailler aux côtés de notre client qui tient sa place au centre de nos préoccupations. Identifier les besoins et attentes des entreprises, collectivités locales ou particuliers sur l'efficacité énergétique et les économies qu'ils peuvent réaliser, c'est vraiment un pilier afin d'obtenir leur satisfaction ! L'autre atout Teksial, outre son expertise de plus de 30 ans sur les marchés de l'énergie, c'est sa solidité financière pour garantir nos financements due à notre appartenance au groupe mondial ENGIE. » Côté B2B, Teksial appuie les collectivités, les entreprises et les acteurs du secteur tertiaire dans leurs travaux de rénovation

énergétique, notamment au travers du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) qui peuvent parfois financer jusqu'à 100 % des opérations réalisées.

CEE, mode d'emploi !

Instauré par l'État avec la loi POPE de 2005 visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2050, ce dispositif contribue au travers de différents acteurs à réduire les consommations d'énergie et leurs impacts environnementaux. C'est l'État qui a mis en place un système d'obligations auprès des entreprises fournisseurs d'énergie (les obligés) par périodes de 3 ou 4 ans, à faire des économies d'Énergie ou faire réaliser des travaux de rénovation énergétique à ceux qui en consomment. Ces obligés sont des fournisseurs d'énergie qui peuvent aussi mandater des délégataires comme Teksial, donc leur



déléguer toute ou partie de cette obligation d'économies d'énergie. Les bénéficiaires sont les particuliers, les entreprises et les collectivités qui profitent de ce dispositif en matière de financement et de performances énergétiques. Sur l'aspect opérationnel, ils bénéficient aussi de matériaux, notamment au travers des industriels ou d'équipements beaucoup plus performants. Enfin, les obligés et délégataires travaillent avec le Pôle National des Certificats d'Economies d'Energie (PPNCEE) qui valide l'éligibilité des travaux, permet de vérifier l'impact réel des travaux d'économies d'énergie initiés via ce dispositif et qui sécurise le CEE vis-à-vis des bénéficiaires.

Expertise, financement et digitalisation

L'offre Teksial est structurée autour de cet axe principal des CEE qu'est la réalisation des travaux d'économies d'énergie. Elle intervient sur toute la chaîne du projet : la détection des gisements d'économie d'énergie, l'expertise du montage des dossiers de demande, le financement et enfin la gestion de ces projets par des outils digitaux.

- **L'expertise** intervient en amont des travaux dans la détection des gisements CEE, des quicks wins comme les travaux d'enveloppe du bâtiment par exemple mais aussi d'opérations spécifiques plus innovantes de performance énergétique qui peuvent se voir attribuer des CEE, puis pendant les travaux dans la vérification de l'éligibilité des travaux et matériaux utilisés avec les exigences du PNCCE.

- **Le financement** implique les équipes juridiques et réglementaires de Teksial pour le montage et le dépôt des dossiers au PNCCE, puis le versement de la prime au bénéficiaire final.

- **Ladigitalisation** concerne la création d'un outil sur-mesure pour les bénéficiaires ou partenaires qui permet de suivre, d'historiser et de tracer toutes les opérations qui ont été traitées. D'autre part, la mise en place d'un outil de pilotage permet d'anticiper les éventuelles surconsommations et de prendre des mesures rectificatives de travaux de rénovation énergétique.



NOUS CULTIVONS DES SOLUTIONS

16-18 NOVEMBRE 2021
PARIS - PORTE DE VERSAILLES



STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE



Ambassadrice Emmanuelle Béart

JOURNÉE
CONTRE
PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
10 NOV 2021

2^e TROPHÉE 2021 PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SANITAIRE



Catégories : "Identification et accompagnement"
"Technologies et numérique" "Formation/compétence"
"Financement" "Opérateur" "Dispositif territorial"

www.lab-stopexclusionenergetique.org





J'agis
avec
ENGIE

« Et si le secret c'était
de savoir garder le contrôle ? »

**Avec le service Ma conso⁽¹⁾
suivez votre consommation
au quotidien en € plutôt
qu'en kWh!**

**Service inclus dans toutes nos offres
de marché électricité et gaz naturel.
Plus d'infos sur particuliers.engie.fr**

**ENGIE**

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

(1) Ma conso - service soumis à l'ouverture d'un Espace Client ENGIE. Voir conditions et détails du service sur particuliers.engie.fr
ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 € - RCS NANTERRE 542 107 651. © Getty Images.